

# THE ARMY DOCTRINE & TRAINING BULLETIN

Canada's Professional Journal on Army Issues

---

## PREPARE FOR BATTLE

*Major Richard Eaton*

---

## SOLDIERS AND TECHNOLOGY

*Bill McAndrew, PhD*

---

## WHAT TYPE OF WARRIORS ARE WE?

*Major Brent Beardsley, MSC, CD*

---

## NEVER SAY NEVER: NON-ALLIANCE OPERATIONS IN THE CANADIAN CONTEXT

*Sean M. Maloney, PhD*

---

## REVOLUTIONS IN MILITARY AFFAIRS: FACT OR FICTION

*Lieutenant-Colonel W.L. Pickering, CD*

---

## HEAVY-LIGHT INTEGRATION: WHY REINVENT THE WHEEL?

*Major Wayne Eyre, CD*

---

Published  
Quarterly



National    Défense  
Defence    nationale

Vol. 2, No. 2,  
May 99

## TABLES DES MATIÈRES

<b>COLLABORATION SPÉCIALE</b> .....	<b>1</b>
<b>MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF</b> .....	<b>4</b>
<b>DE LA DIRECTION DE LA DOCTRINE DE L'ARMÉE DE TERRE</b>	
<b>LE COFFRE DE CAMPAGNE INFORMATISÉ (CCI)</b> .....	<b>6</b>
<b>DE LA DIRECTION DE LA DOCTRINE DE L'ARMÉE DE TERRE</b>	
<b>DOCTRINE DU MAINTIEN EN PUISSANCE</b> .....	<b>10</b>
<b>DE LA DIRECTION DE L'INSTRUCTION DE L'ARMÉE DE TERRE</b>	
<b>STRATÉGIE D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE DE TERRE SUR LE DROIT DES CONFLITS ARMÉS</b> .....	<b>13</b>
<b>PROGRAMME D'ÉTAT-MAJOR TECHNIQUE</b>	
<b>DE LA FORCE TERRESTRE (PEMTFT)</b> .....	<b>16</b>
<b>LA PRÉPARATION AU COMBAT</b> .....	<b>18</b>
<b>SOLDATS ET TECHNOLOGIE</b> .....	<b>23</b>
<b>QUEL GENRE DE GUERRIERS SOMMES-NOUS?</b> .....	<b>29</b>
<b>IL NE FAUT JAMAIS JURER DE RIEN :</b>	
<b>OPÉRATIONS MENÉES PAR LE CANADA EN DEHORS DU CADRE DE L'ALLIANCE</b> .....	<b>33</b>
<b>RÉVOLUTIONS DANS LE DOMAINE MILITAIRE :</b>	
<b>FICTION OU RÉALITÉ?</b> .....	<b>40</b>
<b>INTÉGRATION DE FORCES LOURDES ET LÉGÈRES :</b>	
<b>DOIT-ON « RÉINVENTER LA ROUE »?</b> .....	<b>57</b>
<b>COMMENTAIRES, OPINIONS ET CONTESTATIONS</b>	
<b>TRIBUNE LIBRE</b> .....	<b>64</b>

## COLLABORATION SPÉCIALE

*Le brigadier-général Rick Hillier, CD  
Général commandant adjoint associé, III US Corps, Fort Hood, Texas*

Permettez-moi d'abord d'exprimer mes remerciements pour cette occasion qui m'est fournie de contribuer au Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre en qualité de collaborateur spécial. Auparavant, l'absence d'une telle publication laissait un grand vide dans notre perfectionnement professionnel continu. Après avoir parcouru les trois premiers numéros, je constate que nous sommes sur la bonne voie pour combler ce vide en encourageant la discussion franche des questions sur lesquelles repose le succès de l'Armée de terre, que ce soit en contexte d'opérations ou non. J'ai particulièrement apprécié l'article du major-général Forand sur la fierté de servir et je dois simplement ajouter que j'ai moi-même toujours été fier d'être un soldat canadien et que j'éprouve une immense admiration à l'égard des formidables soldats canadiens que j'ai eu le privilège de côtoyer.

Mon éditorial d'aujourd'hui abordera deux thèmes : dans un premier temps, je vous ferai part des impressions que j'ai glanées depuis mon arrivée au III Corps, à Fort Hood, et dans un deuxième temps, j'énoncerai comment certaines d'entre elles me semblent s'appliquer aussi à notre propre Armée de terre.

Notre arrivée à Fort Hood était de bon augure; il faisait 112 degrés Fahrenheit à la frontière du grand état du Texas et le mercure n'a pas vraiment baissé depuis. J'avoue qu'il a bien fait un froid épouvantable vers Noël, à tel point que j'ai dû enfile

gant dans chaque main pour terminer ma partie de golf! Ce qui m'a le plus marqué, cependant, n'a rien à voir avec les conditions météorologiques et tout à voir avec la fascinante organisation à laquelle je venais me greffer. Le III Armored Corps représente 37 pour cent de la puissance de combat terrestre des États-Unis, se concentre sur les opérations de guerre, est équipé pour la guerre de haute intensité et pave la voie de l'Armée de terre américaine dans sa transformation en une force numérisée encore plus meurtrière, puissante, compétente, déployable et flexible qu'aucune autre de toute l'histoire. Malgré les défis inhérents à une telle transformation, le corps se voit souvent confier des opérations de soutien de la paix ou d'aide aux autorités civiles et il doit assurer les rotations divisionnaires en Bosnie, où la 1<sup>st</sup> Cavalry Division a été remplacée par la 10<sup>th</sup> Mountain Division qui cédera à son tour la place à la 49<sup>th</sup> Lonestar Division de la Garde nationale du Texas. Cette division a l'honneur d'être la toute première division de la Garde nationale à participer à l'opération. Les responsabilités que j'assume touchent à différents secteurs, mais le gros de mon travail consiste à préparer ces divisions à leur mission dans le cadre de la Force de stabilisation (SFOR).

Voici donc ce qui m'a marqué à ce jour :

**Le leadership.** Il règne un leadership exceptionnel au sein du corps. Le processus de sélection est sévère

mais juste et il en ressort des leaders tout-à-fait remarquables, particulièrement à l'échelon du corps et aux échelons supérieurs. Ces leaders sont en forme, intelligents, futuristes, attentifs et tous des communicateurs hors pair. Ils s'identifient aussi bien aux présidents qu'aux soldats subalternes et sont véritablement des leaders de l'Armée de terre du pays.

**L'entraînement à la guerre prime sur tout.** L'équipe du général commandant et du quartier général du corps a consacré plus de la moitié des six derniers mois à la tenue d'un entraînement intensif à la guerre et à l'entraînement de la majeure partie des soldats subalternes. Rien ne saurait entraver cet entraînement. Le point culminant de l'entraînement des unités antérieurement affectées aux opérations de paix et de sécurité réside dans la réussite de leur recyclage à la guerre de haute intensité.

**Les soldats sont estimés.** L'Armée de terre américaine et les soldats qui la composent sont très estimés et visibles – et jouissent de l'appui de leur pays. Les débats des politiciens ne portent pas sur le bien-fondé du soutien accru à lui apporter l'Armée de terre, mais sur l'ampleur de ce soutien. Toutes les missions auxquelles participent les soldats sont empreintes de prestige et des personnalités nationales assistent aux cérémonies de reconnaissance, de départ et de retour. Les soldats savent qu'ils comptent pour leur patrie, voire pour le monde, et ils puisent dans ce sentiment le courage de supporter les

longues heures de travail, l'éloignement et les autres inconvénients de la vie militaire.

**La reconnaissance est cruciale.** Les témoignages de reconnaissance à l'endroit des personnes qui ont du mérite sont tangibles, complets et surtout opportuns. Tous les moyens sont bons et aux frais de l'État, y compris la remise de jetons de l'officier général, des prix du soldat de l'année et du bénévole de l'année, de médailles et de promotions. Tant le déroulement des cérémonies du soldat de l'année que les présentations par le général Reimer aux soldats de différentes unités, lors de la conférence de l'association de l'Armée de terre des États-Unis, en hommage à leurs réalisations témoignent de l'accent que met la chaîne de commandement sur ces témoignages. Le délai d'intervention est pratiquement incroyable : un soldat de la 1<sup>st</sup> Cavalry Division en service en Bosnie ayant fait preuve de courage lors d'un affrontement tendu avec des Serbes armés a reçu une médaille des mains du général commandant le soir même. Le souci de la reconnaissance est omniprésent.

**La famille compte.** Le soldat fait partie de l'Armée, mais sa famille aura probablement beaucoup à voir dans sa décision de rester ou non. C'est pourquoi les familles sont toujours prises en considération, jouissent d'un appui inconditionnel et sont honorées à toutes les occasions possibles. De fait, je croise probablement ma femme plus souvent au travail qu'à la maison. Les services offerts aux familles reçoivent d'ailleurs tout le financement nécessaire, la logique voulant que leurs sacrifices méritent le soutien de l'Armée.

**La formation importe.** D'innombrables ressources sont mises de l'avant pour que les soldats

aient la possibilité d'apprendre, peut importe où qu'ils se trouvent, y compris en mission opérationnelle. La chaîne de commandement encourage la formation des soldats en offrant des cours à coût minime ou gratuits et en attachant à la formation, des points en prime en vue des promotions. Pour tout dire, chaque soldat jouit de crédits de formation équivalant à des milliers de dollars et est incité à s'en prévaloir.

**Il faut soigner les rapports entre militaires et civils.** Ici, les militaires et les civils entretiennent des rapports enviables. Ce n'est pas le fruit du hasard, mais plutôt la conséquence de la priorité que revêtent ces rapports pour tous les commandants. Ils y consacrent d'innombrables efforts. Les écoles, chambres de commerce, conseils municipaux, groupes de bénévoles et citoyens haut placés participent régulièrement aux activités des unités.

**Le changement va de soi.** Le changement est accepté d'emblée tandis que les grandes traditions sont préservées. Les sous-officiers sont particulièrement ouverts au changement. Les NCO Academies (écoles de sous-officiers) préparent admirablement bien les gens à cet égard, surtout la Sergeants-Major Academy de Fort Bliss, qui obtient des résultats particulièrement probants quant aux affections aux niveaux supérieurs à celui de bataillon.

**Aucune unité ou formation n'est plus important que l'Armée de terre dans son ensemble.** J'ai trouvé quelque peu surprenants tous les efforts déployés pour conserver certaines unités, maintenir les traditions des unités et inculquer la loyauté à l'endroit de certains régiments – démarches que nous considérons parfois comme notre apanage. Absolument rien, cependant, ne saurait entraver l'efficacité de l'Armée de terre et sa mission, qui est de défendre le pays.

**La technologie est mise à profit.** Les changements concernant l'équipement majeur et la technologie sont rapides, et les cycles d'acquisition se bouclent en trois ou quatre ans grâce à une rétroaction coordonnée qui porte sur la doctrine, l'instruction, le matériel, le perfectionnement des qualités de chef, les organisations, les soldats et les essais. L'objectif se résume toujours à améliorer la capacité.

**Nos soldats sont notre force.** Malgré la qualité de l'équipement et de la technologie, la priorité revient toujours au soldat, plus précisément en ce qui concerne son recrutement, son entraînement, sa formation, son bien-être, sa santé et sa capacité opérationnelle.

Voici maintenant quelques communications sur la pertinence de ces observations pour nous :

**L'entraînement à la guerre prime sur tout.** Rien n'a changé à cet égard. Nous enseignons à nos soldats, chefs et unités comment survivre en milieu hostile et réaliser l'opération qui leur a été confiée. C'est ainsi que nous avons pu réussir certaines opérations alors que la mission, l'équipement ou l'environnement aurait pu changer les choses. L'entraînement à la guerre inculque les rudiments essentiels des opérations de soutien de la paix. Il initie à la collaboration avec les armes de combat, l'appui au combat et le soutien au combat – non pas par la simple discussion ou simulation, mais par l'exécution dans les faits. La simulation permet de maîtriser et de maintenir ses compétences, mais elle ne saurait supplanter l'entraînement en campagne, qui est notre raison d'être.

**Nous nous défendons bien.** Nos chefs et nos soldats sont au moins égaux à tous les égards et parfois supérieurs en certains domaines, à leurs homologues américains. Nous

possédons une excellente expertise des opérations jusqu'au niveau de la brigade inclusivement. Nous devons maintenant défendre le système d'instruction individuelle et collective qui nous procure cette expertise. Les compétences et les drills que nous entretenons à tous les niveaux jusqu'à celui d'équipe de combat illustrent des plus positivement nos façons de procéder et doivent être renforcés continuellement.

**Perfectionnement professionnel.** Le perfectionnement professionnel que nous offrons au-delà du niveau du bataillon était pitoyable et n'est toujours pas fameux, comparativement au programme exceptionnel dont bénéficient nos officiers subalternes et officiers supérieurs. Nous avons fait un grand pas dans la bonne direction en rétablissant le perfectionnement professionnel militaire à l'intention des colonels et des généraux, y compris la possibilité d'obtenir un diplôme d'études supérieures et d'être détaché auprès d'un organisme à l'extérieur des FC/du MDN (mon affectation actuelle en est un exemple), mais nous devons nous concentrer plus attentivement sur les opérations de guerre. Une telle formation prépare à tous les types d'opérations, mais non pas l'inverse. Au bout du compte, nous aurons les chefs que nous aurons produits et ce que nous voulons, ce sont les meilleurs chefs.

**Rapports entre militaires et civils.** Les soldats canadiens de tous grades ont été lourdement malmenés par l'opinion publique ces dix dernières années. Dans une large mesure, nous avons perdu contact avec la société d'où nous sommes issus. Nous avons besoin de renouer avec les Canadiens en leur tendant la main et en les amenant à réaliser ce que

l'Armée de terre leur apporte, le rôle qu'elle joue et l'importance qu'elle peut revêtir pour le Canada et les Canadiens. Nous devons tous faire notre part, pas nécessairement comme lobbyistes, mais certainement comme adeptes convaincus qui se font entendre. Nous avons amplement de quoi pour alimenter nos propos : le vaste nombre d'opérations que nous avons menées avec doigté sur la scène internationale, l'étoffe dont sont fait les jeunes Canadiennes et Canadiens qui portent l'uniforme, les audiences du Comité permanent sur la défense nationale et les anciens combattants et nos interventions réussies au pays. Nous jouissons d'un bien plus grand appui public que la plupart des gens ne croient, et il nous incombe de cerner nos sympathisants et de bien les informer. Les Canadiens doivent déterminer quel genre d'Armée de terre ils veulent, mais pour faire un choix éclairé, ils doivent comprendre en quoi consiste celle qu'ils ont déjà. Aucune autre institution ne développe si bien un pays.

**Reconnaissance du soldat et de la famille.** À certains égards, nous nous comportons encore en hommes des cavernes envers les familles et les soldats qui se distinguent. Je ne cherche pas à dénigrer les efforts remarquables que bon nombre de personnes ont déployés ces dernières années, mais le fait demeure que le système en vigueur a été conçu dans le contexte des dix-huitième et dix-neuvième siècles et se compose aujourd'hui de jeunes des années 1990. Les temps ont changé. Les gens sont notre ultime priorité, mais nous omettons souvent de joindre le geste à la parole. Pour améliorer la situation, nous devons absolument instituer un régime permanent de reconnaissance, financé par les fonds publics, qui nous permette de rendre hommage en temps opportun à ceux qui le méritent

devant leurs pairs, leurs supérieurs, les Canadiens et leurs familles. Les membres de nos familles sont encore trop souvent traités comme de simples « civiles accompagnant une armée » qui méritent bien leur sort puisque c'est la vie qu'ils ont choisie. Les exemples à éviter abondent. Mes « préférés » : la remise de la mention honorable du Chef d'état-major de la Défense à plusieurs jeunes soldats pour des actes posés trois ans (et trois chefs d'état-major) plus tôt et la remise d'une mention honorable à une sous-unité pour des actes posés quatre ans plus tôt. L'intention était bonne, mais le délai d'exécution, impardonnable. Nous avons beaucoup de pain sur la planche à cet égard. Nous devons en venir à intégrer la reconnaissance à notre vie de tous les jours dans l'Armée de terre.

Bref, j'estime que l'Armée de terre peut mettre en valeur ses points forts et travailler ses points faibles, mais que chacun d'entre nous devra y mettre du sien. Les belles paroles ne suffiront pas (pour paraphraser, mieux vaut un praticien stratégique que cinq planificateurs stratégiques). Le poste qui nous est réservé au sein du III Corps, à Fort Hood, représente une chance inouïe pour notre Armée de terre. Elle nous ouvre une fenêtre sur un milieu d'apprentissage sans pareil, confirme qu'une vaste part de notre travail et de nos processus sont des plus efficaces et met nos attributs positifs en valeur auprès de l'élite de l'Armée de terre américaine.

« PHANTOM WARRIORS »



## MOT DU RÉDACTEUR EN CHEF

*Le capitaine John Grodzinski, CD*

La réaction au Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre a été extraordinaire. Depuis le premier numéro, les commentaires positifs n'ont cessé d'affluer – le meilleur provient d'un caporal-chef en poste à Kingston : « De toutes les publications sur papier glacé « bonbon pour les yeux » que nous recevons – aucune n'est plus populaire que ce bulletin. » Le Bulletin est le fruit du travail acharné d'un petit groupe de personnes : des membres du comité de rédaction qui revoient les articles et les commentaires dès leur arrivée jusqu'au personnel du Bureau de l'éditeur de l'Armée de terre qui met la touche finale aux préparatifs de la rédaction, de la traduction et de la disposition. Plus important encore, il faut reconnaître les efforts de nos lecteurs qui présentent des articles, des commentaires et des idées à publier. Exposer des idées qui seront lues par l'ensemble des militaires de l'Armée de terre n'est pas une mince affaire – il faut du talent, de l'acuité et une bonne dose de bravoure. Peu d'articles sont acceptés la première fois. Les auteurs ne sont pas uniquement la cible des commentaires des rédacteurs du bulletin, ils reçoivent également de judicieuses critiques de nos lecteurs. Tous ont survécu à ce processus et font la preuve qu'ils possèdent la souplesse intellectuelle pour vivre dans cet environnement.

À la lecture de tous ces articles, il est apparu clairement au rédacteur en chef que, malgré les flèches de quelques observateurs, notre Armée de terre est dotée d'une capacité intellectuelle saine et en pleine croissance, particulièrement dans le groupe des grades allant de celui de capitaine à celui de lieutenant-colonel. Bon nombre de nos militaires suivent des cours en dehors de leurs heures de travail ou dans le cadre de programmes parrainés par les Forces canadiennes; ils lisent, étudient et débattent des questions de fond. Ces gens sont des

soldats dévoués. Ils veulent employer les outils intellectuels et les connaissances acquises au fil de leurs études pour aider l'Armée de terre et non pour en ébranler les fondements. Personne ne devrait croire que le développement intellectuel nuit à l'Armée de terre – nous devrions plutôt être fiers de nos réalisations et les parfaire. Malgré les recommandations du rapport volumineux, publié en mars 1997 et présenté par le ministre au premier ministre, qui favorisait les études et la liberté de parole au sein de l'Armée, il y a eu un recul. On a eu tendance à traiter les études comme une simple marque de pointage dans le cours de la carrière, ayant peu ou pas d'utilité. Les officiers de carrière ont besoin d'outils pour penser. Pourquoi alors les officiers subalternes ne

*Personne ne devrait croire  
que le développement  
intellectuel nuit à  
l'Armée de terre –  
nous devrions plutôt  
être fiers de nos réalisations  
et les parfaire.*

recevraient-ils pas une certaine reconnaissance lorsqu'ils font des études supérieures? Pour certains, nos incursions hors de la « boîte » se sont déroulées en territoire peu familier. Plutôt que de faire un saut en arrière, nous devrions mettre nos craintes de côté et poursuivre le périple. Nous ne nous en porterons que mieux.

Voici quelques titres à surveiller dans le prochain numéro du *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre* :

« À bord du train militaire au Canada »

« Le droit des conflits armés : le point de vue d'un avocat militaire »

« La guerre de manoeuvre et les chefs à l'avant »

« La sorcière au bûcher : un dossier pour les Forces spéciales »

### **ERRATUM, VOL. 2, N° 1, FÉVRIER 1999**

Dans le cadre de l'article de mise à jour de la Direction de la doctrine de l'Armée de terre sur « L'interdiction des mines antipersonnel », on a omis de mentionner l'importante contribution du major Richard Roy dans la préparation du texte. Le major Roy est actuellement officier d'état-major au bureau du Directeur - Génie militaire (D Génie 2) ou, si l'on veut, l'officier responsable de la doctrine interarmées en Génie. Entre autres tâches, il dispense des conseils techniques sur la rédaction de la Convention d'Ottawa. La contribution du major Roy a été capitale lors de la préparation de cet article. Le rédacteur en chef regrette cette omission.

### **INTRODUCTIONS D'ARTICLES**

#### **« La préparation au combat »**

Les critères imposés à l'égard du programme d'aguerrissement changeaient constamment depuis quelques années, à commencer par l'abandon de la marche au combat de 12 kilomètres avec une charge de 55 lb jusqu'à l'absence totale d'exigences physiques. Nos méthodes actuelles de préparation physique et mentale à l'activité reconnue comme la plus stressante pour l'être humain - le combat terrestre – suffiront-elles à garantir que notre infanterie sera assez solide pour livrer et remporter la prochaine bataille? Dans nos efforts pour agir comme un employeur juste et équitable, rendons-nous à nous-mêmes, à notre pays, à nos alliés et à nos soldats un mauvais service en utilisant un système de sélection qui ne peut éliminer efficacement ou « officiellement » les candidats

incapables d'atteindre un niveau suffisamment élevé d'aptitude au combat? Cet article a pour objet d'inciter les fantassins à élaborer et à appliquer des normes de sélection fondées sur la condition physique, qui soient plus rigoureuses et plus conséquentes, à l'intention de leur corps.

#### « Soldats et technologie »

Stephen Hawking aurait-il remplacé Rambo? Le débat actuel sur les changements que la technologie imprime à la conduite de la guerre a soulevé des questions de fond sur la relation entre la technologie et les soldats, à savoir essentiellement, si la présence de la première rend inutile la présence des seconds. Les fantassins ont-ils une place quelconque sur le champ de bataille automatisé où dominent le renseignement par satellite et les munitions à guidage de précision (MGP)? Est-ce que le rythme actuel, qu'on peut qualifier d'exponentiel, des changements technologiques ne représente qu'une évolution plus rapide, quantitativement, qu'au paravent ou s'agit-il plutôt d'une différence qualitative fondamentale sur les plans du combat, de la bataille et de la guerre? Pour aider les militaires à se pencher sur ces deux hypothèses et à faire des plans à cet égard, on peut faire un retour en arrière afin d'examiner les origines de la conjoncture et d'entrevoir l'avenir.

#### « Quel genre de guerriers sommes-nous? »

Le droit des conflits armés (LOAC) est-il une cause utopique que nous servons « en paroles » en temps de paix et lors des opérations de paix, mais que nous écartons en temps de guerre, y voyant une restriction irréaliste à l'usage incontournable de la force? Ou bien s'agit-il de lignes directrices que l'on peut respecter, interpréter, ignorer ou transgresser, selon son bon jugement, dans une situation donnée et à un moment donné? Le gouvernement du Canada est tenu d'appliquer le droit international coutumier dans le contexte du LOAC. À ce titre, tous les membres de l'Armée de terre canadienne sont légalement, professionnellement et moralement tenus non seulement de se conformer aux règles du droit des conflits armés, mais aussi d'en assurer le respect intégral. Cet article expose l'objet du droit des conflits armés et ce qu'il

implique et précise la raison pour laquelle les membres de l'Armée canadienne doivent, pour des raisons professionnelles et morales, se conformer à ses règles.

#### « Il ne faut jamais jurer de rien »

Nous sommes-nous habitués à croire que les Forces canadiennes et, par conséquent, l'Armée de terre canadienne, ne mèneront pas d'opérations en dehors du cadre d'une alliance ou d'une coalition? L'historique des opérations menées pendant la Première Guerre et la Deuxième Guerre mondiale et pendant la guerre froide appuie cette idée, maintenant bien ancrée comme doctrine dans la publication *L'Armée de terre du Canada : nous protégeons nos foyers et nos droits*. Il n'est pas fait mention d'activité militaire canadienne indépendante, mis à part le fait que l'armée soit prête à participer à la protection et à l'évacuation des Canadiens qui se trouvent dans des zones de conflit. L'armée est-elle prête pour de telles opérations? L'Armée de terre canadienne a planifié et exécuté des opérations indépendantes pour appuyer les objectifs des politiques canadiennes, malgré la croyance que tout se fait dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, des Nations Unies ou dans un contexte bilatéral Canada-États-Unis. Cet article souligne le fait que le Canada doit avoir la capacité bien établie de mener des opérations hors du cadre des alliances puisque des intérêts de sécurité canadiens existent à l'extérieur de ces trois sphères.

#### « Révolutions dans le domaine militaire : fiction ou réalité? »

Le thème des « révolutions dans le domaine militaire » ou « RDM » domine aujourd'hui bon nombre de discussions sur les questions militaires. On estime essentiellement que la conduite des opérations va se trouver fondamentalement transformée. Par ailleurs, cette réalité est perçue différemment par l'homme d'état, le scientifique, l'industriel, le commandant et le soldat. Il existe au sein des communautés militaire et universitaire un débat sur ce qui constitue un « changement fondamental dans la nature et le déroulement des conflits ». La société occidentale estime qu'il est avantageux d'utiliser la technologie pour remporter la

victoire avec un minimum de pertes. Comme les conflits constituent une activité humaine et que l'histoire est le registre des activités humaines, il serait sans doute approprié de commencer par une analyse historique. Cet article examine les leçons de l'histoire pour déterminer si une RDM a un fondement historique. On y explique pourquoi les RDM se produisent, comment elles modifient radicalement la nature et le déroulement des conflits et ce que signifie l'intégration de la technologie, des concepts opérationnels et de l'adaptation organisationnelle.

#### « Intégration de forces lourdes et légères : doit-on réinventer la roue? »

Plus de deux ans se sont écoulés depuis la création des bataillons d'infanterie légère et bien des gens tentent toujours de leur dénicher un rôle utile au sein d'un groupe-brigade mécanisé. Le concept de l'infanterie légère s'articule autour de ce que nous avons appris en nous préparant en vue d'un conflit de haute intensité en Europe. La suprématie des forces blindées et mécanisées s'est imposée encore davantage dans l'esprit de nombreuses personnes suite à la campagne de 100 heures, qui a connu un succès indéniable, durant la guerre du Golfe. En fait, le recours à une force légère ou à une force intégrée légère et lourde dans 90 pour 100 des conflits qui ont eu lieu après la Deuxième Guerre mondiale a contribué à la réussite des opérations. L'évolution amorcée se poursuivra sans nul doute en raison des nouvelles menaces de sources diverses qui prévalent actuellement, pour lesquelles la souplesse de l'emploi sera cruciale. Conformément à son mandat consistant à assurer un potentiel de combat polyvalent, l'Armée de terre doit être préparée à cette situation. On est alors en droit de se poser la question suivante : « doit-on réinventer la roue? » D'autres armées ont examiné les possibilités et les problèmes associés à l'intégration des forces légères et lourdes; il nous faut profiter des leçons qu'elles en ont tirées. Cet article expose donc divers aspects de l'emploi d'un bataillon d'infanterie légère au sein d'un groupe-brigade mécanisé canadien type en se fondant principalement sur la doctrine et l'expérience américaines.



# DE LA DIRECTION DE LA DOCTRINE DE L'ARMÉE DE TERRE

## LE COFFRE DE CAMPAGNE INFORMATISÉ (CCI)

*Nota : Le présent article reprend, en gros, l'information contenue dans le message CANLANDGEN 001/99 CLS 9008 171900Z FÉV 1999 et fournie avec le coffre de campagne informatisé (CCI). Cette information est présentée ici pour bien montrer les progrès réalisés à l'intérieur de la Force terrestre dans le domaine des logiciels de doctrine et de planification.*

Ces deux dernières années, on a consacré beaucoup d'énergie à l'examen et à l'adaptation de la doctrine de la Force terrestre en fonction des objectifs d'unité et d'amélioration de la capacité opérationnelle énoncés par le Chef d'état-major de l'Armée de terre (CEMAT). À cette fin, la Direction de la doctrine de l'Armée de terre (DDAT), a mis au point des techniques et procédures uniformisées pour utilisation dans l'ensemble de la Force terrestre. La conception du coffre de campagne informatisé (décembre 1998) compte parmi les efforts déployés dans ce domaine. Le coffre est disponible depuis le 1<sup>er</sup> avril 1999 et remplace le Manuel de l'officier d'état-major utilisé par le Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne (CCEFTC) ainsi que toutes les autres publications sur les données d'état-major en campagne. Dans l'Index de documentation de la Défense nationale (IDDN), le coffre porte le code B-GL-331-005/FP-001.

### ANTÉCÉDENTS

Sous la direction du Centre de recherches pour la défense Valcartier (CRDV), la firme CGI Conseillers Gestion et Informatique (CGI Québec) a entrepris un projet de recherche et développement baptisé *Chameleon* (Caméléon). Ce projet avait pour but d'explorer des concepts avancés de système d'information de

commandement et de contrôle et de cerner les caractéristiques à intégrer au Système de commandement de la Force terrestre (SCFT). Par la suite, le DDAT s'est aperçu que certains éléments du projet offraient d'excellents moyens de gérer et de diffuser l'information relevant de la doctrine, dont les publications, les listes d'équipements, les ordres de bataille (ORBAT) et les outils de planification d'état-major.

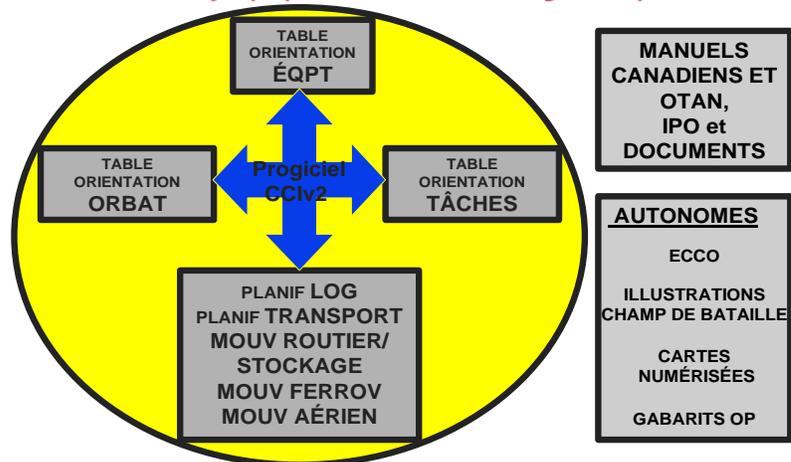
C'est pourquoi, en août 1997, le DDAT a parrainé la production d'un prototype de coffre de campagne informatisé (CCI) devant fournir, sous forme électronique, une partie de l'information et des outils de planification opérationnelle à apporter dans les postes de commandement et à mettre à la disposition des officiers d'état-major et des stagiaires des collèges d'état-major. Le prototype se présentait sous la forme d'un CD-ROM baptisé « Viper97 ». Malgré les quelques erreurs présentes dans les bases de données et les lacunes sur le plan de la fonctionnalité, ce CD-ROM a été accueilli comme un outil

utile. Pour améliorer Viper97, il a donc été décidé de soumettre le CCI à un cycle complet de développement comprenant, notamment, la définition formelle du produit et l'assurance de la qualité. Sous la direction de l'état-major du Directeur, Besoins en ressources terrestres (DBRT), un projet collectif a donc été lancé en collaboration avec l'état-major du DDAT, le quartier général de la 1<sup>re</sup> Division du Canada, CGI Québec et le CRDV et a abouti à la version 2 du coffre de campagne informatisé (CCIV2). Le CCI fait désormais partie des logiciels de base de la Force terrestre et le soutien technique en est assuré par le Centre de génie logiciel (Terre) (CGLT).

### CARACTÉRISTIQUES

Le CCIV2 se compose de deux CD-ROM. Il offre aux commandants et à leur état-major les ouvrages de référence, les données d'état-major et les outils de planification opérationnelle les plus courants. Par ailleurs, en prévision du perfectionnement et de la mise en service du SCFT, le CCIV2 aidera à former les

**CCIV2 - Concept**  
SCFT - Tableau synoptique des données et du logiciel de planification



membres du personnel et à leur montrer les avantages et la commodité de données et d'outils sous forme électronique.

Au départ, les bases de données ont été créées à partir des ORBAT et listes d'équipements du Système d'information de gestion de l'équipement de l'Armée de terre (SIGEAT), puis elles ont été enrichies afin d'être utiles aux quartiers généraux de formation et aux collèges d'état-major. Les outils de planification ont été élaborés à partir des concepts explorés dans le cadre du projet Caméléon et à partir des algorithmes du planificateur CANLOG actuellement en service et mis au point de concert avec l'état-major G4 du QG 1 Div CA. Des fonctions d'importation et d'exportation limitées permettent l'échange de données avec d'autres programmes pour la gestion des tables d'organisations et d'équipements. Enfin, il est également possible de copier la plupart des données dans le presse-papiers de Windows ou directement dans le logiciel Microsoft Excel 97.

Voici quelques-unes des principales caractéristiques du CCIv2 :

**Le programme d'enchaînement du CCI :** Le programme d'enchaînement donne accès à toutes les tables d'orientation, à tous les outils de planification et à toutes les données de doctrine en lecture seulement. De plus, les utilisateurs peuvent créer une opération à l'appui de missions ou de tâches confiées et employer les tables d'orientation pour effectuer la planification opérationnelle nécessaire à l'appui des missions ou des tâches confiées. Pour faciliter la consultation, d'autres ouvrages de référence sont également accessibles par le programme d'enchaînement. Les tables d'orientation ci-dessous forment le programme d'enchaînement :

**La table d'orientation Équipement.** Cette table d'orientation permet de créer, de modifier ou de supprimer des renseignements concernant l'équipement prévu en doctrine et de voir toute l'information à ce sujet. L'équipement comprend des véhicules, des remorques, des abris, des armes, des munitions, des aéronefs, des ressources de GE, de

## CCIv2 - Programme d'enchaînement



l'équipement de communication, des génératrices, du matériel du génie et du matériel médical.

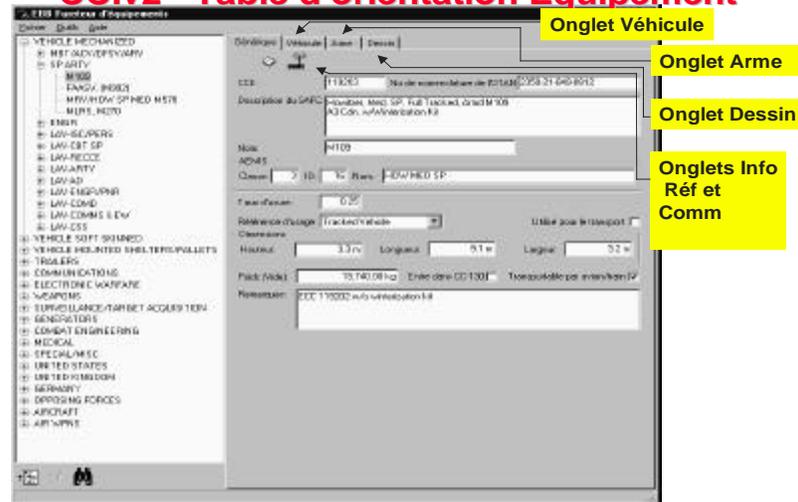
**La table d'orientation ORBAT.** Au moyen de cette table, les utilisateurs peuvent créer ou modifier des renseignements concernant les ORBAT prévus en doctrine ou afficher toute l'information à ce sujet. On peut créer des organisations de toutes pièces, ou copier des éléments de différents ORBAT en mémoire. Les utilisateurs peuvent également affecter de l'équipement et du personnel à de nouvelles structures organisationnelles qu'ils ont créées.

**La table d'orientation Tâches.** Cet outil sert à planifier des tâches, groupées en phases, et à les représenter graphiquement. Au moyen de cette table d'orientation, il est également possible d'attribuer une tâche à une unité en particulier de l'ORBAT qui a été défini. Enfin, les utilisateurs peuvent créer une articulation tactique des unités associées à des tâches en particulier et s'en servir par la suite pour le calcul des besoins en matière de soutien logistique.

**Le planificateur Soutien logistique.** Grâce à ce planificateur, il est possible de calculer les besoins sur le plan des approvisionnements de combat, des moyens de transport et des mouvements pour diverses articulations dans le cadre d'opérations couvrant l'ensemble du spectre des conflits. En plus d'évaluer la quantité d'approvisionnements nécessaires, le planificateur calcule le nombre de palettes dont on a besoin pour leur transport. Il est ensuite possible d'utiliser les calculs effectués par le logiciel en les modifiant manuellement afin de tenir compte des contingences. Les planificateurs suivants sont disponibles :

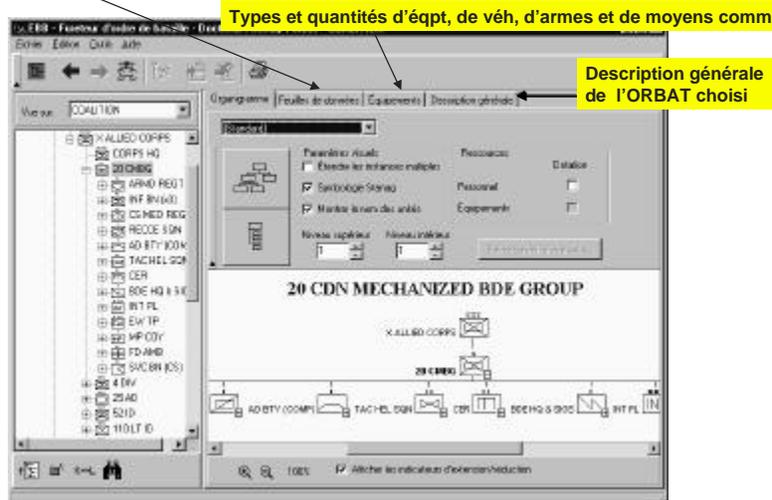
**Le planificateur Transport.** Cet outil aide à déterminer le nombre de véhicules nécessaires au transport de tous les approvisionnements calculés par le planificateur Soutien logistique. Il compare également le résultat obtenu au nombre de véhicules dont disposent les unités affectées aux missions ou tâches.

## CCIv2 - Table d'orientation Équipement



## CCiv2 - Table d'orientation ORBAT

Fiches de renseignements sur le pers, l'éqpt, les véh, les armes et les comm de l'ORBAT choisi



**Le planificateur Mouvement routier.** Ce planificateur fournit à l'utilisateur un tableau détaillé des mouvements et transports routiers. On peut également s'en servir pour créer un programme de stockage.

**Le planificateur Mouvement aérien.** Cet outil sert à évaluer le nombre d'aéronefs nécessaires au transport du personnel, de l'équipement et (ou) des approvisionnements d'une organisation à partir de considérations de poids et de volume. À noter toutefois que cet outil ne permet pas d'obtenir un tableau de fractionnement détaillé.

**Le planificateur Mouvement ferroviaire.** Ce dernier planificateur offre des solutions pour le chargement d'un train en fonction du nombre et du type de wagons disponibles, de l'équipement à charger et d'autres critères définis par l'utilisateur. Le planificateur reprend ses calculs chaque fois que l'utilisateur lui en donne la commande. La cohésion des unités est préservée.

**Doctrine de la Force terrestre.** Le CCiv2 contient toutes les publications de doctrine de la Force terrestre disponibles sur le site de la bibliothèque électronique de l'Armée de terre du Réseau d'information de la Défense (RID) à l'adresse <http://kingston.dwan.dnd.ca/pubs> depuis le 15 décembre 1998. Pour consulter les manuels de doctrine, il est

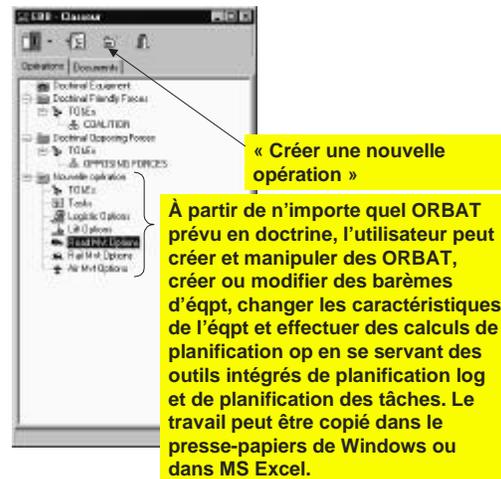
recommandé d'utiliser la fonction « parcourir » plutôt que de charger 600 mégaoctets de publications. Les instructions et procédures uniformisées ci-dessous sont entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 1999 :

**Instructions permanentes d'opération.** Les instructions permanentes d'opération de formation (IPOF) fournissent aux commandants et à leur état-major l'information et les instructions dont ils ont besoin pour planifier et mener à bien des opérations au niveau d'une formation et d'une force tactique. Les instructions permanentes d'opération

d'unité (IPOU) et les aide-mémoire tactiques (AMT) fournissent aux commandants d'unité et à leurs subordonnés l'information dont ils ont besoin pour exécuter des missions au niveau tactique. À noter que le CCiv2 ne contient que les versions provisoires anglaises de ces publications. La version finale de ces publications peut être consultée dans la bibliothèque électronique de l'Armée de terre ou sous forme imprimée. À noter également que l'IPOF 103.11, États de préparation, que l'on trouve dans le CCiv2 est incorrecte. Se reporter à ce sujet à l'IPOU 108 ou à la version finale des IPOF.

**Publication alliée sur les procédures 6A de l'OTAN (APP 6A).** La Force terrestre a ratifié l'APP 6A (Signes conventionnels représentant les systèmes terrestres) qui contient les symboles OTAN les plus récents. Le principal changement porte sur de nouvelles silhouettes. **Publication alliée sur les procédures 9 de l'OTAN (APP 9).** La Force terrestre a adopté l'APP 9, Recueil des messages des Forces terrestres alliées, comme norme pour les messages. Parmi tous les rapports et comptes rendus énumérés dans les IPOF et IPOU, 67 sont tirés de l'APP 9. Comme pour l'APP 6A, on a commencé à utiliser la version imprimée de la publication et cette dernière devrait être intégrée à la prochaine version du SCFT.

## CCiv2 - Nouvelle opération et planificateurs





**Gabarits de documents opérationnels.** Le lieutenant-colonel Viens du CCEFTC a généreusement élaboré et mis à la disposition de tous des gabarits en format Microsoft Word 97 pour les appréciations et ordres opérationnels. À noter toutefois que, en cas de différence entre les gabarits et les modèles figurant dans les IPOF ou dans les IPOU, ces dernières prévalent.

**Base de données sur les mines.** Cette base de données renferme des renseignements, dont des illustrations, sur une vaste gamme d'explosifs. Cette application est configurée de manière à offrir un accès de base uniquement. Il est possible de créer à partir de cette base des fiches sur des mines propres à un théâtre ainsi que des brochures à l'intention des membres du génie/pionniers et d'y inclure les techniques d'armement, de désarmement, de neutralisation et d'emplois connus.

**Illustrations du champ de bataille.** En attendant l'inclusion et l'implantation d'un système d'information géographique, des cartes des principaux secteurs d'entraînement ont été incorporées au CCIv2.

**Guide de mesures d'urgence.** Le guide des mesures d'urgence en direct (ERGO) du Centre canadien d'urgence transport (CANUTEC) ministère des Transports, est inclus à titre informatif. Il s'agit d'une version en direct du Guide Nord-Américain des mesures d'urgence, élaborée dans le but d'assurer la protection des militaires et du public et d'identifier rapidement, au cours des interventions, des matières dangereuses particulières ou génériques.

#### DISTRIBUTION ET INSTRUCTION

En février 1999, le DDAT a distribué 3 600 coffres de campagne à l'intérieur de la Force terrestre, dans les collèges d'état-major et aux états-majors interarmées et de liaison. Le but visé consiste à généraliser la distribution, l'instruction et l'utilisation. À cette fin, des représentants des formations, unités, forces interarmées et collèges d'état-major ont reçu une formation d'instructeur en décembre 1998. Il incombe à chaque collège et chaîne de commandement de planifier et d'offrir l'instruction de suivi pour les utilisateurs.

## ÉVOLUTION

Le CCI est considéré comme un excellent produit qui guidera les commandants et leurs états-majors dans leur apprentissage des systèmes de commandement automatisés. Pour faire évoluer le CCI, nous avons toutefois besoin des commentaires et suggestions d'amélioration de la part des utilisateurs. Tous sont également fortement encouragés à contribuer à l'amélioration de nos manuels de doctrine. Dans l'intervalle, le DBRT harmonisera le développement du CCI avec les autres projets de systèmes de commandement et contrôle et le DDAT achèvera ses recherches de données sur le Corps pour inclusion dans les tables d'orientation ORBAT et ÉQUIPEMENT.

## RÉSUMÉ

L'implantation fructueuse du CCIv2 est considérée comme essentielle à l'adoption d'une approche unifiée à l'instruction et aux opérations de la Force terrestre. La clé du succès réside dans le soutien apporté à l'implantation et à l'évolution continue du produit. Le soutien de tous les commandants et états-majors est indispensable. Prière de transmettre toute suggestion ou tout commentaire au sujet du CCIv2 au DDAT 6 ((613) 541-5010, poste 5956, B.P. 17000 Succ des Forces, Kingston, ON, K7K 7B4), ou au DBRT 4-7 / QGDN Ottawa (Quartier général de la Défense nationale, 101 promenade du Colonel-By, Ottawa, ON, KIA 0K2).



## AVEZ-VOUS BESOIN D'AIDE?

*Le Centre de recherche pour la défense Valcartier (CRDV) offre un service de dépannage pour les utilisateurs du CCIv2 qui expérimentent des difficultés. Les coordonnées du bureau de dépannage sont :*

(418) 844-4000, poste 4702

Internet, courrier électronique : [ebbsupport@drev.dnd.ca](mailto:ebbsupport@drev.dnd.ca)

# DE LA DIRECTION DE LA DOCTRINE DE L'ARMÉE DE TERRE

## DOCTRINE DU MAINTIEN EN PUISSANCE

En janvier 1999, le nouveau manuel sur le *Maintien en puissance* (B-GL-300-004/FP-000) a été publié sur le site de la *Bibliothèque électronique de l'Armée de terre* du Réseau d'information de la Défense ([kingston.dwan.dnd.ca/pubs/](http://kingston.dwan.dnd.ca/pubs/)). Il s'agit du manuel-clé de doctrine sur la fonction de combat, maintien en puissance. Ce manuel prend appui sur la doctrine de guerre déjà publiée dans les manuels intitulés *L'Armée de terre du Canada* (B-GL-300-000/FP-000), *Doctrine du niveau opérationnel de l'Armée de terre* (B-GL-300-001/FP-000), *Doctrine du niveau tactique de l'Armée de terre* (B-GL-300-002/FP-000) et *Commandement* (B-GL-300-003/FP-000).

Le maintien en puissance repose sur la doctrine officielle de guerre de manœuvre et de commandement de mission. L'hypothèse de base porte sur le soutien d'une force tactique se déplaçant à une vitesse de 100 kilomètres par jour durant au plus sept jours, et sur sa reconstitution au besoin.

Le manuel comporte neuf chapitres. Les deux premiers chapitres sont consacrés au maintien en puissance en tant que fonction de combat et font le lien avec la doctrine de la guerre de manœuvre et du commandement de mission. Les quatre chapitres suivants présentent les quatre systèmes de maintien en puissance, soit le système de ravitaillement, le système de gestion de l'équipement terrestre (SGET), le système des services de santé (SS) et le système de soutien du personnel. Le chapitre sept porte sur le génie de maintien en puissance, c'est-à-dire le soutien apporté à l'infrastructure par le génie. Le chapitre huit traite du maintien en puissance d'opérations particulières,

d'opérations dans des environnements particuliers et d'opérations autres que la guerre (OAG). Enfin, le dernier chapitre a pour thème les opérations de reconstitution. Voici un bref aperçu du contenu de chaque chapitre.

### LE MAINTIEN EN PUISSANCE EN TANT QUE FONCTION DE COMBAT.

Le maintien en puissance est un processus continu dont le point d'arrivée est le front et qui est axé sur l'acheminement de matériel et de services depuis le Canada jusqu'aux structures de soutien du niveau opérationnel d'un théâtre et de là, jusqu'au soldat se trouvant à la limite avant de la zone de bataille (LAZB). Le diagramme ci-dessous illustre le maintien en puissance en tant que fonction de combat.

Le maintien en puissance s'effectue dans un environnement où se combinent administration militaire et soutien civil. Le soutien civil comprend tous les types de soutien non militaire, dont le soutien

fourni par la nation hôte, des entrepreneurs civils et d'autres entreprises de services. L'expression administration militaire englobe la logistique, l'administration du personnel et le soutien technique de l'infrastructure. La logistique repose sur deux systèmes : le système de ravitaillement et le système de gestion de l'équipement terrestre. L'administration du personnel passe également par deux systèmes, soit celui des services de santé et celui du soutien du personnel.

### PRINCIPES FONDAMENTAUX, FONDEMENTS ET FACTEURS

**Principes fondamentaux.** En matière de maintien en puissance, il existe six principes fondamentaux :

- ✦ La prévoyance.
- ✦ L'économie.
- ✦ La souplesse.
- ✦ La simplicité.
- ✦ La coopération.
- ✦ L'autosuffisance.

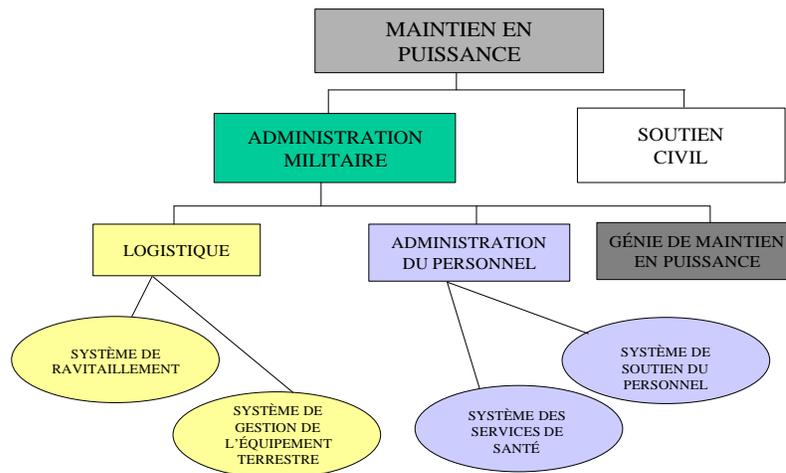


Figure 1. Maintien en puissance

**Fondements.** Le maintien en puissance de l'Armée de terre repose sur un certain nombre de méthodes éprouvées, appelées fondements. Ces fondements sont les suivants :

- \* Une chaîne de soutien unique et homogène (depuis le Canada jusqu'au soldat).
- \* Dans toute la mesure du possible, les forces sont soutenues à l'avant.
- \* Le maintien en puissance doit utiliser le principe de l'augmentation à l'avant.
- \* Le maintien en puissance doit soutenir et non entraver le plan opérationnel du commandant.
- \* Pour offrir une souplesse maximale sur un champ de bataille dynamique, le maintien en puissance doit être pensé en fonction du front.

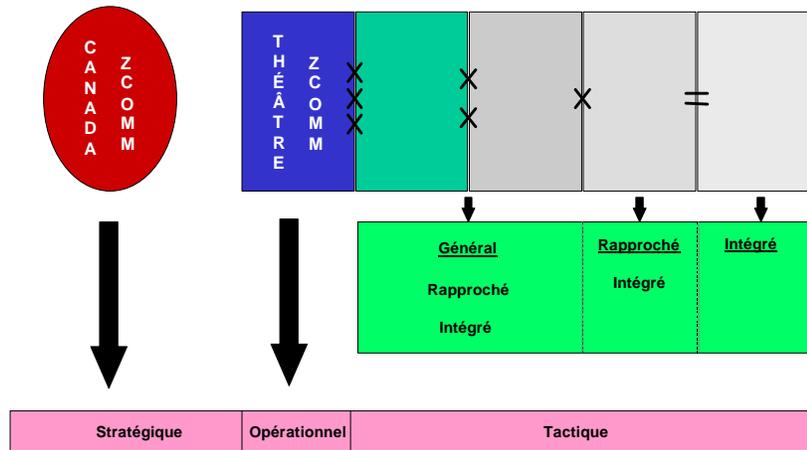
Les formations canadiennes rattachées à une force coalisée auront toujours besoin d'un réseau de distribution d'articles typiquement canadiens provenant du Canada et ce, peu importe la structure de l'organisation de soutien.

**Facteurs.** Pour élaborer des plans de maintien en puissance d'opérations, les commandants ou les états-majors opérationnels doivent préciser dans les plans tactiques ou opérationnels l'information nécessaire à cet égard. Pour s'assurer que l'on a tenu compte de tous les aspects, on s'est doté d'un moyen mnémotechnique rappelant les cinq facteurs à considérer, soit l'acronyme 4DR pour :

- \* Destination.
- \* Demande.
- \* Distance.
- \* Durée.
- \* Risque.

**NIVEAUX DE SOUTIEN**

Le diagramme à la figure 2 illustre les niveaux de soutien correspondant aux niveaux stratégique, opérationnel et tactique des opérations. L'expression soutien intégré désigne les éléments de SSC qui font partie d'une unité, comme la compagnie d'administration d'un bataillon d'infanterie. Le soutien intégré



**Figure 2. Niveaux de soutien**

correspond au soutien ininterrompu dont on a besoin durant la bataille. Il repose sur un système d'échelons. Par soutien rapproché (SR), on entend les éléments de SSC fournis au niveau de la brigade pour offrir du soutien dans un délai de 24 heures, comme un bataillon des services de soutien rapproché (bon svc SR) ou une ambulance de campagne à l'intérieur d'un groupe-brigade. Le soutien général (SG) est le soutien fourni derrière le groupe-brigade. De par sa nature, il s'agit d'une organisation plus lourde et moins mobile. À noter que les organisations de chaque niveau fournissent le soutien prévu à leur niveau respectif ainsi que le soutien des niveaux subalternes aux unités qui ne possèdent pas de ressources de soutien. Par exemple, le bon svc SR fournit un soutien de niveau intégré au peloton de police militaire de la brigade qui ne possède pas de ressources intégrées.

**LE SYSTÈME DE RAVITAILLEMENT**

Le système de ravitaillement est le moyen mis en place pour livrer aux forces combattantes se trouvant dans la zone de combat les approvisionnements de combat, le matériel de défense, les pièces de rechange ainsi que le matériel général et technique dont elles ont besoin. Le système de ravitaillement prend appui sur le transport et l'approvisionnement et ses tâches sont au nombre de sept :

- \* Ravitaillement tactique.
- \* Transport général.

- \* Gestion et distribution du matériel.
- \* Livraison aérienne.
- \* Buanderie, bain et décontamination.
- \* Poste.
- \* Matériel récupéré/retour du matériel.

**LE SGET**

Le rôle du SGET consiste à préserver la capacité opérationnelle de l'ensemble de l'équipement terrestre. Ses tâches sont les suivantes :

- \* Maintenance.
- \* Récupération.
- \* Gestion des pièces de rechange.
- \* Instruction technique.
- \* Acquisition et disposition.

**LE SYSTÈME DES SS**

Le rôle du système des SS consiste à préserver les effectifs de la force combattante. Ses tâches sont les suivantes :

- \* Soins.
- \* Évacuation.
- \* Médecine préventive.
- \* Réaction au stress.
- \* Renseignement intéressant les services de santé.
- \* Ravitaillement des services de santé.
- \* Responsabilité administrative des patients.

**LE SYSTÈME DE SOUTIEN DU PERSONNEL**

Le rôle du système de soutien du personnel consiste à optimiser l'efficacité au combat du personnel en maintenant le moral à un niveau élevé. Ses tâches sont les suivantes :

- \* Remplacement du personnel – remplaçants individuels, groupes constitués et équipages de remplacement avec leurs véhicules.
- \* Dossiers du personnel.
- \* Services financiers.
- \* Agréments.
- \* Services postaux.
- \* Services juridiques.
- \* Services d'aumônerie.
- \* Services de police militaire.
- \* Affaires mortuaires.

**LE GÉNIE DE MAINTIEN EN PUISSANCE**

Par génie de maintien en puissance, on entend les conseils, l'expertise technique, les ressources et les travaux du génie dont la force a besoin pour se maintenir, se reconstituer et se régénérer. Les tâches du génie de maintien en puissance sont les suivantes :

- \* Restauration de la zone arrière.
- \* Maintien des lignes de communications.
- \* Construction verticale.
- \* Services publics.
- \* Coopération civilo-militaire (COCIM) au niveau du génie.

**OPÉRATIONS PARTICULIÈRES, OPÉRATIONS DANS DES ENVIRONNEMENTS PARTICULIERS ET OAG**

Le maintien en puissance d'opérations particulières, d'opérations dans des environnements particuliers et d'OAG pose des défis de taille. Ce chapitre porte sur le maintien en puissance d'opérations aéroportées et aéromobiles et d'opérations de forces encerclées; d'opérations dans des régions arctiques, des déserts et des jungles, en montagne et en zone bâtie ainsi que dans des environnements nucléaires, chimiques et biologiques (NBC). La section consacrée aux OAG traite des défis particuliers posés par les opérations de soutien de la paix et les opérations domestiques.

**OPÉRATIONS DE RECONSTITUTION**

Les opérations de reconstitution ont pour but de rétablir à un niveau acceptable la puissance de combat d'une unité ou formation ayant subi de lourdes pertes au combat. Quand une unité ou formation demeure capable de mener des opérations de combat, mais a besoin d'aide pour se préparer à sa tâche suivante, sa formation d'appartenance entreprend une opération de réhabilitation. Quand une unité ou formation a subi des pertes telles qu'elle n'est plus capable de combattre, le quartier général du deuxième palier suivant dans la chaîne hiérarchique entreprend une opération de reconstruction.

Une opération de reconstitution comporte, notamment, les étapes suivantes : désengagement, SC,

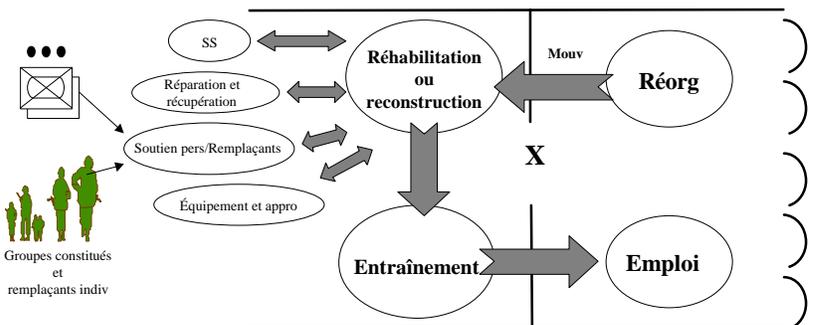
entraînement et mouvement vers l'avant pour la tâche suivante. Le diagramme à la figure 3 illustre le processus de reconstitution.

Le succès d'une opération de reconstitution repose en grande partie sur le maintien et le soutien de la chaîne de commandement existante. L'unité ou la formation est amenée à un endroit où la reconstitution peut s'effectuer en toute sécurité. À l'arrivée de l'unité, les soldats reçoivent immédiatement des soins médicaux, ont accès à des services de soutien du personnel, et l'état dans lequel se trouve l'unité est évalué. Tout l'équipement endommagé ou perdu est remplacé et des remplaçants se joignent à l'unité. Dans la mesure du possible, les remplaçants arrivent en compagnies ou en pelotons constitués. Tout le processus peut prendre jusqu'à 24 heures.

Quand l'unité ou la formation a reçu son personnel et son équipement de remplacement, elle doit s'entraîner avant d'entreprendre sa prochaine opération de combat. L'officier chargé de diriger l'opération de reconstitution doit élaborer le plan d'entraînement nécessaire et fournir à l'unité les ressources dont elle a besoin pour s'entraîner. À la fin de la période d'entraînement, ce même officier doit attester que l'unité ou la formation reconstituée a atteint le niveau souhaité de puissance de combat et qu'elle est prête pour sa prochaine mission. À noter qu'on évalue à sept jours le temps nécessaire à une unité ayant perdu 50 % de son aptitude au combat pour recouvrer 90 % de son potentiel.

**CONCLUSION**

Le lecteur trouvera dans la publication *Maintien en puissance* des explications détaillées des concepts exposés brièvement dans le présent article. Cette publication peut être consultée sur le site pertinent du RID. Des copies imprimées du manuel seront disponibles ultérieurement.



**Figure 3. Le processus de reconstitution**



## DE LA DIRECTION DE L'INSTRUCTION DE L'ARMÉE DE TERRE

### STRATÉGIE D'INSTRUCTION DE L'ARMÉE DE TERRE SUR LE DROIT DES CONFLITS ARMÉS

La Direction de l'instruction de l'Armée de terre saisit l'occasion offerte par le présent numéro du Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre pour décrire l'élaboration de la stratégie d'instruction de l'Armée de terre sur le droit des conflits armés. Durant la transition vers l'armée de demain, celle de l'an 2005, nous devons absolument mettre au point cet élément essentiel de l'instruction de l'Armée de terre et l'intégrer à l'instruction individuelle, collective et du commandement et d'état-major, à tous les niveaux de l'Armée de terre. Cette information est présentée de façon à ce que les autres directions du personnel de l'Armée de terre, les divers quartiers généraux, les unités et chaque membre de l'Armée de terre soient au courant de nos efforts à court et à long termes visant l'élaboration de cet aspect crucial de l'instruction de l'Armée de terre. Le présent article et la stratégie naissante qu'il contient, portent exclusivement sur le droit des conflits armés et non sur les règles d'engagement, qui constituent une question opérationnelle distincte.

Le major Brent Beardsley de la Direction de l'instruction de l'Armée de terre, (DIAT 4-3 (technologie de l'instruction)) fait office de Bureau de première responsabilité pour l'élaboration de la stratégie d'instruction sur le droit des conflits armés. Il a rédigé un article intitulé

*Quel type de guerriers sommes-nous?* pour le présent numéro du Bulletin, qui explique les motifs professionnels et moraux pour lesquels l'Armée de terre du Canada doit s'assurer que ses chefs et ses soldats saisissent pleinement leurs obligations en vertu du droit des conflits armés. Dans un prochain numéro, le lieutenant-colonel Ken Watkin, Directeur juridique/Formation, présentera un article qui exposera les raisons juridiques pour lesquelles l'Armée de terre du Canada doit s'assurer que ses chefs et ses soldats saisissent pleinement leurs obligations en vertu du droit des conflits armés.

#### EXIGENCE EN MATIÈRE D'INSTRUCTION

Le droit des conflits armés est un ensemble de lois internationales et coutumières qui régissent les actes des États et des personnes qui prennent part à un conflit armé. Le Protocole de 1977 de la Convention de Genève, que le Canada a ratifiée en 1990, précise ce qui suit :

1. Les hautes parties contractantes conviennent, en temps de paix comme en temps de guerre, de faire connaître les Conventions et ce Protocole dans leurs pays respectifs et, plus particulièrement, d'adjoindre l'étude conséquent dans leurs programmes

d'instruction militaire, de sorte que ces outils soient connus des forces armées et de la population civile.

2. Tout militaire ou civil qui, en temps de guerre, accepte les responsabilités se rapportant à l'application des Conventions et de ce Protocole, doit connaître à fond le texte de ces documents.

Le Canada, et (par voie de conséquence juridique, professionnelle et morale) l'Armée de terre canadienne, est tenu, en raison de son devoir, de s'assurer que ses chefs et ses soldats reçoivent une instruction et une éducation quant au droit des conflits armés. La stratégie d'instruction sur le droit des conflits armés vise à favoriser la réussite de la mise en place d'un programme d'instruction et d'éducation grâce auquel les chefs et les soldats seront en mesure d'effectuer avec succès les missions militaires qui leur sont assignées, en conformité avec le droit des conflits armés.

#### LACUNE EN MATIÈRE D'INSTRUCTION

Les différentes études et les différents rapports qui ont été produits suite aux opérations en Somalie et aux autres opérations des Forces canadiennes (FC) depuis 1993 (Étude sur le leadership du MDN, Rapport de la Commission d'enquête

sur la Somalie, Instruction militaire non traditionnelle destinée aux casques bleus canadiens, Étude sur le droit de la Somalie, etc.) renferment un nombre imposant de recommandations se rapportant à l'augmentation ou à l'amélioration de l'instruction et de l'éducation quant au droit des conflits armés. Le ministre de la Défense nationale a confirmé l'engagement du ministère de la Défense nationale et des Forces canadiennes d'améliorer l'instruction sur le droit des conflits armés (DDCA) dans sa réponse, en octobre 1998, au Rapport de la Commission d'enquête sur la Somalie.

Afin de tenir compte de ces recommandations, le bureau du Juge-avocat général (JAG) a réalisé une enquête et une analyse, de la situation quant au DDCA dans l'ensemble des FC en 1997-1998. Dans son rapport, *Élaboration d'une stratégie en matière d'instruction et d'éducation*, présenté en mai 1998, le bureau du JAG concluait que l'instruction et l'éducation sur le DDCA dans l'ensemble des FC faisaient preuve de lacunes importantes et que les FC n'étaient pas conformes à nos obligations professionnelles, juridiques et morales établies en vertu du DDCA. Principalement, les lacunes en matière d'instruction avaient trait à quatre points :

- \* L'absence de stratégie globale des FC pour l'instruction et l'éducation sur le DDCA.
- \* Par voie de conséquence, l'absence d'une stratégie d'instruction de la part du Système de doctrine et d'instruction de la Force terrestre sur le DDCA.
- \* Le manque de ressources d'instruction actuelles et suffisantes

pour favoriser l'instruction sur le DDCA.

- \* Le manque d'instructeurs qualifiés pour donner de l'instruction sur le DDCA.

L'absence d'une stratégie globale des FC en matière d'instruction et d'éducation sur le DDCA et, par voie de conséquence, l'absence d'une stratégie d'instruction de la part du Système de doctrine et d'instruction de la force terrestre sur le DDCA, ont constitué des lacunes de taille en ce qui concerne l'instruction de l'Armée de terre. On n'a remarqué aucune méthode concertée ou d'envergure en matière d'instruction sur le DDCA. On n'a pas établi le niveau, les normes et la qualité de l'instruction sur le DDCA. Pour l'instruction, on s'est en bonne partie borné à offrir des périodes d'instruction élémentaire dans le cadre de l'instruction des recrues ou de l'instruction de base des officiers, ainsi qu'une certaine formation durant l'instruction préalable au déploiement et des périodes occasionnelles à l'intérieur d'autres cours d'instruction individuelle. L'absence d'une stratégie concertée et d'envergure des FC incluant une stratégie particulière pour l'Armée de terre est l'une des causes directes de la méthode insuffisante et incohérente qui prévaut en matière d'instruction sur le DDCA. On a par conséquent clairement établi l'exigence d'une approche concertée et complète quant à l'instruction sur le DDCA au sein de l'Armée de terre, en rapport avec le grade, les fonctions et les responsabilités de chacun des chefs et des soldats de l'Armée de terre.

On a déterminé que le manque de ressources d'instruction actuelles et suffisantes pour favoriser

l'instruction sur le DDCA constituait la principale lacune du système d'instruction de l'Armée de terre. Des documents de référence comme le Guide régimentaire des Conventions de Genève (B-GL-318-004/FP-001, 4 septembre 1990) et le manuel de la Convention de Genève (PFC 122, 31 octobre 1973) ne sont pas du tout à jour et sont tombés en désuétude. En outre, le manque d'outils de formation comme des plans de leçon, des bandes vidéos, des diapositives, etc., a grandement nui à l'efficacité de la maigre formation qui a été donnée. En résumé, on doit mettre en branle une initiative d'envergure afin de développer, de se procurer et d'offrir, dans l'ensemble du Système de doctrine et d'instruction de la Force terrestre, les ressources d'instruction, y compris des nouvelles technologies comme la formation assistée par ordinateur, afin d'améliorer l'efficacité des formateurs quant à cet aspect de l'instruction.

Le manque d'instructeurs qualifiés constitue la dernière lacune importante qui a des effets négatifs sur l'instruction portant sur le DDCA. On a principalement réalisé l'instruction à un niveau élémentaire pour « ceux qui étaient disponibles » sans aucune « formation des instructeurs » ni programme de qualification. Aux autres niveaux, l'instruction sur le DDCA a presque entièrement été confiée aux JAG, car les chefs dans la chaîne de commandement ont déterminé qu'ils ne disposaient pas des compétences requises pour assurer cette formation. On doit donc offrir une formation améliorée aux chefs dans la chaîne de commandement et avoir recours à un programme de certification, afin que ceux-ci deviennent compétents et qu'ils soient disposés à assurer

l'instruction sur les exigences de base du DDCA. De plus, on doit élaborer et officialiser la définition précise des responsabilités d'instruction, comme celles en rapport avec le développement, la prestation et la supervision de l'instruction sur le DDCA, entre la chaîne de commandement de l'Armée de terre et les experts du bureau du JAG.

### ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE D'INSTRUCTION

Dans le rapport du bureau du JAG sur l'instruction portant sur le DDCA, on formulait 16 recommandations en vue de l'élaboration d'un Programme d'instruction et d'éducation complet des FC sur le DDCA. Pour le compte de l'Armée de terre, la DIAT a appuyé l'application de ces recommandations par l'élaboration, d'une façon semblable et en parallèle, d'une stratégie d'instruction de l'Armée de terre sur le droit des conflits armés. Ainsi, on s'assure que les efforts de l'Armée de terre sont conformes aux exigences des FC et on favorise une mise en œuvre rapide de cette stratégie. On prévoit terminer l'ébauche de la stratégie d'ici la fin de 1999 et la présenter au Chef d'état-major de l'Armée de terre en vue d'une approbation et d'une mise en œuvre après l'an 2000. Pour l'élaboration de la stratégie, l'Armée de terre compte s'assurer que les questions des ressources d'instruction et de la formation des instructeurs reçoivent toute l'attention nécessaire. On élaborera la stratégie en respectant les lignes directrices suivantes :

- ✦ L'instruction sur le DDCA portera sur la convention de Genève (protection des victimes de conflits),

la convention de La Haye (conduite des hostilités) et les autres conventions et lois internationales pertinentes, afin de s'assurer que nos chefs et nos soldats saisissent pleinement les éléments du DDCA qui sont en rapport avec leur grade et leurs responsabilités.

- ✦ L'instruction sur le DDCA visera à répondre aux besoins opérationnels et pratiques du personnel de l'Armée de terre sur le terrain de même qu'à ceux prévalant au niveau de responsabilité en vertu duquel il exécute ses fonctions.

- ✦ On prévoira une norme minimale de compétence de base, quant au DDCA, pour tous les chefs et les soldats de l'Armée de terre, peu importe leur code de groupe professionnel militaire (CGPM); par ailleurs, des cours de rappel et un examen périodiques seront imposés.

- ✦ On offrira une instruction additionnelle sur le DDCA afin de répondre aux exigences opérationnelles uniques des CGPM (par exemple la Police militaire, le renseignement, etc.).

- ✦ Les ressources d'instruction pour le DDCA seront mises à jour et distribuées à l'échelle de l'Armée de terre afin d'appuyer l'instruction sur le DDCA. On visera principalement à faire appel aux nouvelles technologies d'instruction, comme la formation assistée par ordinateur, qui favorisent une instruction individualisée et adaptée au rythme de chacun.

- ✦ Le rôle du JAG et des chefs dans la chaîne de commandement, quant à l'instruction sur le DDCA, sera établi avec précision; la chaîne de commandement sera responsable de

l'instruction élémentaire et de rappel, tandis que les JAG seront responsables des niveaux supérieurs d'instruction et d'éducation.

- ✦ La responsabilité du développement, de la supervision et de la prestation de l'instruction sur le DDCA sera clairement établie.

- ✦ L'instruction précisera l'applicabilité du DDCA aux opérations de guerre traditionnelles et aux opérations de soutien de la paix.

### CONCLUSION

L'Armée de terre a fait preuve de lacunes quant à l'instruction individuelle, collective et de commandement et d'état-major en ce qui concerne le droit des conflits armés. À court terme, des efforts d'envergure de l'état-major de l'Armée de terre et de l'état-major des FC viseront à élaborer une nouvelle stratégie d'instruction qui permettra de s'assurer que l'Armée de terre canadienne du prochain millénaire disposera des qualifications nécessaires pour comprendre à fond et respecter le DDCA dans le cadre des opérations et des conflits futurs. L'appui professionnel, juridique et moral de chacun des soldats et des chefs de l'Armée de terre est nécessaire à la réussite de la mise en œuvre de cette stratégie.



## PROGRAMME D'ÉTAT-MAJOR TECHNIQUE DE LA FORCE TERRESTRE (PEMTFT)

Le programme d'état-major technique de la force terrestre est l'équivalent canadien du cours technique d'état-major anciennement offert aux officiers de l'armée par le Royal Military College of Science de Shrivenham au Royaume-Uni. Les officiers canadiens ont suivi ce cours pendant plus de 40 ans, avant que des raisons de plus en plus pressantes mènent à la décision de mettre en place un programme canadien d'instruction technique de l'état-major. On a alors mis sur pied le département de sciences militaires appliquées (SMA), au sein de la division du génie du Collège militaire royal du Canada à Kingston, pour administrer le programme. Le premier cours a débuté en septembre 1995. Le PEMTFT IV est actuellement en cours. D'ici le mois de juin 1999, un total de 75 étudiants auront terminé le programme et disposeront de la qualification de spécialiste AEOZ, état-major technique qualifié.

Le département SMA est restreint mais il est unique. Il a en outre à sa tête un colonel entouré de quatre lieutenants-colonels à titre de conférenciers-directeurs de groupe d'étude. Le département SMA peut compter sur plus de 30 enseignants du CMR qui assurent l'enseignement, dirigent les laboratoires, assurent l'encadrement des projets et offrent leur aide pour tous les aspects des cours. Ces enseignants proviennent des facultés de génie, de sciences et des affaires du Collège.

### ÉVOLUTION DU PROGRAMME

Actuellement, le PEMTFT comporte neuf cours :

SMA 501 Éléments des technologies de la défense

SMA 502 Défense nucléaire, biologique et chimique

SMA 503 Gestion de la défense

SMA 504 Systèmes de communication militaires

SMA 505 Systèmes d'information militaires  
SMA 506 Véhicules militaires, systèmes de mobilité et de contre-mobilité

SMA 507 Systèmes d'armes modernes

SMA 508 Reconnaissance, renseignement, surveillance et acquisition d'objectif

SMA 509 Projet

La désignation « SMA 500 » indique qu'il s'agit de cours du deuxième cycle. Après avoir réussi le PEMTFT, les candidats qui se qualifient peuvent s'inscrire au nouveau programme de maîtrise en sciences militaires appliquées au Collège militaire royal du Canada. Deux options s'offrent à eux, soit un volet thèse et un volet cours comprenant cinq cours d'une session choisis dans un secteur d'étude se rapportant à la gestion de la défense. Au besoin, les travaux de cours du PEMTFT peuvent représenter trois crédits en vue de l'obtention d'une maîtrise en arts, en sciences ou en génie. Certes, tous ces aspects sont importants pour le programme en général, mais il ne faut pas oublier que le PEMTFT offre des avantages appréciables pour l'Armée de terre. Les employeurs qui ont fait appel aux diplômés du PEMTFT ont indiqué que ces officiers ont constitué un atout précieux dès leur arrivée. Ils ont l'avantage d'avoir fait l'expérience du Système de gestion du programme de la défense tout au long de leur cours, d'avoir réalisé des visites d'étude aux Centres de recherches pour la défense et d'avoir étudié les technologies se rapportant aux systèmes d'armes terrestres.

En ce qui concerne la recherche, le PEMTFT s'impose comme ressource importante pour l'Armée de terre quant à l'enquête sur les problèmes technologiques actuels et futurs. Le projet à réaliser dans le cadre du cours (SMA 509) se fait en équipe de deux ou trois étudiants qui font une recherche et proposent des solutions aux problèmes qui leur ont été confiés par le

département SMA, habituellement par le Directeur des besoins en ressources terrestres. Ces projets profitent directement à l'Armée de terre. Deux projets sont dignes de mention : une étude du système central de gonflage des pneumatiques du VBL III et une étude des suites d'aide de défense pour les véhicules de combat blindés. Les rapports de projet ont suscité des commentaires élogieux de la part des milieux internationaux de la défense, qui ont conféré un prestige aux étudiants et au travail qu'ils accomplissent dans le cadre de ce programme. Un exemple de résumé analytique de projet est joint à la fin du présent article à titre d'information. On peut se procurer les rapports de projet auprès du département SMA.

### EMPLOI

Les possibilités d'emploi des diplômés du PEMTFT sont en pleine croissance. Par le passé, les diplômés ont occupé des postes au sein des états-majors des besoins en ressources, des états-majors d'équipement ou des essais et de l'évaluation. On continuera certes à leur offrir ces postes, mais on reconnaît petit à petit que ces diplômés peuvent représenter un apport important au domaine opérationnel qui devient de plus en plus évolué sur le plan technique. Ainsi, des diplômés retournent aux unités afin d'agir en qualité de capitaines-adjudants-conseillers techniques (à ne pas confondre avec les Officiers d'unité -Maintenance) afin d'aider les commandants à tirer le maximum des nouveaux systèmes d'armes qui sont mis en service. On ne perçoit plus les diplômés comme des « technophiles » et ils ne sont plus confinés à jamais dans des postes techniques. Le lieutenant-général Bill Leach a précisé : « Nous comptons sur vous pour contribuer au développement d'une armée qui doit s'acquitter de rôles en constante évolution. »

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE – SUITES D'AIDE DE DÉFENSE

*Par : Capitaine G.A. Dyck, Capitaine R.D. Embree, Capitaine R.A. Little*

1. Ce projet vise à modéliser une suite d'aide de défense (SAD) afin de déterminer si cette suite permet d'améliorer de façon considérable la capacité de combat de certains véhicules canadiens en service.

2. Le modèle comprenait deux éléments. Tout d'abord, un engagement un contre un portant sur deux questions : une analyse temporelle afin d'établir la capacité d'une contre-mesure donnée à réagir à une menace particulière et une évaluation de l'efficacité des contre-mesures lancées en réaction à la menace. Le second élément consistait à valider les données du scénario un contre un, à l'aide du système de simulation JANUS, qu'on a modifié afin d'y intégrer un système SAD. On a réalisé une analyse comparative d'un scénario référence et d'un scénario modifié. On s'est servi de la corrélation entre les données « un contre un » et les résultats JANUS afin de confirmer l'amélioration de l'efficacité au combat d'un véhicule blindé de combat (VBC) protégé par un SAD.

3. Le concept de SAD consistait à utiliser un système boulonné qui peut être employé sur tous les VBC de l'Armée canadienne. Il comprend un récepteur d'alerte laser HARLIDS, un contrôleur SAD, un système fumigène multispectral (VIRSS), un laser d'aveuglement (BRILLIANT) et un système de blindage actif (SOPRAS). Aux fins du projet, on a installé ce système sur trois véhicules de l'Armée canadienne : un ADATS, un Léopard C2 et un VBL-3/Coyote.

4. **Résumé de la modélisation.** Dans tous les cas, le SAD offrait une protection au véhicule hôte. L'effet était le plus grand contre le système TOW à vol lent et à délai d'engagement long. Le SAD s'est avéré moins efficace lorsque le système d'objectif était en mouvement et engagé par un blindé.

5. **Conclusion.** L'Armée canadienne devrait installer des systèmes SAD de première génération sur tous les nouveaux VBC. On devrait utiliser, pour les VBC actuels qui vont être encore utilisés en première ligne après l'an 2000, le module de rattrapage axé sur le système adopté pour les nouveaux véhicules.

## RÉSUMÉ ANALYTIQUE – LE CASQUE DE COMBAT ET L'EFFET DE LA CHALEUR

*Par : Major A. Balasecivius, Major B. Taylor, Capitaine S. McLean*

1. Le casque de l'avenir fera partie intégrante de la capacité de combat du soldat. En plus d'offrir la protection balistique traditionnelle, ce casque doit être en mesure de recevoir les systèmes d'aide à la décision entièrement intégrés. Ces systèmes comprennent les données de la connaissance de la situation affichées à un dispositif de visualisation tête haute (HUD). En outre, des fonctions comme la protection balistique des yeux, la protection nucléaire, biologique et chimique ainsi que la protection contre les très grands froids et les très grandes chaleurs deviendront sans nul doute la norme pour les casques.

2. Le présent rapport démontre de quelle façon le casque peut alléger les effets éventuels de la chaleur. Nous y présentons un résumé de l'historique des casques ainsi que les principes de base du casque de combat utilisé actuellement. De plus, nous examinons les problèmes causés par l'accumulation de la chaleur inhérente à l'intégration qui prévaut pour les systèmes propres au casque. Il ne s'agit pas d'une étude complète des effets de la chaleur : nous visons plutôt à établir, de façon générale, comment la dissipation thermique à partir du casque se produit. Nous formulons des recommandations, le cas échéant, sur les modifications possibles au casque de combat actuel et aux paramètres de conception des modèles futurs.

3. Pour la recherche réalisée en vue de la rédaction du rapport, nous avons fait appel à la documentation existante et à des essais de laboratoire. Pendant trois jours, nous avons recueilli des données lors d'essais effectués à l'Institut militaire et civil de médecine environnementale (IMCME), qui ont fait suite à une séance d'enseignement tutoriel avec M. Randall J. Osczevski, de l'IMCME, sur la conception et les fonctions d'un simulateur thermique de tête (THS) sur mesure à quatre zones. Durant les essais, on a recueilli une énorme quantité de données sur les performances de trois types de casques, en ce qui a trait à la dissipation thermique du THS. Les données recueillies indiquent comment la conception du casque influe sur le transfert thermique de la tête humaine.

4. Nous disposons d'informations suffisantes pour affirmer que la capacité du casque de combat à dissiper la chaleur du soldat est réduite lorsque la protection balistique faciale est intégrée au casque. Étant donné que les progrès technologiques favorisent la conception de casques de combat fermés, dotés de HUD et de systèmes d'aide à la décision intégrés, on ne doit pas négliger le fait que le risque, pour les soldats, de subir les contrecoups de l'accumulation de la chaleur augmente. Dans le cadre de la conception des casques de combat futurs, on doit tenter de réduire ou d'éliminer ce risque élevé.



## LA PRÉPARATION AU COMBAT

*Le major Richard Eaton*

Les exigences en matière de condition physique pour l'infanterie font encore une fois l'objet d'un examen et, lors de la soumission initiale de cet article au Journal de l'infanterie, on annonçait le retrait de ces exigences du programme d'aguerrissement.<sup>1</sup> On nous a même dit récemment de ne pas courir avec des bottes de combat.

Au cours des années précédant 1998, les critères de condition physique imposés dans le cadre du programme d'aguerrissement ont constamment changé, à commencer par l'abandon de la marche de 13 km (7.8 milles) avec une charge de 24 kg (55 lb) en moins de deux heures jusqu'à l'absence totale d'exigences physiques formelles. Avant l'introduction du programme d'aguerrissement, même si chaque établissement et unité d'instruction appliquait son propre régime de condition physique, il n'existait pratiquement aucune norme officielle d'aptitude au combat dans l'infanterie pour la Force régulière et la Réserve directement liée aux difficultés physiques extrêmes des opérations débarquées.

Nos méthodes actuelles de préparation physique et mentale à l'activité reconnue comme la plus stressante pour l'être humain – le combat terrestre – suffiront-elles à garantir que notre infanterie sera assez solide pour livrer et remporter la prochaine bataille? Dans nos efforts pour agir comme un employeur juste et équitable, rendons-nous à nous-mêmes, à notre pays, à nos alliés et à nos soldats un mauvais service en utilisant un système de sélection qui ne peut éliminer

efficacement ou officiellement les candidats incapables d'atteindre un niveau suffisamment élevé d'aptitude au combat?

Le présent article a pour objet d'inciter les fantassins à élaborer et à appliquer des normes de sélection fondées sur la condition physique, qui soient plus rigoureuses et plus conséquentes, à l'intention de notre corps. Il vise également à :

- ✦ Nous rappeler les réalités physiques du combat de l'infanterie débarquée.
- ✦ Examiner les normes d'aptitude au combat éprouvées au sein de deux autres organisations d'infanterie dont la réputation n'est plus à faire sur ce plan, dans le but de prendre modèle sur celles-ci pour élaborer les nôtres.

*La première qualité du soldat est la constance à supporter la fatigue, la valeur n'est que la seconde; les épreuves, la pauvreté et la misère sont la meilleure école pour le soldat.*

**Napoléon Bonaparte  
Maximes de guerre**

La tâche du fantassin est sans nul doute difficile et exigeante, tant sur le plan physique que mental. Pour réussir à aborder et à détruire l'ennemi, les fantassins doivent être

capables de porter de lourdes charges d'armes, de munitions et de denrées sur de grandes distances, quels que soient le terrain et les conditions climatiques, tout en affrontant l'ennemi et en le mettant en échec. Oui, soyez sûrs que nous allons trouver des terrains et des situations où il nous sera impossible d'atteindre l'objectif à bord d'un VBL/Grizzly/Bison/M113. Dans cette perspective, les fantassins doivent, bien entendu, être prêts à transporter des charges extrêmement lourdes suivant la situation de l'ennemi et du terrain. Comme l'a décrit le feld-maréchal Erwin Rommel, ses troupes et lui ont vécu des expériences extrêmement éprouvantes sur le front italien en 1917 :

La prise du Mont Matajur a eu lieu cinquante-deux heures après le début de l'offensive... Mes troupes de montagne ont été dans la mêlée pendant presque tout ce temps-là ... Chargés de mitrailleuses lourdes sur leurs épaules – mes soldats ont surmonté des différences d'élévation de huit mille pieds en montée et de trois mille en descente et ont franchi une distance de douze milles [en ligne droite] à travers des formations montagneuses inhospitalières.<sup>2</sup>

Soixante-cinq ans plus tard, au cours de la campagne des Falklands en 1982, le caporal suppléant Vincent Bramley, du Peloton de mitrailleuses, 3<sup>e</sup> Bataillon, The Parachute Regiment

(3 PARA), mentionne avoir vécu des choses sensiblement analogues à celles rapportées par Rommel. Après une marche à l'ennemi de 50 milles qui avait duré deux jours, le 3 PARA – équipé d'armes personnelles, de grenades, de mitrailleuses polyvalentes (MP) et de trépieds, d'armes antichar et d'autant de munitions qu'il était possible de transporter – s'est dirigé vers la ligne de départ pour mener l'attaque contre le Mont Longdon :

Devant nous s'étalaient quelque douze kilomètres de terrain et une rivière. Mon équipement pesait à lui seul environ cent livres, peut-être davantage. Beaucoup de jeunes de notre groupe ont dû échanger leur équipement tout le long de la marche – une mitrailleuse contre un trépied – par exemple. Les Milans, encombrants et peu maniables, passaient d'une épaule à l'autre. Au fur et à mesure que la nuit tombait, je pouvais discerner le mince trait des troupes se fondant dans l'obscurité, aux prises avec leur équipement...<sup>3</sup>

Il est clair que le poids des munitions nécessaires à l'infanterie pour supprimer et détruire l'ennemi en temps de guerre représente la plus grande différence entre le chargement du fantassin pendant les exercices en temps de paix et celui des opérations en temps de guerre. « Les munitions constituaient notre charge principale », rappelle le caporal « Lofty » Large qui a participé à la campagne Jebel Akhdar, à Oman, en 1959 :

Je me rappelle que je transportais deux roquettes de 3,5, quatre grenades 90 (Energa) ... Huit grenades n° 36, six grenades n° 80 (phosphore blanc). Cinq chargeurs de 20 cartouches de munitions de fusil, plus 100 balles dans la cartouchière en bandoulière. Une

boîte de 250 cartouches de munitions pour mitrailleuse de calibre 30... Mon sac à dos « bergen », une fois chargé, pesait 98 lb. Ma ceinture pesait 22 lb – soit un total de 120 lb [sans ] mon fusil. Tout le monde en portait autant.<sup>4</sup>

À quel point la charge du fantassin canadien débarqué serait-elle aujourd'hui différente?

Abstraction faite de l'équipement habituel de « campement » et d'autres articles superflus que nous nous obligeons maintenant à transporter pendant nos exercices, et qui seront pour la plupart remplacés par des munitions en situation réelle de combat, nous, les fantassins, pouvons toujours compter transporter des charges considérables. Outre les gilets pare-éclats, les sangles de toile, les armes personnelles, les grenades et les munitions, qui donc est censé transporter les munitions destinées aux armes collectives?

Les troupes de la compagnie de fusiliers, bien sûr.

Ainsi donc, les officiers et les militaires du rang se chargent de cartouchières en bandoulière de 5,56 mm avec maillon pour utilisation dans le peloton, et des cartouches de 7,62 mm (maillon), ainsi que de munitions pour mortier de 60 mm et 81 mm pour nos armes d'appui durant l'attaque/l'embuscade/la marche à l'ennemi, etc. En outre, maintenant que nous avons adopté la nouvelle arme antichar Eryx, il faudra aussi transporter des munitions pour ce monstre sans compter le système d'arme lui-même, suivant les besoins au sein de la compagnie de fusiliers. On peut donc supposer que l'infanterie débarquée aura à transporter des charges pesant jusqu'à 100 lb, maintenant et dans l'avenir.

Un manque de préparation à la guerre débarquée entraîne de sérieuses conséquences. Par exemple, si l'on observe les actions d'éclat des unités The Parachute Regiment et du Royal Marines Commando lors de la guerre des Falklands, on constate que les soldats de la 5 Infantry Brigade – dont le rôle était jusque là mécanisé – étaient loin d'être prêts physiquement et mentalement à faire face aux réalités de la guerre d'infanterie débarquée :

Dans l'après-midi du 3 juin [1982], les Welsh Guards ont entrepris une marche sur Goose Green. Ils ont marché pendant douze heures avant que la 5 Brigade convienne avec leur commandant que cet exercice devait être abandonné... peu importe l'enthousiasme et l'efficacité de ces officiers et soldats, ils ne pouvaient guère être aussi prêts mentalement et physiquement à mener une campagne dans les Falklands que la 3 Commando Brigade. Ils étaient entraînés à se battre à partir de transports de troupes blindés. « Nous ne sommes pas des troupes de montagne<sup>5</sup> », a dit l'un des officiers.<sup>6</sup>

Comme ont pu le constater d'innombrables fantassins avant nous, nous ne pourrions pas toujours disposer d'hélicoptères et de véhicules pour nous transporter jusqu'à la zone de rassemblement. Alors que faire? Il peut être instructif d'examiner les programmes d'entraînement physique de deux formations fondées sur l'infanterie et reconnues pour leurs normes d'aptitude physique – The Parachute Regiment et les Royal Marines – afin de mieux déterminer ce que devraient être nos propres normes d'aptitude au combat.

L'APPROCHE BRITANNIQUE : THE PARACHUTE REGIMENT ET LES ROYAL MARINES

Il est bien connu que ces deux organisations d'infanterie britanniques imposent des normes d'aptitude physique très élevées. Comme l'a prouvé la guerre des Falklands en 1982, et comme des études ont permis de le corroborer depuis, l'endurance physique et la résistance mentale qui y est associée ont été des éléments déterminants pour la victoire de l'infanterie britannique dans cette campagne. Il est utile de comparer leurs systèmes de sélection aux nôtres :

THE PARACHUTE REGIMENT

The Parachute Regiment recrute directement dans le secteur privé par le biais des dépôts de recrutement de l'armée. L'entraînement des soldats de ce régiment se résume, à première vue, à un programme type de 24 semaines d'instruction à l'intention des recrues de l'infanterie. La plus grande différence, toutefois, n'est pas seulement le cours de parachutisme de 4 semaines, qui se donne de la 13<sup>e</sup> à la 17<sup>e</sup> semaine à RAF Brize Norton, mais aussi les épreuves très exigeantes sur les plans physique et mental du cours de présélection au parachutisme (PPS, ou Compagnie « P ») qui ont lieu pendant toute la 12<sup>e</sup> semaine. Ce processus de sélection vise à éliminer les candidats inaptes à réussir dans les Forces aéroportées britanniques.

Par conséquent, outre les catégories habituelles d'instruction donnée au cours des trois premiers mois de la carrière du fantassin, la recrue de ce régiment de parachutistes doit également suivre un programme d'entraînement au combat de plus en plus exigeant pour

se préparer à faire partie de la Compagnie « P ». La version « toutes armes » du cours – un condensé de trois semaines de l'expérience de la recrue – est suivie par des officiers qui feront éventuellement partie du régiment tout de suite après avoir obtenu leur commission de la Royal Military Academy Sandhurst, ainsi que par tous les autres militaires qui espèrent servir dans la 5 Airborne Brigade. Tous les candidats doivent réussir la qualification à l'égard de la Compagnie « P » avant d'entrer dans le régiment ou dans les Forces aéroportées. Compte tenu de leur rôle de leadership, les officiers sont tenus d'atteindre des niveaux plus élevés que les non gradés et sont notés en fonction de ces critères.

Les normes sont établies et contrôlées par le personnel de la Compagnie « P », une équipe d'entraînement permanente basée au Dépôt The Parachute Regiment et des Forces aéroportées. Le personnel de la Compagnie « P » accompagne les candidats tout au long du cours – donnant l'exemple en portant un équipement aussi lourd, sinon davantage – et examine constamment le rendement des candidats en se fondant sur les critères établis. Le personnel de la Compagnie « P » est sous le commandement d'un major The Parachute Regiment et comprend des instructeurs d'entraînement physique (IEP) du Army Physical Training Corps (APTC) de même que

Phase	Activités	Tenue/Équipement	Critères
Vendredi, Jour 1	Course d'obstacles tous terrains 2 milles	Bottes, pantalons, gilet EP	Moins de 18 min
	Course avec billots	bottes, pantalons, gilet EP, casque	Équipes de 8 personnes par billot de 130-140 lb, 1,5 mille sur forte pente, effort maximum
	« mêlée » à deux	Tenue EP légère, gants de boxe 16 oz	Agression contrôlée d'une minute
Fin de semaine	Repos		
Lundi, Jour 2	Marche au combat 10 milles	Charge 35 lb, attirail de combat, fusil	Marche tous terrains sur forte pente, 1h 45 min, arrivée avec IEP et groupe de tête
	Trainasium, parcours de développement de la confiance en soi, hauteur de 40-50 pi	Bottes, EP, casque	Réussir à franchir tous les obstacles sans hésitation
	Parcours d'assaut	Bottes, EP	3 fois en moins de 18 minutes
	Voyage au Pays de Galles pour les jours 3, 4 et 5		
Mardi, Jour 3	Marche d'approche 18 milles sur terrain montagneux	Charge 35-40 lb, attirail de combat, fusil	4 km/h, arrivée avec IEP et groupe de tête
Mercredi, Jour 4	Pen Y Fan : montée et descente environ 2 900 pi, 7 milles	Charge 35-40 lb, attirail de combat, fusil	4km/h, arrivée avec IEP et groupe de tête
	Fan Fawr : montée et descente environ 2 400 pi, 5 milles	Charge 35-40 lb, attirail de combat, fusil	4km/h, arrivée avec IEP et groupe de tête
	Marche rapide 6 milles	Charge 35-40 lb, attirail de combat, fusil	1 h 10 min, arrivée avec IEP et groupe de tête
Jeudi, Jour 5	Course avec civières	Attirail de combat, fusil, casque	Civière 180 lb, équipes de 10 à 12 pers, marche et course 7,5 milles (environ 4 km/h)

Table 1. Semaine d'épreuves de la Compagnie « P »

des s/off supérieurs The Parachute Regiment et d'autres unités de la 5 Airborne Brigade.

Au milieu des années 1980, le processus de sélection de la Compagnie « P » était le suivant :

### **SÉLECTION PRÉ-PARACHUTISME (CIE « P ») – 4 SEMAINES**

#### **Préparation de deux semaines :**

La plupart des candidats se préparent intensivement pour la Compagnie « P » avant d'arriver au Dépôt PARA soit individuellement, ou avec l'une des unités de la Brigade aéroportée qui donne des cours particuliers à cet égard. Avant la semaine d'épreuves, le personnel de la Compagnie « P » fait subir aux candidats une période de préparation intensive comprenant l'entraînement en circuit et d'autres activités de gymnastique, la course et des marches de plus en plus longues avec des charges allant jusqu'à 35 lb plus le fusil. À la suite de cette période « exténuante » de deux semaines, les candidats abordent la semaine d'épreuves qui se déroule comme suit :

### **COURS DU ROYAL MARINES COMMANDO - 8 SEMAINES**

À l'instar de la 5 Airborne Brigade, les Royal Marines recrutent directement dans le secteur privé et entraînent des commandos ce qui permet au personnel de l'Armée de se qualifier pour servir avec les unités d'appui et de combat de la brigade (p. ex., artillerie, génie et logistique). L'entraînement de commandos est supervisé par l'Équipe d'instruction au Commando Training Centre Royal Marines (CTCRM) Lympstone. Comme dans le cas de la Compagnie « P », le personnel de l'Équipe d'instruction comprend des

instructeurs d'entraînement physique, et tout le personnel participe à toutes les épreuves de sélection que doivent subir les candidats au cours. Contrairement aux Paras qui privilégient le pays de Galles, les Royal Marines préfèrent utiliser le secteur d'entraînement montagneux de Dartmoor situé tout près dans le sud-ouest de l'Angleterre pour leurs exercices et leurs marches de plus longue durée. Au milieu des années 1980, le cours du Royal Marines Commando comprenait essentiellement les éléments suivants :

#### **Phase 1 : Cours de commandos toutes armes préalable : 2 semaines**

##### **Description des critères :**

- \* Bottes, denims, chemise de combat, 50 redressements assis en 2 minutes, 5 tractions verticales.
- \* Course en groupe de 1,5 mille en 15 minutes suivie par course individuelle effort maximum sur même itinéraire en moins de 11,5 minutes.
- \* Saut d'épreuve élémentaire de natation à partir d'un tremplin élevé en tenue de combat et espadrilles et nage debout pendant 2 minutes.
- \* Épreuve d'aptitude au combat : marche/course de 8 milles tous terrains, avec attirail de combat de 22 lb, sangle de toile, fusil, casque, en 150 minutes.
- \* Saut d'une brèche de 5 pieds, grimper dans un camion.
- \* Transport sur une épaule 100 m en moins de 45 sec.

##### **Autres exigences :**

- \* Marche rapide 4 milles tous terrains avec attirail de combat de 22 lb et fusil, en moins de 40 minutes.

- \* Escalade de cordage 30 pi, attirail de combat de 22 lb, et fusil.
- \* Parcours d'assaut en moins de 5 minutes.
- \* Transport sur une épaule 200 m en moins de 90 sec.
- \* Pleine récupération du cordage.
- \* Techniques de campagne élémentaires, armes, navigation, tactique, deux exercices en campagne comprenant des marches de plus en plus longues avec équipement complet (jusqu'à 60 lb ou même plus).

Après avoir réussi la Phase 1, les candidats complètent la phase finale du cours comme suit :

#### **Phase 2 : Cours de commandos : 4 semaines**

- \* Transport de charge sur 12 milles tous terrains, 60 lb, moins de 4 heures.
- \* Parcours d'endurance 4 milles tous terrains (y compris coupures humides et autres obstacles) en moins de 72 minutes avec attirail de combat de 22 lb et fusil, puis tir de 10 balles à une distance de 100 m à la fin.
- \* Marche rapide 9 milles, moins de 90 minutes avec attirail de combat de 22 lb, et fusil.
- \* Parcours d'assaut « Tarzan » (1 mille) en moins de 13 min avec attirail de combat de 22 lb, et fusil.
- \* Marche de 30 milles sur Dartmoor en moins de 8 h avec attirail de combat de 22 lb, sac à dos de 30 lb et fusil.
- \* Exercice final Dartmoor, ops débarquées niveau compagnie, marches 15-20 km, opérations raid de la taille d'une compagnie.
- \* Dans ces deux exemples, il est clair que les éléments clés d'un programme éprouvé d'entraînement

physique d'infanterie victorieuse au combat sont notamment les suivants :

- ✦ Une norme d'aptitude physique éprouvée au combat, largement diffusée et clairement définie.
- ✦ Un programme d'entraînement progressif se terminant par de longs déplacements sur terrain montagneux avec de lourdes charges d'armes et d'équipement.
- ✦ Une combinaison d'épreuves de préparation et de sélection physiques en « garnison » et « en campagne ».
- ✦ Des niveaux élevés de participation et de leadership au sein d'une équipe d'entraînement hautement qualifiée, tenue d'appliquer les normes et responsables des résultats des cours.

Bref, même s'il est très évident que notre infanterie doit être en bonne forme physique pour pouvoir débarquer et combattre à pied durant tout type de déploiement opérationnel, les normes d'aptitude au combat de l'infanterie du Canada sont actuellement mal définies. L'histoire et l'expérience continuent de prouver que, pour engager et remporter un combat à pied, le fantassin doit être prêt physiquement

et mentalement à transporter les armes, l'équipement et – surtout – les munitions nécessaires pour aborder et détruire l'ennemi, peu importe le type de terrain, les conditions météorologiques et les niveaux de fatigue personnelle. Il faut s'attendre à ce que la charge de combat de chaque fantassin débarqué continue à atteindre parfois 100 lb, spécialement dans le cas de ceux qui dotent les armes d'appui. Les personnes qui prétendent qu'il est possible de maintenir la charge du fantassin à « un tiers du poids corporel », au maximum, et que la gamme de munitions de « premier échelon » sera limitée à quelques chargeurs et grenades, ne tiennent pas compte de l'histoire et des réalités physiques de la guerre d'infanterie débarquée. Même s'il est impératif à la fois pour les chefs et pour ceux qu'ils dirigent de continuer d'étudier des façons de diminuer le poids transporté par le fantassin, nous devons aussi faire face à la réalité et continuer de chercher à améliorer nos normes physiques tout en refusant d'accepter la médiocrité à tous les niveaux de l'infanterie.

Pour nous guider dans l'amélioration de nos normes d'aptitude physique, nous pouvons nous inspirer

de plusieurs exemples de programmes de préparation à la condition physique de l'infanterie, éprouvés au combat et de qualité – notamment les programmes appliqués par The Parachute Regiment et les Royal Marines. En les analysant, nous avons l'occasion de profiter de leçons durement apprises par d'autres organisations d'infanterie dans le monde et d'établir, une fois pour toutes, un programme d'entraînement physique pour le combat « canadien », appliqué de façon conséquente et stimulant pour notre infanterie. Compte tenu de l'environnement politique tumultueux du monde d'aujourd'hui, nous devons être prêts à tout. Par conséquent, il ne faut accepter rien de moins que des niveaux d'aptitude au combat de « catégorie mondiale » pour l'infanterie; sinon, il pourrait en résulter un désastre pour nos soldats, pour notre pays et pour nos alliés.

Nous avons aujourd'hui de bonnes raisons d'appliquer la maxime si souvent citée : « Entraînez-vous durement, combattez aisément. »



### À propos de l'auteur . . .

*Le major Richard Eaton détient un Baccalauréat ès arts en Histoire de l'Université Simon Fraser. Diplômé de la Royal Military Academy Sandhurst, il sert avec The Parachute Regiment et les Royal Marines entre 1981 et 1989 et obtient un diplôme du Collège d'état-major à Camberley. Son service dans l'Armée britannique l'amène à participer à des exercices et à des affectations en Norvège et en Irlande du Nord. En tant que civil, le major Eaton remplit les fonctions de conseiller en gestion supérieure auprès de la société Berlin, Eaton and Associates Limited et possède une vaste expérience de l'amélioration des affaires et du ré-emploi, travaillant principalement avec l'industrie forestière et le gouvernement provincial en Colombie-Britannique. Il sert actuellement avec The Canadian Scottish Regiment à Victoria, en Colombie-Britannique.*

### NOTES

- 1 Les tâches individuelles de combat remplacent maintenant le programme d'aguerrissement pour la Force régulière. Ces tâches comprennent une marche de 13 km avec une charge de 24 kg devant être complétée en 2 h 26 min ou moins. Après cette marche le transport d'une personne sur une épaule, sur une distance de 100 m, doit être complété en moins de 60 sec.
- 2 Rommel, Field Marshal Erwin, *Infantry Attacks*, p. 225
- 3 Bramley, Vincent *Excursion to Hell – The Battle for Mount Longdon*, p.84.
- 4 Large, Lofty. *One Man's SAS*, pp.66-67
- 5 Le « bergen » est le sac à dos utilisé par les forces britanniques, et dont il a déjà été fait mention dans cet.
- 6 Hastings, Max et Jenkins, Simon, *The Battle for the Falklands*, p. 269

## SOLDATS ET TECHNOLOGIE

Bill McAndrew, Ph.D.

Le débat actuel sur les changements que la technologie imprime à la conduite de la guerre a soulevé des questions de fond sur la relation entre la technologie et les soldats, à savoir essentiellement, si la présence de la première rend inutile la présence des seconds. Stephen Hawking aurait-il remplacé Rambo? Les fantassins ont-ils une place quelconque sur le champ de bataille automatisé où dominent le renseignement par satellite et les MGP? Est-ce que le rythme actuel, qu'on peut qualifier d'exponentiel, des changements technologiques ne représente qu'une évolution plus rapide, quantitativement, qu'auparavant ou s'agit-il plutôt d'une différence qualitative fondamentale sur le plan du combat, de la bataille et de la guerre? Pour aider les militaires à se pencher sur ces deux hypothèses et à faire des plans à cet égard, on peut faire un retour en arrière afin d'examiner les origines de la conjoncture et d'entrevoir l'avenir.

### PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Le débat entre les technologues et leurs antagonistes composés sans doute d'humanistes, n'est pas nouveau. Au début du siècle, les événements qui ont entouré la Première Guerre mondiale ont favorisé la cristallisation de cette situation. Ainsi, quelques semaines après le début de la guerre, lorsque les manœuvres se sont enlisées, la guerre est devenue une véritable guerre d'attrition, terme qui est souvent considéré comme synonyme de technologie. Une personne qui a pris part aux hostilités a fait remarquer que la mécanisation, de même que la bureaucratie de la guerre, sont apparues

sournoisement, car dès 1916, «on échafaudait une théorie machiniste sur la conduite de la guerre qui promettait de transformer les hommes et l'unité en entités cybernétiques. Durant les calmes mois d'hiver, on jetait définitivement les assises d'une méthode bureaucratique de prise en charge des opérations»<sup>1</sup>. Jusqu'aux offensives de 1918, au printemps pour les Allemands et à l'automne pour les Alliés, l'infanterie bornait ses déplacements à la patrouille et aux raids des tranchées afin de maîtriser les zones neutres. La technologie régnait sur le champ de bataille par le biais du tir d'artillerie indirect. Les artilleurs comme A.G.L. McNaughton ont fait avancer à pas de géant l'élaboration des procédures d'artillerie modernes. L'amélioration de la technologie des transmissions et celle du travail de l'état-major a favorisé la coordination et le contrôle de l'application du tir de centaines de canons. Sur le plan tactique, la doctrine s'articulait autour de l'omniprésence de l'appui-feu indirect. Le barrage d'artillerie s'est imposé comme l'élément crucial de la planification tactique, car les états-majors étaient en mesure de gérer le tir de canon groupé. Ils quadrillaient le champ de bataille en traçant des lignes de départ, des lignes de compte rendu, des lignes de phase, des lignes d'objectif, des lignes d'ouverture du feu ainsi que tout un éventail d'autres éléments afin de faire régner l'ordre dans le chaos du combat. La gestion des mouvements était plus épineuse. En effet, on ne pouvait pas prévoir les déplacements des fantassins en raison de la présence de fils barbelés et des sols criblés d'obus. Les états-majors

ne pouvaient pas les suivre dans leurs déplacements, sur un champ de bataille ouvert, comme s'ils appliquaient une grille d'artillerie rectangulaire sur celui-ci. La doctrine dictait d'utiliser les canons pour la destruction ou la neutralisation, et l'infanterie pour l'occupation des objectifs limités se trouvant à proximité. On centralisait alors le commandement au niveau le plus élevé possible de la formation.

### ENTRE-DEUX-GUERRES

Les Alliés - les Canadiens, les Britanniques et les Américains - ont perfectionné ce système tactique durant l'entre-deux-guerres. Pourquoi ne l'auraient-ils pas fait? Après tout, ils avaient gagné la guerre de cette façon, ou était-ce plutôt en dépit de cet aspect. Les Allemands, qui avaient perdu la guerre, ont tiré des leçons fort différentes, en particulier à la suite de leur expérience tactique de l'offensive de 1918, alors qu'ils ont préconisé un élément de manœuvre nouveau dans le combat de l'attrition. Beaucoup d'encre a coulé, au cours des dernières années, au sujet de l'évolution de l'*auftragstatik*. On n'a pas hésité à qualifier cette méthode de clé de voûte de l'efficacité au combat de la Wehrmacht au cours de la Deuxième Guerre mondiale. D'autres armées ont tenté d'adopter ce système, mais l'utilisation de la doctrine d'un peuple par un autre peuple est sans doute toute aussi vouée à l'échec que le serait la transplantation de plantes tropicales dans la toundra. Toutefois, cette approche a permis aux Allemands d'accentuer le lien crucial entre les éléments opérationnels et tactiques de

la bataille. Elle a en outre favorisé le recours à de nouvelles technologies (des aéronaves, des chars d'assaut, de l'artillerie et de meilleures armes légères) dans le cadre de la *blitzkrieg* (guerre éclair). Je tiens cependant à préciser que l'efficacité de la *blitzkrieg* était autant tributaire des fantassins que des chars d'assaut. À Sedan en 1940, qui constitue sans doute l'exemple le plus fréquemment mentionné de *blitzkrieg* en action, un très petit groupe de fantassins et de sapeurs ont traversé la rivière à la nage et à l'aide d'embarcations afin de neutraliser les centres de résistance qui bloquaient les radeaux et les chars poseurs de pont qui devaient traverser. Puis, des fantassins ont réussi à percer la muraille défensive plus loin dans les collines. La coordination efficace des doctrines toutes armes a produit la percée blindée.

#### DEUXIÈME GUERRE MONDIALE

On a peaufiné ces systèmes doctrinaux divergents au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Ainsi, l'*auftragstatik*, ou le commandement par mission, s'articulait autour de la décentralisation, de la délégation et de l'initiative disciplinée à tous les niveaux de commandement afin qu'on puisse tirer avantage du chaos propre à un champ de bataille. Les points cruciaux étaient la manœuvre, la fluidité et la souplesse. Un système de décorations et de sanctions venait appuyer une instruction rigoureuse visant à susciter les comportements souhaités. Martin Van Creveld a décrit comment on avait proposé d'accorder une décoration de feuilles de chêne à un commandant de régiment, en plus de sa Croix de Chevalier, parce qu'il avait mené avec doigté son unité lors d'une attaque réussie. Le général qui a examiné la demande l'a refusée, car il a estimé que le commandant n'avait fait que son devoir. La décoration ne serait donc accordée qu'à un officier qui ferait preuve d'initiative en prenant des décisions unilatérales à plus d'une occasion<sup>2</sup>.

Dans notre doctrine, nous avons perfectionné la méthode d'attrition, ou technologique, de la Première Guerre mondiale, en préconisant une centralisation et un contrôle accrus afin de gérer, et non d'exploiter, le chaos. Une puissance de feu appuyée par la technologie d'une puissance aérienne massive dominait la manœuvre. Les fantassins discutaient du niveau le plus approprié pour exercer le mouvement : le peloton, la compagnie ou le bataillon, tandis que les collègues d'état-major enseignaient la gestion du tir indirect. La principale fonction de l'infanterie consistait à suivre un barrage d'artillerie jusqu'à l'objectif. Le général William Depuy de l'armée américaine faisait remarquer, dans son récit des opérations dans le nord-ouest de l'Europe, que le fait d'amener un observateur avancé sur un terrain surélevé et de protéger celui-ci a représenté la fonction la plus importante dont l'infanterie s'est acquittée au cours de cette guerre<sup>3</sup>. À quelques exceptions près, notamment au début, en Sicile, à un moment où des bataillons prenaient l'initiative de façon remarquable avant même que des formations supérieures exercent le contrôle, la manœuvre se bornait en général à des avances restreintes, limitées à la portée de 8 000 mètres de l'obusier de 25 livres. Le mouvement imitait celui d'un jouet « slinky » dont la partie arrière s'avance constamment pour allonger la portée des canons.

Ainsi, dans un cahier d'instruction britannique de 1944, « *Notes From Theatres of War* », on précisait ce qui suit :

Nos propres méthodes tactiques sont détaillées et méthodiques, mais lentes et lourdes. Par conséquent, nos troupes excellent en défense et nos attaques délibérées connaissent habituellement du succès, mais nous pouvons dire sans crainte de nous tromper que, notre manque d'initiative nous empêche de tirer avantage de la situation et que nous récoltons

rarement les fruits de notre labeur. Nous mettons trop l'accent sur les flancs, nous préconisons une administration trop pointilleuse, nous redoutons trop l'échec, par nature, et notre instruction accentue ces aspects. Bien sûr, on remarque des exceptions, mais toute l'attitude envers l'exploitation, en ce qui concerne l'instruction, doit être plus dynamique et spontanée et bien plus entreprenante.

La rigidité dans la coordination des mouvements de l'infanterie avec l'appui-feu a contribué à l'apparition de problèmes de commandement et de moral pour les commandants de bataillon. Les questionnaires remplis après le combat par les officiers ont permis de dégager un point souvent mentionné au sujet du moral, soit le peu d'occasions de faire preuve d'initiative. Les exécutants estimaient que les états-majors supérieurs produisaient des plans détaillés et rigides qu'ils devaient juste mettre en œuvre. Si les procédures de combat étaient réduites, ce qui était souvent le cas, ils disposaient de fort peu de temps pour informer correctement leurs troupes. Lorsque les chefs tombaient au combat, leurs soldats, qui possédaient peu de renseignements sur la mission de l'unité sinon le fait qu'elle devait suivre un barrage d'artillerie en mouvement qui visait un objectif encerclé sur une carte qu'ils n'avaient pas, s'arrêtaient, et l'avance était stoppée. Un aspect inusité de cette doctrine consistait à toujours attaquer les points forts de l'ennemi, au lieu de tirer profit de ses faiblesses. M. Depuy a ajouté :

J'aurais aimé qu'on nous informe de ce point pourtant fort simple, qu'on nous dise d'éviter d'attaquer les points forts de l'ennemi mais plutôt de tenter de dénicher un point faible et de s'acharner sur celui-ci. Certes, ces informations figuraient dans les manuels de campagne, mais pour Dieu sait quelle raison, on ne nous a jamais mis au courant ou peut-être

n'avons-nous pas saisi la nuance. Nous l'avons appris à nos dépens.<sup>4</sup>

Cette doctrine soulève une question cruciale : pourquoi? Quels sont les facteurs qui nous ont amené à cette doctrine? La technologie? Les préférences culturelles? Le comportement des soldats au combat? Ces éléments ont sans doute tous joué un rôle. La confiance envers l'organisation ainsi que le recours à la technologie et aux explosifs brisants pour résoudre les problèmes qui surgissaient sur le champ de bataille ont également joué un rôle important. Certes, on avait pu croire que personne ne pouvait survivre aux barrages massifs ou aux bombardements intenses. Mais ce ne fut pas le cas. En une occasion notamment, en mars 1944, les Alliés ont largué des bombes explosives équivalant à une arme nucléaire d'une kilotonne et demie sur la ville de Cassino. La moitié des 300 soldats allemands qui se trouvaient à cet endroit furent tués. Les autres ont émergé des décombres et ont tenu, dans cette ville, jusqu'à leur retrait deux mois plus tard. Par ailleurs, le manque de confiance inspiré par les capacités des soldats œuvrant sur un champ de bataille moderne et ouvert a aussi contribué. Depuis que l'avènement des mitrailleuses avait rendu désuètes les formations d'infanterie en carré, les commandants se demandaient comment ils pouvaient diriger des fantassins répartis dans des espaces ouverts. Durant la Première Guerre mondiale, on estimait que les nouvelles armées, en raison de leur entraînement et de leurs capacités insuffisantes, ne pouvaient que suivre un barrage. Un historien précise qu'au départ, « il était sous-entendu qu'en y mettant assez de puissance et d'énergie on arriverait toujours à enlever une position et, de plus, un sentiment social voulait qu'on mette l'accent sur le contrôle et la discipline de ses propres troupes plutôt que de se préoccuper de l'ennemi. Parfois, les commandants semblaient davantage inquiets de leurs propres

hommes que de l'ennemi.<sup>5</sup> » On ne s'étonne donc pas du fiasco de la Somme, en 1916, où le Régiment de Terre-Neuve a perdu 90 pour 100 de ses effectifs en une demi-heure, au cours d'une journée où le nombre des victimes s'est élevé à 60 000, dont un tiers de morts. La question s'est également posée durant la Deuxième Guerre mondiale. Certains prétendaient qu'en raison du comportement des soldats, on n'avait d'autre choix que d'avoir recours massivement, et peut-être même uniquement, à l'appui-feu indirect. Des études récentes ont prouvé que l'ensemble de la stratégie guerrière du feld-maréchal Montgomery, qu'on peut qualifier de minutieuse, de méthodique et de délibérée, s'appuyait sur sa perception du comportement de ses soldats.

L'histoire se répétait et on aurait pu se croire à la bataille de la Somme. Parfois la méthode portait fruit, parfois, non. Le Premier corps d'armée canadien a respecté cette méthodologie pour son assaut de la ligne Hitler en mai 1944. Trois bataillons se trouvaient en avant, disposés deux en tête et un en arrière : ces fantassins pouvaient ainsi à peine couvrir le front, qui s'étendait sur 2 000 mètres. Pour appuyer, ces quelques 900 carabiniers à l'avant, il y avait à peu près autant de canons à l'arrière, assurant un tir de barrage synchronisé et complexe. Le bloc rectangulaire progressait méthodiquement pas à pas, tandis que les pelotons tombaient inexorablement à l'arrière à cause des mines, des fils, du terrain accidenté et des centres de résistance allemands. À proximité de la limite droite du barrage, les Allemands situés de l'autre côté d'un ravin ont anéanti, à l'aide d'un tir d'enfilade, les soldats de la Princess Patricia's Canadian Light Infantry et du Loyal Edmonton Regiment qui avançaient.

Ce sont ces questions, plus particulièrement, qui ont eu une incidence sur l'avenir des fantassins. Quelle était leur place dans ce modèle doctrinal? En 1939, on répartissait les

« quelques » soldats de la Force permanente afin de constituer 38 bataillons, répartis dans les 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> divisions d'infanterie et les 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> divisions blindées. Les structures peuvent être trompeuses. En effet, une division d'infanterie comptait peu d'hommes et faisait état d'un rapport combattants/logistique élevé. Les compagnies d'infanterie comportaient rarement plus de 75 fusilliers et souvent elles n'en comptaient que 30 ou 40. Par conséquent, une division formée d'environ 18 000 hommes comptait neuf bataillons et disposait de moins de 3 000 fusilliers. Il s'agissait d'un point sans importance.

D'où venaient les fantassins? De quelle façon les choisissait-on? Qui étaient les meilleurs? En général, la sélection se faisait au hasard. Apparemment, Frédéric le Grand préférait transférer à l'infanterie les membres de la cavalerie qui avaient des rapports « anormaux » avec leurs chevaux. Cette blague « grossière » est sans nul doute attribuable aux « chapeaux noirs », mais cette méthode n'est certes pas plus simpliste que le fait de faire appel, pour constituer les formations, aux gens suffisamment démunis pour devoir accepter ce rôle.

Au fil de l'histoire, on a prétendu au Canada que le seul fait de se porter volontaire prouvait qu'une personne pouvait être un « bon » soldat et, plus encore, un bon fantassin, car ce « métier » n'exigeait aucune aptitude particulière. Les miliciens volontaires recrutés pour les rébellions du nord-ouest et pour l'Afrique du Sud n'ont fait l'objet d'aucune sélection particulière et ils n'ont reçu qu'un entraînement sommaire. La situation n'était pas bien différente en 1914, lorsque le ministre de la Défense, Sam Hughes, n'a pas tenu compte du plan de mobilisation de son état-major et a plutôt lancé un appel aux armes qui invitait tous les gens du pays à prendre part à une aventure fantastique. Les volontaires ont rapidement envahi les bureaux de

recrutement : il s'agissait au début d'immigrants britanniques au chômage qui souhaitaient retourner dans leur mère patrie. L'entraînement se résumait à peu de choses; ces soldats ont appris « sur le terrain » et dans les tranchées.

En septembre 1939, la situation n'avait pas beaucoup évolué. Les commandants de bataillon acceptaient n'importe qui, car le temps pressait. En un mois, on avait recruté plus de 50 000 hommes, et la 1<sup>re</sup> Division foulait le sol du Royaume-Uni avant Noël. La sélection se faisait sommairement : « La recrue doit avoir l'air intelligente, être sobre et avoir les aptitudes nécessaires pour être un bon soldat.<sup>6</sup> » Les problèmes n'ont pas manqué de surgir. La motivation de bon nombre des milliers de soldats envoyés par bateau outre-mer pouvait certes être mise en doute : ceux-ci étaient inaptes ou réticents à se plier aux méthodes de l'armée. Un certain mécontentement était prévisible. En effet, ces gens avaient quitté leur travail, leur ferme et leur famille pour aller au combat et ils se trouvaient prisonniers d'un entraînement sans fin et parfois ridicule dont le but leur échappait. Par surcroît, l'affectation des hommes aux différents postes était des plus arbitraire : beaucoup trop de cuisiniers conduisaient des camions et beaucoup trop de chauffeurs faisaient la cuisine. Le moral des troupes en a souffert, et des milliers d'hommes ont été renvoyés au Canada en raison de leur manque d'efficacité. D'autres ont abouti dans des hôpitaux ou des prisons militaires. Les cliniques psychiatriques de consultation externe regorgeaient de patients. Un de ces établissements mis sur pied en 1942 a accueilli 1 000 patients durant une période de huit mois.

En partie en réaction à ces problèmes, on faisait appel à la technologie effervescente des sciences sociales afin de rationaliser la sélection du personnel et l'affectation de la main-d'œuvre. À l'époque, les psychologues

présumaient qu'ils pouvaient prévoir le rendement éventuel d'une personne en le cataloguant en fonction de sa personnalité. L'idée que des tests éclairés et scientifiques permettraient de déterminer les bons candidats pour le métier de soldat plaisait certes aux administrateurs du personnel. Si on pouvait éviter que les psychopathes, les névrosés, etc., se joignent aux forces armées, on n'aurait à régler que quelques problèmes de comportement. Par conséquent, l'armée a mis sur pied un service de sélection du personnel qui a entraîné un renversement complet de la situation : on est passé de l'absence totale de sélection à une sélection à outrance.

S'inspirant des modèles de la Première Guerre mondiale et des méthodes préconisées par les industries, les officiers de sélection du personnel refusaient des milliers de recrues éventuelles en prétextant tout un éventail de raisons douteuses. « *Turvey* », un roman d'Earle Birney, présente une image ironique de ce processus. Le recours au profil PULHEM a porté fruit, dans une certaine mesure, car on a ainsi pu cerner les candidats qui pouvaient occuper les métiers requis et peut-être même devenir sous-officiers ou officiers, mais sans plus. Les critères préconisés pour la sélection des fantassins étaient à tout le moins imprécis : « Solide équilibre du système nerveux. Attrait pour la chasse et le plein air en général. Intérêt manifesté envers l'entraînement de commando.<sup>7</sup> »

Les officiers de sélection du personnel ont en outre procédé à une évaluation systématique de l'armée d'outre-mer. On présumait à priori que la guerre serait mécanisée et axée sur la technologie : les administrateurs du personnel avaient donc la lourde tâche de repérer les éventuels hommes de métier qui seraient soumis à un entraînement spécialisé. Les commandants de bataillon ont réagi violemment, mais en vain, prétendant

qu'on leur enlevait leurs meilleurs hommes et qu'on anéantissait ainsi la cohésion de l'unité qu'ils s'efforçaient de créer. Le processus de présélection était toujours en marche lorsqu'on a avisé la 1<sup>re</sup> Division, à la fin d'avril, qu'elle devait se rendre en Sicile. Au cours des semaines précédant le départ, les commandants s'affairaient à remplacer les hommes qui avaient été affectés ailleurs. Au combat, cela va de soi, tout le travail incombait aux fantassins. La campagne de Sicile s'est avérée une mise en situation utile : les lignes Ortona, Hitler, gothique et de la rivière, ainsi que les batailles de Normandie, de l'Escaut et de la Rhénanie ont été autrement féroces. Entre 75 et 80 pour 100 des pertes étaient des fantassins. Ils ont également souffert, dans la même proportion, d'épuisement au combat et de troubles psychologiques. Malgré l'expérience concluante de la Première Guerre mondiale et même des conflits antérieurs, quant aux limites de l'endurance humaine, l'épuisement au combat était un aspect embêtant qui venait secouer les idées ancrées au sujet du comportement approprié du soldat. Les commandants étaient ébranlés et doutaient de leurs méthodes, et les établissements psychiatriques de l'armée en Italie et dans le nord-ouest de l'Europe étaient fort occupés. La proportion entre les cas psychiatriques et les blessés était constamment d'un pour quatre, trois ou même deux. En Italie, le Corps d'armée canadien de deux divisions a présenté un peu plus de 5 000 cas en 19 mois. Dans le nord-ouest de l'Europe, le nombre de cas déclarés par les trois divisions était semblable, du jour J au jour de la Victoire en Europe. Ces nombres ne tiennent compte que des hommes qui ont fréquenté un établissement médical. Bien d'autres ont reçu un traitement au sein même de leurs unités.

Les commandants et le personnel médical ont réagi comme ils l'auraient fait pour les maladies vénériennes : ils ne savaient pas s'ils avaient affaire à un manquement à la discipline et s'ils

devaient faire appel à la police militaire ou s'il s'agissait d'un problème médical qui relevait des médecins. Ils ont procédé des deux façons, car les causes d'une efficacité déficiente au combat sont extrêmement difficiles à déterminer. En raison du manque de fantassins qualifiés, le commandant avait recours à un tribunal permanent, sorte de garrot, pour freiner l'hémorragie des effectifs. La plupart des accusations avaient trait à la lâcheté, à l'absence, à la désertion ou à l'abandon d'un détachement de renfort. Au cours des six derniers mois en Italie, par exemple, les cours martiales générales de campagne jugeaient en moyenne entre 5 et 10 hommes par jour. Étant donné qu'on ne pouvait pas avoir recours à la peine de mort comme méthode de dissuasion, les tribunaux imposaient d'office des peines d'emprisonnement de deux à cinq ans avec travaux forcés.

À titre d'exemple, je relate un cas parmi tant d'autres. Le 10 août 1944, près de Caen, un fantassin de 20 ans se tire dans le pied avec sa mitrailleuse légère Bren. Il comptait trois frères dans l'armée, dont un était mort quelques mois auparavant et, depuis deux mois, il s'était bien comporté au combat. Après une semaine de repos, alors que son bataillon retournait au front, il a subi le bombardement d'un de ses propres avions, au cours duquel environ 100 hommes ont péri. Fortement secoué, il a continué à avancer lorsque, pour reprendre les mots d'un compte rendu : « Deux chars d'assaut ennemis se sont mis à tirer sur leur position et ont fait des victimes près de lui. C'en était trop pour lui, il a perdu la boussole et il a ouvert le feu sur lui-même. » On l'a hospitalisé, puis il est passé en cour martiale et on l'a condamné à deux ans d'emprisonnement avec travaux forcés<sup>8</sup>. Il s'agit d'un exemple type d'impasse. Étant donné qu'il avait été en mesure de faire un choix rationnel entre deux situations désagréables, on a estimé qu'il était sain d'esprit et qu'il ne souffrait pas d'épuisement au combat. Si on avait décelé son instabilité

plus tôt, il aurait peut-être simplement passé quelques jours à éplucher des patates dans la cuisine de sa compagnie au lieu de se retrouver en prison.

À l'époque, la plupart des commandants et des médecins estimaient que chaque soldat avait ses limites et ses problèmes et que certains avaient tout simplement plus d'endurance que d'autres. En outre, ils en étaient venus à la conclusion qu'il était impossible de prévoir précisément quels soldats céderaient à la pression et à quel moment. Certains soldats qui avaient été brillants lors de l'entraînement figuraient parmi les premiers à être envoyés au combat. Les conditions de la bataille, la fatigue, les conditions météorologiques, le stress du combat et la détresse étaient tous des facteurs imprévisibles. Ils ont par ailleurs constaté que la personnalité de chacun avait peu ou pas d'influence sur l'épuisement au combat. Malgré la sélection du personnel, les médecins s'apercevaient qu'au moins la moitié de leurs patients faisaient preuve d'excellents antécédents médicaux. Ils ont précisé que seuls faisaient exception ceux qui présentaient des personnalités sociopathiques ou psychopathiques qui, selon leur dire : « Bien qu'ils soient solides physiquement, étaient fort peu résistants au stress émotionnel. Ces personnes ne sont pas en mesure de se rallier à un groupe; ils sont égocentriques, ils ne suivent habituellement que leurs motivations instinctives, ils sont imperméables aux idéologies favorisant le travail d'équipe et ils ne tirent jamais de leçons de leurs expériences. En raison de leur caractère impulsif et immature, ils ne peuvent pas adopter le modèle de comportement commun ou les motivations collectives. Pour eux, l'esprit de corps n'a aucune signification. » Ils ont conclu ainsi : « Contrairement à l'opinion généralement admise, les personnes faisant naturellement preuve d'une personnalité psychopathique font rarement de bons soldats.<sup>9</sup> »? Les

facteurs prédominants du rendement et de l'efficacité au combat des personnes et d'une unité sont plutôt la motivation et le moral.

On peut affirmer qu'au cours des derniers mois de 1944, le principal problème de l'armée était le maintien en puissance. Le maintien de groupes de combat cohérents s'avérait extrêmement difficile, car une mitrailleuse bien placée ou une concentration de mortiers incorrectement synchronisée risquait d'anéantir en quelques minutes des mois d'entraînement acharné. Après avoir été victime d'une embuscade dans la Forêt de La Londe, par exemple, le régiment de South Saskatchewan s'est redéployé pour former quatre compagnies de fusilliers, soit 23 hommes dans la compagnie A, 21 dans la compagnie B, 9 dans la compagnie C et 12 dans la compagnie D.<sup>10</sup> La manière dont les bataillons ont pu préserver la dimension régimentaire reste mystérieuse à ce jour. C'est comme une hache qui est utilisée par une famille depuis plusieurs générations : le manche a été changé trois fois et la cognée, deux fois, mais il s'agit toujours du même objet.

Au front, les répercussions les plus évidentes de la situation se reflétaient dans le départ sans cesse croissant de chefs épuisés et d'hommes de confiance difficiles à remplacer et il ne fait aucun doute que l'augmentation des pertes nuisait à l'efficacité au combat. À preuve cet exemple : « Avant que la compagnie D n'atteigne les canons, quatre hommes avaient déserté. Au cours des 10 jours de combat qui ont suivi, on ne pouvait plus compter sur les soldats, en partie en raison du peu de sous-officiers compétents. Un sous-officier de la compagnie D était tombé au combat et quatre avaient été blessés au cours de la première tentative de traversée de la rivière Savio, car ils avaient dû rebrousser chemin et s'exposer exagérément à l'ennemi pour inciter leurs hommes à les suivre. La compagnie a engagé le combat avec 20 hommes en moins et on savait qu'on ne

pouvait pas, ou à peu près pas, compter sur des renforts. À la mi-décembre, les hommes qu'on avait hissés au rang de caporal suppléant en octobre, commandaient des pelotons au combat.<sup>11</sup> » Paradoxalement, bon nombre des hommes choisis en vue d'un entraînement spécialisé, au début de la présélection, devaient maintenant réintégrer l'infanterie à titre de renfort.

## CONCLUSION

Si la controverse suscitée par la technologie est universelle, on a peut-être intérêt à ne pas en faire fi. L'évolution technologique qui a débuté il y a quelque 100 ans nous a apporté les chemins de fer, une artillerie et des mitrailleuses sophistiquées, les chars d'assaut, les aéronaves et les radios. Les changements ont par ailleurs intégré la bureaucratie dans le champ de bataille ouvert, et les systèmes d'état-major ont évolué pour incorporer des doctrines. L'essence même de l'efficacité, comme toujours, consistait à établir un équilibre entre la technologie et la personne, soit le soldat vulnérable.

En raison du rythme actuel de l'évolution technologique, des gens sont convaincus que les antécédents historiques ne sont d'aucune utilité. Ce débat s'est principalement développé aux États-Unis. Il a débuté après 1970, alors qu'on tentait d'expliquer la guerre du Vietnam où s'affrontaient la technologie et de profondes racines historiques. Lorsqu'on a voulu expliquer comment les forces armées américaines avaient pu perdre la guerre alors qu'elles avaient gagné toutes les batailles tactiques, on est tombé sur Clausewitz, qui mettait l'accent sur le facteur humain dans la bataille, soit l'*auftragstatik*, et sur l'aspect opérationnel de la conduite de la guerre. Cette intéressante recherche des principes de base avait été entreprise aux États-Unis, dans les années 1960, par la RMA (Revolution in Military Affairs) qui tendait à se pencher sur la technologie plutôt que sur le facteur humain. La guerre du Golfe a poussé ce processus encore plus loin. On ne sait toutefois pas s'il ne s'agit que du retour d'un pendule très ancien ou si les causes sont plus profondes. Cependant, à moins que les robots ne

viennent remplacer les humains sur le champ de bataille de l'avenir, on devra encore, comme auparavant, déterminer les rôles et les limites des personnes qui tombent au combat et qui cèdent à la pression. On devra concilier les technologies de pointe et les personnes, les états d'esprit et des attitudes bien plus anciennes. Certes, les technologies n'ont cessé d'évoluer au cours des siècles, mais la physiologie et la psychologie humaines ont fort peu changé. Paradoxalement, on doit composer, tant bien que mal, avec une technologie du troisième millénaire et des modèles humains du deuxième millénaire et tous leurs points forts et leur fragilité. Cette contrainte a toujours prévalu, mais il s'agit peut-être maintenant d'une phase nouvelle et sans précédent. Le défi à relever consiste à préserver une partie de notre humanité.



## À propos de l'auteur . . .

*William J. McAndrew, ancien officier d'infanterie, a fréquenté la York University avant de recevoir son Ph.D. de l'Université de la Colombie-Britannique. Il a enseigné à l'Université du Maine à Orono, il a publié des articles sur l'histoire politique et militaire du Canada, mais il s'est surtout fait connaître par son travail d'historien à la Direction d'histoire, ainsi que par les conférences et visites de champs de bataille qu'ils a dirigées pour le Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne, partageant ainsi, au cours des années, sa passion pour l'histoire politique et militaire canadienne avec un grand nombre de militaires et civils. Maintenant retraité, William McAndrew habite à Ottawa.*

## NOTES

- 1 Charles Carrington, *The War the Infantry Knew* (London, 1987), p. 177.
- 2 Martin Van Creveld, *Fighting Power* (Greenwood, 1982).
- 3 R.L. Brownlee et W. Mullen, *Changing an Army: An Oral History of General William E. DePuy* (Washington, 1988).
- 4 Ibidem.
- 5 Tim Travers, *The Killing Ground* (Londres, 1987), pp. 144-46.
- 6 H.S.M. Carver, monographie non publiée, « *Personnel Selection in the Canadian Army* ».
- 7 Ibidem.
- 8 Cette correspondance figure dans les Archives nationales du Canada, RG 24, vol. 12, p. 726.
- 9 W.R. Feasby, *Official History of the Canadian Medical Services, II* (Ottawa, 1953).
- 10 Rapport du QGAT no 63, « *Manpower Problems of the Canadian Army During the Second War* », DHP.
- 11 Rapport de la DHP, 145.2P7011 (D3).

## QUEL GENRE DE GUERRIERS SOMMES-NOUS?

*Le major Brent Beardsley, MSC, CD*

**A**u cours de l'été de 1998, l'auteur a eu le privilège de suivre le Cours des Forces canadiennes sur le droit des conflits armés au Collège militaire royal du Canada. Ce cours est instamment recommandé à tous les officiers de l'Armée de terre. Le droit des conflits armés (LOAC) est cette partie du droit international qui gouverne la conduite des hostilités au cours d'un conflit armé. Son objet est de réglementer la conduite des hostilités, afin d'assurer la protection des non-combattants contre les risques liés aux opérations militaires et la protection des combattants contre les souffrances inutiles. Le gouvernement du Canada est tenu d'appliquer le droit international coutumier et est partie à de nombreux traités conclus en vertu du droit des conflits armés. À ce titre, tous les membres de l'Armée canadienne sont légalement, professionnellement et moralement tenus non seulement de se conformer aux règles du droit des conflits armés, mais aussi d'en assurer le respect intégral.<sup>1</sup>

Ces dernières années, lors de conversations avec des officiers commissionnés, des sous-officiers et des soldats, l'auteur a constaté avec effroi que deux croyances dangereuses se répandaient dans notre Armée de terre. En premier lieu, il a constaté qu'il est de plus en plus admis que le droit des conflits armés est une cause utopique que nous servons en paroles en temps de paix et lors des opérations de paix, mais que nous écartons en temps de guerre, y voyant une restriction irréaliste à l'usage incontournable de la force. Cette croyance dans l'application illimitée de

la force militaire s'apparente à la doctrine allemande de la *Kriegsraison* qui a émergé au dix-neuvième siècle et selon laquelle la guerre justifie l'emploi de n'importe quelle mesure, y compris la violation des règles du droit des conflits armés. En deuxième lieu, il a constaté que les ordres militaires sont perçus comme des lignes directrices que l'on peut respecter, interpréter, ignorer ou transgresser, selon son bon jugement, dans une situation donnée et à un moment donné. Ces deux croyances menacent notre capacité de combat future et peuvent être la cause de bon nombre de nos problèmes récents.

*L'armée utilise l'expression « esprit guerrier », mais ce dont il s'agit dépasse ce cadre restreint. Il faut être un guerrier, bien sûr, mais aussi être un soldat, ce qui veut dire appliquer la force, selon un processus discipliné et conformément à la loi de la guerre terrestre et aux valeurs qui nous définissent en tant que nation. Ce dont il s'agit va bien au-delà des fonctions de guerrier.*

**Général Fred Franks Jr. (retraité)  
Commandant, VII U.S. Corps  
Tempête du désert**

### OBJET

Le présent article a pour objet d'expliquer pourquoi les membres de l'Armée de terre du Canada doivent, pour des raisons professionnelles et morales, se conformer aux règles du droit

des conflits armés. Dans un prochain article<sup>2</sup>, le lieutenant-colonel Ken Watkin, directeur de la formation en droit, expliquera pourquoi chaque membre de l'Armée de terre doit légalement se conformer aux règles du droit des conflits armés. Ici, nous présumons que le lecteur a une compréhension de base de ces règles, telles que décrites dans « *The Law of Armed Conflict at the Operational and Tactical Level* », ouvrage produit par le Bureau du juge-avocat général et approuvé comme doctrine en janvier 1999.<sup>3</sup>

### OBLIGATION PROFESSIONNELLE

Qu'est-ce qui distingue une armée professionnelle d'une armée irrégulière ou d'une bande de voyous armés? De tout temps, de nombreuses armées dites professionnelles se sont conduites comme des bandes de voyous armés (l'armée de Wellington à Badajoz et à Ciudad Rodrigo pendant la guerre d'Espagne ou les *Waffen SS* à l'abbaye Ardenne pendant la bataille de Normandie). Réciproquement, certaines armées irrégulières se comportent telles des armées professionnelles (pensons à l'Armée révolutionnaire française en 1789 et au Front patriotique rwandais en 1994, pendant le génocide au Rwanda). L'examen de cette question pourrait remplir des volumes de matériel didactique. Dans le présent article, nous nous contenterons, toutefois, d'examiner l'obligation professionnelle d'obéir aux ordres légitimes ainsi que l'obligation qui nous incombe, professionnellement, moralement et militairement, de nous conformer aux règles du droit des conflits armés.

Le gouvernement du Canada, au nom de la nation canadienne, a endossé les règles du droit des conflits armés. Il a adopté une politique, présentée comme un ordre légitime, qui oblige l'Armée de terre à mener ses opérations en veillant à respecter intégralement les principes du droit des conflits armés. En d'autres termes, un ordre a été donné à tous les membres des Forces canadiennes.<sup>4</sup> La chaîne de commandement a aussi l'obligation juridique, professionnelle et morale de veiller à ce que l'ordre donné soit bien compris et correctement appliqué. Par ailleurs, elle devra rendre compte du respect des règles du droit des conflits armés lors de toute guerre future. De leur côté, les subordonnés de tous grades ont l'obligation professionnelle, morale et juridique de respecter et d'exécuter les ordres légitimes. C'est ce qui fait de nous une armée professionnelle, disciplinée et menée de façon efficace et qui nous distingue d'une armée irrégulière ou d'une bande de voyous armés. L'attitude consistant à réduire les ordres légitimes à l'état de lignes directrices qu'on peut délibérément transgresser ou mal interpréter volontairement n'a pas de place dans une formation militaire professionnelle.<sup>5</sup>

En adoptant le commandement de mission comme philosophie de commandement, certains membres de l'Armée de terre du Canada ont commis une erreur d'interprétation et y ont puisé l'autorisation de désobéir aux ordres. Cette attitude s'enracine dans une interprétation fautive, faite de façon délibérée ou par négligence, de la nature du commandement de mission tel que formulé dans la doctrine de l'Armée de terre. Désobéir aux ordres n'est envisageable que dans la mesure où l'on veut respecter l'intention du commandant de niveau supérieur et son but ultime. L'intention visée par le gouvernement du Canada et la chaîne de commandement est d'obtenir le respect intégral des règles du droit des conflits armés dans le but ultime du

rétablissement rapide de la paix. Quelle que soit la situation, donc, le commandement de mission ne confère à aucun chef ni à aucun soldat la permission de transgresser les règles du droit des conflits armés.<sup>6</sup>

En qualité d'armée professionnelle, nous puisons dans le droit des conflits armés les restrictions ou les autorisations qui doivent nous guider dans l'application de la force militaire en vue de diriger notre puissance de combat de façon à vaincre l'ennemi. Selon la doctrine actuelle de l'armée canadienne, la guerre a pour but de faire échec à la volonté de combattre de l'ennemi.<sup>7</sup> Le droit des conflits armés entérine cette vision, d'abord en répartissant les occupants d'une zone de guerre en combattants et non-combattants, puis en veillant à ce que les combattants appliquent, contre les combattants seulement, une force délibérée, et ce de façon disciplinée et proportionnelle. En d'autres termes, le droit des conflits armés prescrit aux combattants de s'attaquer aux combattants. Cette vision de la guerre et la formulation de prescriptions indiquant ce qui est permis et ce qui ne l'est pas en situation de guerre ne sont pas des concepts nouveaux

En l'an 900 A.D., le Vatican a édicté des règles s'appliquant à la conduite de la guerre, dans le document intitulé *Pax Dei* (Paix de Dieu), dans le but de protéger les femmes, les enfants, le clergé, la paysannerie, les bâtiments religieux et le matériel agricole contre la soldatesque en guerre. *Pax Dei* exposait quiconque enfreignait ces prescriptions à la peine extrême de l'excommunication. Les efforts pour assujettir à des restrictions la conduite de la guerre se sont poursuivis jusqu'à nos jours et comprennent maintenant cette partie du droit international connue sous le nom de droit des conflits armés.<sup>9</sup> Aucune loi ou convention adoptée pour mettre la guerre hors la loi ou pour empêcher les forces militaires professionnelles d'enclencher la guerre ne s'est révélée efficace. La guerre a été,

est encore maintenant et sera vraisemblablement toujours le moyen ultime et légitime pris par les États pour résoudre leurs différends. Voilà pourquoi le droit des conflits armés n'a pas pour objet d'empêcher une armée de mener des opérations de guerre efficaces. Le droit des conflits armés ne vise qu'à limiter les effets de la guerre à des cibles militaires valides, dans une optique favorable au rétablissement de la paix.<sup>10</sup>

De nombreuses raisons militaires et professionnelles expliquent pourquoi il est dans notre intérêt de nous conformer aux prescriptions du droit des conflits armés. Le traitement des prisonniers de guerre, des blessés, des malades et des civils non combattants est un facteur qui contribue directement à notre capacité de renverser notre ennemi. Si notre intention et nos actions, en rapport avec ces personnes, sont clairement énoncées et comprises, nous pouvons être sûrs que notre ennemi capitulera et espérer que la population civile appuiera nos forces. En 1941, l'armée allemande a été accueillie comme une armée de libération par la population civile de l'Ukraine, et les soldats russes se sont rendus par millions. Toutefois, le traitement brutal des prisonniers de guerre russes (dont 70 % sont morts en captivité) et de la population civile (des millions de civils, dont le nombre exact reste inconnu, ont été exécutés ou sont morts de faim ou de maladie) a incité l'armée russe à organiser une résistance extrémiste et fanatique à Leningrad et à Stalingrad. Ces actions ont aussi poussé la population civile à organiser une résistance armée contre l'armée allemande. Ces deux facteurs ont directement contribué à la défaite des forces allemandes sur le front russe, parce que l'armée allemande a subi des pertes inutiles et consommé de précieuses ressources militaires qu'elle aurait pu utiliser plus judicieusement de façon à défaire l'armée russe.<sup>11</sup>

L'application des règles du droit des conflits armés est en accord avec les principes de la guerre que sont le

maintien du but, l'économie des efforts et la concentration de force. De plus, ces règles facilitent le rétablissement de la paix après la fin inévitable des hostilités. Le but de la guerre est de défaire l'ennemi. Les règles du droit des conflits armés nous obligent à concentrer nos efforts sur la réalisation de cet objectif en évitant de nous disperser dans des actions qui n'ont pas pour but d'atteindre cet objectif. Les règles du droit des conflits armés nous permettent de vaincre notre ennemi en limitant au minimum les pertes humaines et matérielles. Il est beaucoup plus facile d'accepter la capitulation d'un ennemi que de le combattre. En maltraitant les prisonniers, les blessés, les malades et la population civile, on n'obtient rien d'autre qu'un durcissement de la résistance de l'ennemi, des pertes inutiles et la consommation de ressources militaires précieuses. Le droit des conflits armés nous amène à concentrer notre puissance de combat sur les actions requises pour défaire notre ennemi, et non sur des cibles inutiles ou superflues; il nous permet d'éviter un gaspillage d'énergie. Il est dans notre intérêt militaire, comme soldats professionnels, de nous conformer aux règles du droit des conflits armés.<sup>12</sup>

#### OBLIGATION MORALE

Quelles sont les obligations morales d'un soldat en guerre? En bout de ligne, les obligations morales du soldat sont soumises au jugement de sa nation et de l'histoire. Le peuple canadien, par l'entremise de son gouvernement, tient à ce que son armée mène ses opérations d'une façon moralement acceptable. La répugnance qu'ont éprouvée la majorité des Canadiens récemment devant la conduite de certains soldats canadiens en Somalie témoigne du jugement qui sera porté sur nous par le peuple canadien et par l'histoire. Ce jugement ne sera pas seulement fonction de la victoire remportée ou de l'accomplissement de notre mission. Pas nécessairement. Si l'on en juge par la performance de la Force d'intervention

unifiée (UNITAF), l'opération en Somalie a été une réussite (grâce aux accomplissements remarquables de la majorité des membres du contingent). Néanmoins, la mission a été perçue par la population du Canada et par la première génération d'historiens comme un « échec ». Nous serons tenus moralement responsables de notre performance à la guerre.

En règle générale dans l'histoire, « les démocraties ne se livrent pas la guerre entre elles ». Il est donc raisonnable de penser qu'une guerre future nous opposera à une nation ou à une organisation non démocratique, qui pourra choisir de se conformer aux règles du droit des conflits armés ou de ne pas s'y conformer. Dans un cas comme dans l'autre, nous devons, nous, mener nos opérations dans le respect de ces règles. Ce ne sont pas nécessairement les vainqueurs qui écriront l'histoire. Au Vietnam, l'armée américaine n'a perdu aucune bataille ni aucun engagement majeurs. Et pourtant, ceux qui ont écrit l'histoire récente estiment que l'armée américaine a perdu la guerre. Cette évaluation tient en grande partie au fait qu'une proportion importante des Américains a le sentiment que l'armée américaine a gagné une guerre immorale selon des procédés contraires à la morale. À la fin, nous, soldats professionnels, sommes tous des Canadiens. Si nous nous conduisons de la même manière que l'ennemi, quelle différence alors y a-t-il entre lui et nous? Si notre pays nous autorisait ou nous encourageait à mener nos opérations militaires selon des procédés non conformes au droit des conflits armés, nous pourrions alors nous demander pourquoi au juste nous nous battons et pourquoi nous battre pour une telle nation? Voudriez-vous, en qualité de soldat canadien professionnel être citoyen ou soldat d'un pays qui a gagné une guerre immorale? Voudriez-vous élever vos enfants dans une telle nation? Il doit y avoir un écart moral entre notre ennemi et nous-mêmes, pour que nous ayons le sentiment d'avoir de bonnes raisons d'être prêts à nous battre, voire à mourir pour notre pays.

Le droit des conflits armés nous fournit le cadre moral à l'intérieur duquel nous devons mener nos opérations militaires et les réussir. Le soldat qui a le sens moral doit se mettre dans la position de la victime de guerre. Il doit se demander comment il aimerait être traité s'il était prisonnier de guerre. Comment il souhaiterait être traité s'il était blessé ou malade. Comment il voudrait que sa famille soit traitée si elle se retrouvait dans la zone ennemie. Les réponses à ces questions doivent être guidées par un principe moral du christianisme, selon lequel on ne doit pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'ils nous fassent. Le droit des conflits armés nous fournit les réponses à ces questions importantes, et ce sont ces réponses qui devront dicter notre conduite lors d'une prochaine guerre.<sup>13</sup>

#### CONCLUSION

Comme mentionné dans l'introduction, nous avons, en qualité de soldats canadiens, l'obligation juridique, professionnelle et morale de nous conformer aux règles du droit des conflits armés et d'en assurer le respect. Le présent article ne donne qu'un aperçu des obligations professionnelles et morales, qui sont au cœur de ce que nous sommes comme personnes et comme soldats canadiens. Notre nation et notre gouvernement exigent que nous assumions le devoir sacré qui nous incombe de mener nos opérations terrestres dans le respect des principes du droit des conflits armés. En qualité de guerriers professionnels, nous devons comprendre que le droit des conflits armés ne nous empêche pas de mener à bien notre mission en temps de guerre. Il nous guide dans la conduite de la guerre, en nous aidant à rester concentrés sur les efforts requis pour vaincre l'ennemi, en réduisant la destruction et le nombre des victimes et en orientant l'application de la force militaire sur des cibles valides. Tous ces facteurs facilitent le rétablissement de la paix en réduisant la haine et la colère que génère toute brutalité inutile en temps de guerre. En menant nos opérations dans le respect des principes

du droit des conflits armés, nous nous assurerons que l'Armée de terre du Canada se comporte, sur les plans juridique, professionnel et moral, d'une façon compatible avec les valeurs de notre pays, de notre Armée de terre et de notre peuple. La conformité aux principes du droit des conflits armés est la façon que choisit le Canada, soit la façon correcte de mener les opérations de guerre.

Au cœur de la question se trouve l'obligation pour une armée disciplinée d'être conduite, à tous les échelons, par des chefs efficaces. Depuis notre dernière guerre, l'Armée de terre du Canada, ou plus spécifiquement ses chefs, ont négligé d'offrir aux soldats

une formation en droit des conflits armés. Une étude récente, menée par le Bureau du juge-avocat général, a conclu que la formation en droit des conflits armés était inadéquate, à tous les niveaux dans l'Armée de terre, et qu'elle ne permettait pas à nos soldats et à leurs chefs de mener les opérations de guerre dans le respect des principes du droit des conflits armés.<sup>14</sup> « Nous devons combattre comme le veut l'instruction qu'on nous donne. » Pour s'assurer que l'Armée de terre du Canada est prête à s'engager dans un conflit en respectant intégralement les principes du droit des conflits armés, la Direction de l'instruction de l'Armée de terre va lancer très bientôt une stratégie d'instruction en droit des conflits

armés. Cette stratégie sera mise en œuvre de façon à obtenir que tous les chefs et tous les soldats comprennent leurs obligations professionnelles, juridiques et morales en tant que combattants. Elle comblera une grave lacune dans l'instruction des militaires et nous permettra ainsi de nous assurer que l'Armée de terre du Canada se comportera au cours de la prochaine guerre conformément aux principes du droit des conflits armés. La conformité à ces principes déterminera « le genre de guerriers que nous sommes ».



### À propos de l'auteur . . .

*Le major Brent Beardsley détient un baccalauréat en histoire de l'Université Concordia, un diplôme d'études supérieures en éducation, obtenu à l'Université McGill, et il termine une maîtrise en sciences militaires appliquées au Collège militaire royal du Canada. Ses états de service incluent des tournées avec les trois bataillons du Royal Canadian Regiment au Canada, en Allemagne et à Chypre; il a aussi agi en qualité d'instructeur de l'école des aspirants-officiers des Forces canadiennes, d'auteur de textes de doctrine à la Direction du développement de la Force terrestre et d'observateur militaire/officier d'état-major lors de la mission d'assistance des Nations Unies au Rwanda. Le major Beardsley est diplômé de l'École d'état-major des Forces canadiennes, du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne et du Cours technique d'état-major de la Force terrestre. Il est actuellement officier d'état-major, Technologie de l'instruction, à la Direction de l'instruction de l'Armée de terre et il contribue à l'élaboration de la stratégie d'instruction en droit des conflits armés.*

### NOTES

1 Publication des Forces canadiennes B-GG-005-027/AF-020, *The Law of Armed Conflict At The Operational and Tactical Level*, (Ottawa : Bureau du juge-avocat général, janvier 1999) Chapitre 1 Introduction to the Law of Armed Conflict pp.1-5.

2 Cet article paraîtra dans le Volume 2, no 3 du Bulletin de mai 1999.

3 *Ibid.*

4 *Ibid.*, p. i.

5 Ordonnances et règlements royaux, Volume 1, l'article 19.015 définit clairement un ordre légitime et l'obligation professionnelle et juridique d'un membre des FC d'obéir aux ordres légitimes.

6 Publication des Forces canadiennes B-GL-300-003/FP-000, *Commandement* (Kingston: Direction de la doctrine de l'Armée de terre, 1997), Chapitre 3.

7 *Ibid.*, pp. 24-25.

8 Publication des Forces canadiennes B-GG-005-027/AF-020, *The Law of Armed Conflict at the Operational and Tactical Level*, (Ottawa: Bureau du juge-avocat général, janvier 1999) Chapitre 2 Basic Principles of the LOAC et Chapitre 3 Combatant Status.

9 Dans son ouvrage, *Links of Leadership 30 Centuries of Command*, John Laffin (London: Harrap&Co. 1966) retrace l'histoire des tentatives faites pour réglementer la guerre, depuis la parution de Pax Dei jusqu'aux Conventions de Genève et de La Haye.

10 Publication des Forces canadiennes B-GG-005-027/AF-020, *The Law of Armed Conflict at the Operational and Tactical Level*. Contient un excellent glossaire et définit le concept de nécessité militaire comme « le principe suivant lequel il est justifié de recourir à la force, sans contrevenir aux lois internationales, dans la mesure nécessaire pour obtenir la soumission totale de l'ennemi dans les plus brefs délais possibles et au moindre coût possible en personnel et en ressources ».

11 John Keegan, *The Mask of Command* (New York: E Gifton Books, 1987), pp. 264-265.

12 Dépêches Vol 4, No 2, *Le droit des conflits armés: les opérations de soutien de la paix et vous*, (Kingston: Centre des leçons retenues de l'Armée, 1997). Cette brochure succincte explique clairement la compatibilité mutuellement bénéfique du droit des conflits armés et des principes de la conduite générale de la guerre.

13 Leslie Green, *The Contemporary Law of Armed Conflict* (Manchester: Manchester University Press, 1996) Chapitre 2 History and the Sources of the LOAC. Offre une excellente description des assises internationales, multi-confessionnelles, multi-culturelles et morales du droit des conflits armés.

14 Report on the Law of Armed Conflict Survey (Ottawa: Bureau du juge-avocat général, 1998), pp. 1-2.

## IL NE FAUT JAMAIS JURER DE RIEN : OPÉRATIONS MENÉES PAR LE CANADA EN DEHORS DU CADRE DE L'ALLIANCE

*Sean M. Maloney, Ph.D.*

Nous nous sommes habitués à croire que les Forces canadiennes et, par conséquent, l'Armée de terre du Canada, ne mèneront pas d'opérations en dehors du cadre d'une alliance ou d'une coalition. À première vue, l'historique des opérations menées pendant la Première Guerre et la Deuxième Guerre mondiale et pendant la Guerre froide appuie cette idée, maintenant bien ancrée comme doctrine dans la publication *L'Armée de terre du Canada : nous protégeons nos foyers et nos droits*. Les deux objectifs de défense extérieure (la défense de l'Amérique du Nord et la contribution à la sécurité internationale) sont censés être atteints dans le cadre d'une structure bilatérale ou multilatérale. Il n'est pas fait mention d'activité militaire canadienne indépendante, mis à part le fait que l'armée est prête à participer à la protection et à l'évacuation des Canadiens qui se trouvent dans des zones de conflit.<sup>1</sup>

L'Armée de terre est-elle prête pour de telles opérations? Répondre de manière ambiguë à ce genre de question pourrait avoir des conséquences désastreuses si cette question n'est pas réévaluée et traitée de la manière qui convient. Dans notre précipitation pour faire face à la révolution des affaires militaires et à l'environnement de sécurité de l'avenir, nous pourrions ne pas prêter attention aux opérations menées en dehors des alliances, alors qu'il faudra toujours être capable de mener de telles opérations. Les Forces canadiennes et, par conséquent, l'Armée de terre du Canada, ont toujours participé à des opérations indépendantes, planifiées et exécutées pour appuyer les objectifs des politiques

canadiennes, malgré la croyance que tout se fait dans le cadre de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), de l'Organisation des Nations Unies (ONU) ou dans un contexte bilatéral Canada-États-Unis (CAN-ÉU). Nous devons avoir la capacité bien établie de mener des opérations hors du cadre d'une alliance puisque que des intérêts de sécurité canadiens existent à l'extérieur de ces trois sphères.

*Malheureusement, avec le temps, certains en sont venus à croire que c'est maintenant « la queue – c'est-à-dire l'alliance – qui commande la tête – c'est-à-dire le Canada ».*

### POURQUOI DES OPÉRATIONS EN DEHORS D'UNE ALLIANCE?

La politique de sécurité nationale regroupe les politiques étrangère, de défense et économique qui renforcent à leur tour les objectifs nationaux du Canada, c'est-à-dire la préservation du Canada en tant que pays uni, prospère, libre et indépendant. Nous prenons part à des alliances et à des coalitions pour réaliser nos objectifs de sécurité nationale. Nous pouvons être amenés à nous joindre à des alliances et à des coalitions pour des raisons extérieures, telles la menace d'un totalitarisme monolithique ou l'instabilité régionale, mais nous le faisons librement, en tant que pays indépendant.

Malheureusement, avec le temps, certains en sont venus à croire que c'est

maintenant « la queue – c'est-à-dire l'alliance - qui commande la tête – c'est-à-dire le Canada ». L'impression que donne le Canada de servir simplement les intérêts des alliances et des coalitions qu'il a conclues, qui reflètent généralement des prérogatives américaines en matière de sécurité nationale, est devenue une réalité. Certains vont même jusqu'à dire que le Canada ne contrôle plus sa sécurité nationale. Nous sommes à un point où les réductions des Forces canadiennes ont été excessives. Certains croient qu'à cause des restrictions budgétaires, le Canada doit maintenant choisir un petit nombre de capacités opérationnelles plutôt que de conserver la capacité de soutenir tous les aspects de sa politique de sécurité nationale en utilisant les forces armées. Logiquement, le Canada devrait donc trouver des créneaux au sein de l'ONU et, dans une moindre mesure, de l'OTAN, s'y installer, jouer le jeu de l'alliance en encourageant le moins de coûts possible, et obtenir les avantages qui en découlent, notamment en matière de sécurité et d'économie, comme nous l'avons fait pendant la guerre du Golfe de 1990 à 1991.

Nous avons eu la partie belle pendant la deuxième moitié de la Guerre froide (1970 à 1990), particulièrement dans le contexte de l'OTAN où le jeu des alliances et la situation mondiale étaient clairement définis et établis avec rigidité. Cela n'est plus possible maintenant dans un monde multipolaire. Cette approche n'est efficace que si ces créneaux sont importants pour nos principaux alliés et que le volet de politique extérieure de la politique de sécurité nationale permet d'utiliser ces

créneaux. J'ai des doutes quant à l'existence d'un tel niveau de compréhension parmi ceux qui élaborent la politique extérieure du Canada.

Le fait d'avoir une structure militaire qui ne peut fonctionner qu'à l'intérieur de ces créneaux et qui n'a pas la moindre possibilité de soutenir des opérations d'urgence, ne donnera pas au Canada la flexibilité dont il a besoin pour conserver une politique de sécurité nationale indépendante. Dépendre de nos alliés pour ce genre d'opérations diminue notre prestige en nous mettant dans une situation où nous faisons figure de demandeurs, incapables d'aider nos propres citoyens et de protéger nos intérêts. Voici certains cas où le Canada a déployé des forces militaires à l'étranger pour des questions de sécurité nationale, en dehors d'un contexte d'alliance ou de coalition.<sup>2</sup>

### HAÏTI, 1963

Le régime pathologiquement corrompu de « Papa Doc » Duvalier, fervent adepte du vaudou, a donné naissance à plusieurs vagues de violence xénophobe en Haïti pendant toute l'année 1963. À cette époque, il y avait environ 400 missionnaires et travailleurs canadiens de l'Aide internationale sur l'île, dont la plupart venaient du Québec. Le gouvernement canadien nouvellement élu de Mike Pearson devait alors faire face à un séparatisme québécois émergent et violent. Si les tontons macoutes (la police secrète haïtienne) avaient étripé ou harcelé d'une façon ou d'une autre ces 400 Canadiens français, les répercussions politiques auraient été telles qu'elles auraient pu menacer l'unité canadienne. Le Cabinet se réunit donc pour examiner la question. Certains membres pensaient alors qu'il fallait demander aux Américains d'évacuer les Canadiens (un bâtiment de groupe opérationnel des Forces navales des États-Unis se trouvait dans les parages); toutefois, le Premier ministre Pearson soutenait qu'il ne fallait pas demander aux Américains

de faire ce que le Canada était tout à fait capable de faire lui-même. Par conséquent, il autorisa le déploiement de forces militaires en Haïti.<sup>3</sup>

Le destroyer NCSM *Saskatchewan* qui transitait de la côte Ouest à la côte Est reçut l'ordre de se diriger vers Haïti et d'attendre. Le capitaine forma des compagnies de débarquement spéciales et il était prêt à évacuer les ressortissants canadiens avec l'aide de ces forces armées. Le seul porte-avions canadien, le NCSM *Bonaventure* et son destroyer d'escorte se trouvaient alors à Charleston, en Caroline du Sud. On donna à « Bonnie » un préavis de quatre heures pour rejoindre le *Saskatchewan*.<sup>4</sup> Les pressions diplomatiques, économiques et militaires exercées par le Canada, la France et les États-Unis avaient poussé Duvalier à contenir la violence. Le *Saskatchewan* passa 12 jours sur place puis repartit. Il est possible que si la crise s'était aggravée, le premier ministre Pearson aurait autorisé l'utilisation du groupe-bataillon en attente des Nations Unies qui était alors le 2<sup>e</sup> Bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment dont l'effectif était francophone. Cette opération n'aurait pas eu l'aval des Nations Unies, mais le bataillon en attente était une force d'intervention rapide aérotransportable qui était en alerte en 1963 et qui aurait pu être utilisée dans une opération d'urgence menée en dehors d'une alliance. À cette époque, la doctrine du bataillon en attente des Nations Unies incluait la pénétration par la force dans des environnements non autorisés.<sup>5</sup>

### OP LEAVEN, 1967

En mai 1967, le président Nasser ordonna au contingent canadien de la Force d'urgence des Nations Unies (FONU) I présent au Sinaï et dans la bande de Gaza et qui comptait quelque 800 personnes, de quitter le sol égyptien. La présence de FONU I gênait Nasser qui voulait une fois de plus déclarer la guerre à Israël. Depuis le

début, le siège des Nations Unies à New York s'opposait à la planification de mesures d'urgence par la FONU en vue d'un éventuel retrait. Cette opposition était fondée sur la croyance erronée que le simple fait de penser à un retrait ou de le mentionner mettrait la mission en péril. Il n'y avait donc aucun plan sérieux prévu par le Quartier général de la FONU pour un tel retrait. Heureusement pour le contingent canadien, un plan d'urgence verbal avait été préparé par le commandement du contingent canadien, Unités de base canadiennes - Moyen-Orient-FONU (UBCMO).<sup>6</sup>

Le Chef d'état-major de la Défense (CEMD) ordonna qu'un plan d'urgence soit élaboré et mis en place par un état-major de planification spécial du Quartier général des Forces canadiennes. Le plan d'urgence fut transmis au Commandement du Transport aérien qui mit sur pied un plan visant à évacuer par avion non seulement le contingent canadien, mais toute la FONU. Toutefois, d'autres problèmes surgirent, et le président Nasser, prenant pour cible le contingent canadien (probablement parce qu'il était le plus impartial), lui ordonna de partir un mois plus tôt que prévu. Puis les autorisations d'atterrissage furent refusées à l'aéronef de transport de l'ARC.<sup>7</sup>

Le QGFC dut réévaluer la situation et envisager la possibilité d'une opération navale, ce qui fut fait immédiatement; le Commandement maritime envoya alors le navire ravitailleur ou AOR, NCSM *Provider*, un destroyer d'escorte, NCSM *Kootenay*, et le porte-hélicoptères, DDH, NCSM *Saguenay*. Le problème était que la Force mobile voulait embarquer les hélicoptères de moyen tonnage Voyageur CH-113 sur le *Provider* mais comme ce n'était pas possible, ils furent remplacés par des Sea King.<sup>8</sup>

La force opérationnelle navale, Opération LEAVEN, devait se rendre aux Açores puis à Malte. Toutefois, une mer démontée endommagea le *Saguenay*.

Le Commandement maritime le remplaça par le DDH *Annapolis*. Grâce aux efforts diplomatiques on put établir un pont aérien, et les navires se dirigèrent vers la Méditerranée. Dix Hercules C-130 du Groupe Transport aérien et quatre Yukon furent déployés pour évacuer la FUNU.<sup>9</sup> Si la situation avait dû se détériorer et que le Canada n'ait pas pu procéder à l'évacuation rapide de son contingent, le CEMD disposait d'une série de huit plans d'urgence de niveaux de force progressifs pour « assurer une présence canadienne autonome dans la zone orientale de la Méditerranée. » Cet exercice de planification avait deux noms de code : LAZARUS et PHOENIX et prévoyait une intervention unilatérale énergétique du Canada auprès des forces arabes et israéliennes et des opérations offensives, avant qu'une guerre ne soit déclenchée et ne menace les éléments canadiens de la FUNU.<sup>10</sup>

### WESTPLOY 1/73, 2/73

En 1973, la Commission internationale de contrôle et de surveillance (CICS) remplaça la Commission internationale de surveillance et de contrôle (CISC) comme organisme d'observation de la paix ne relevant pas de l'ONU en Asie du Sud-Est. La signature des accords de paix de Paris en janvier 1973 permettait à la CICS d'aider la Commission militaire mixte à faciliter les échanges de prisonniers de guerre et l'observation impartiale des violations du cessez-le-feu.<sup>11</sup> Malgré la présence de la CICS, le Nord Viêt-Nam se préparait à mener d'autres actions offensives dans la région. De plus, un observateur canadien de la CICS fut assassiné par les forces communistes après que celles-ci eurent abattu son hélicoptère. Le CEMD demanda donc aux Forces maritimes du Pacifique de se préparer à envoyer un navire en Asie du Sud-Est pour évacuer du Sud Viêt-Nam le contingent canadien de la CICS qui comptait 300 hommes. Le personnel canadien de la CICS était dispersé sur 74 sites répartis dans la région. Selon

les planificateurs de la CICS, les aéroports du Sud Viêt-Nam étaient les principales cibles des communistes et les aéronefs de transport du Commandement aérien seraient incapables de s'y poser; les planificateurs des Forces maritimes du Pacifique estimaient, quant à eux, que des opérations offensives aériennes pourraient être menées par le Nord Viêt-Nam contre les navires canadiens et le personnel de la CICS. Le destroyer de lutte anti-sous-marine (ASM), NCSM *Terra Nova*, participait à l'exercice TOP GALLANT, un exercice logistique, lorsqu'il reçut l'ordre de se déployer. La Pologne communiste, également membre de la CICS, prévoyait envoyer un destroyer pour suivre le *Terra Nova*, ce qui aurait compliqué l'effort d'évacuation du Canada.<sup>12</sup>

Le *Terra Nova* patrouilla les côtes vietnamiennes pendant cinq mois jusqu'à ce que le destroyer ASM, NCSM *Kootenay*, prenne la relève pour quatre mois de plus. Le *Kootenay* avait été modifié et on avait ajouté plusieurs mitrailleuses lourdes et semi-lourdes sur son pont et son bloc-passerelle; son équipage s'entraîna à déployer les bateaux pour évacuer le personnel qui se trouverait à terre. Une liaison fut établie avec la délégation canadienne de la CICS, et un plan d'urgence complexe, élaboré pour ramener vers la côte les observateurs canadiens qui se trouvaient à l'intérieur des terres près des frontières du Cambodge et du Laos. Des points de rendez-vous furent établis pour que les navires canadiens puissent les recueillir le long de la côte. Le gouvernement canadien, exaspéré par l'incapacité de la CICS à limiter le conflit, évacua par air le contingent canadien plus tard dans l'année, pendant une période d'accalmie des combats.<sup>13</sup>

### JAMAÏQUE, 1979

Le Canada a des intérêts en Jamaïque depuis longtemps; la présence canadienne est liée au fait que l'île est le

plus important producteur d'alumine après l'Australie. Deux des cinq usines de traitement de l'alumine ont été construites avec des fonds canadiens et appartenaient à des compagnies canadiennes. À la fin des années 1970, le Canada était le troisième partenaire commercial de la Jamaïque, en particulier pour l'alumine et le sucre. Mais la situation politique de la Jamaïque devint de plus en plus instable et les élections de 1979-1980 furent marquées par la violence.<sup>14</sup>

La relation entre l'armée canadienne et la Jamaïque date de loin. Le Canada effectuait, à partir de Kingston, en Jamaïque, des opérations d'espionnage d'autres pays de la région.<sup>15</sup> Le Commandement aérien avait un important programme d'échange en matière d'instruction avec l'élément aérien des FDJ.<sup>16</sup> En 1969, le Canada amena deux fois par avion son bataillon en attente des Nations Unies en Jamaïque. L'exercice NIMROD CAPER fut répété annuellement, chaque fois avec un groupe-bataillon différent. Par exemple, le Régiment aéroporté du Canada, déployé en 1972, effectua, en plus des exercices militaires, des opérations de types communautaires dans certaines des régions les plus pauvres de l'île.<sup>17</sup>

Il existe peu de données sur l'intervention unilatérale planifiée par le Canada en Jamaïque, ce qui est dû en partie à la complexité du processus de planification du Quartier général de la Défense nationale qui a bouleversé l'administration des Forces canadiennes à la fin des années 1970. La planification commença en 1979, après l'annonce des élections et on envisageait une éventuelle flambée de violence et même le renversement du gouvernement Manley. On ne sait pas exactement quel niveau ou bureau du gouvernement canadien demanda la préparation d'un plan d'urgence. Les raisons demeurent hypothétiques et, de toutes façons, le plan ne fut pas mis à exécution.

La nature violente de la situation politique en Jamaïque au moment des élections, alliée à la très forte augmentation des investissements canadiens sous le gouvernement Manley et peut-être aussi la preuve réelle ou imaginée que Cuba soutenait les groupes radicaux jamaïquains furent probablement les principales raisons qui ont motivé la préparation du plan d'urgence. La nature et l'ampleur de celui-ci indiquent toutefois, qu'il ne s'agissait pas d'une simple opération d'évacuation des non-combattants.

Le plan prévoyait un AOR et ses quatre engins de débarquement, un DDH de classe Tribal et ses deux Sea King ainsi que trois DDH ou DDE pour accompagner un transbordeur de la Marine du Canadien National sur lequel se trouvait un groupe-bataillon du Royal Canadian Regiment. Il était basé sur les exercices amphibies de la Force de défense du Canada. Les objectifs de l'opération étaient d'assurer la sécurité et la protection des installations d'ALCAN contre l'agitation grandissante de la population et d'éviter ainsi qu'elles ne soient prises ou sabotées. Il semble qu'on n'avait pas prévu d'effectuer d'opérations combinées avec d'autres pays. On ne sait pas si le gouvernement jamaïquin participait à ce plan d'urgence; toutefois, cela semble probable.<sup>18</sup> Le niveau de violence qui, selon les planificateurs, aurait déclenché un déploiement ne s'est jamais concrétisé.

### Op BATOR, 1978-1979

Le Shah d'Iran a abdiqué sous la pression d'une révolution fondamentaliste islamique extrêmement violente, précipitée par le retour de l'ayatollah Khomeini à Téhéran en 1978. Les forces armées iraniennes étaient divisées; un chaos généralisé s'ensuivit et plusieurs massacres sont survenus en septembre. Les révolutionnaires fanatiques méprisaient l'Ouest, en particulier les États-Unis et leurs alliés. Bientôt, tout les ressortissants

occidentaux en Iran furent en danger. La production de pétrole chuta et il s'installa une grande confusion économique. Le 30 décembre, les diplomates occidentaux à Téhéran recommandèrent à leurs pays respectifs d'évacuer les diplomates et leurs proches, car on craignait l'anarchie généralisée en Iran. Pour aggraver les choses, les contrôleurs aériens iraniens déclenchèrent une grève et refusèrent de permettre aux appareils américains ou israéliens de se poser dans le pays.<sup>19</sup>

Le QGDN prévoyait une détérioration de la situation iranienne. Un appareil CF 707 et deux transporteurs C-130 furent préparés à la Base des Forces canadiennes (BFC) Lahr, en Allemagne, ainsi qu'une unité de 105 soldats, formée de personnel du chargement aérien, de la maintenance et du renseignement, en vue de se rendre à Ankara, en Turquie, entre le 9 et le 16 décembre. On notera que la tête de pont aérienne de l'Opération BATOR à Ankara n'était pas à l'abri des risques, car un état d'agitation régnait dans l'ensemble de la Turquie. Les avions furent ramenés à la BFC Trenton le 23 décembre. Le 30 décembre, toutefois, quand la situation se détériora en Iran, l'appareil 707 que l'on avait gardé prêt à partir quitta le Canada, suivi peu après par le premier des quatre C-130 affectés aux opérations. Des retards causés par la situation à Téhéran empêchèrent les vols de l'Opération BATOR d'atterrir avant le 3 janvier 1979. Aucune aide électronique à la navigation n'était accordée aux appareils des FC; ils devaient donc se diriger à vue. On ne savait jamais avec certitude qui contrôlait les installations aéroportuaires.<sup>20</sup>

Après un certain temps, la première série de vols de l'Opération BATOR permit d'évacuer 400 Canadiens et ressortissants d'autres pays, principalement ceux membres de l'OTAN. Un certain nombre de travailleurs canadiens du pétrole dans les installations de Rasht, sur la mer

Caspienne, furent évacués par voie aérienne. Une seconde série de vols fut ajoutée au début de février, quand des rapports émis par les services de renseignement indiquèrent que les Canadiens qui restaient pourraient être en danger.<sup>21</sup>

Apparemment, les planificateurs du QGDN ont envisagé d'envoyer une unité ou sous-unité de combat du Régiment aéroporté ou d'autres unités de la Force d'opérations spéciales à la tête de pont aérienne à Ankara ou à Lahr. L'opération, à laquelle on aurait donné le nom de SKY HOOK, aurait servi soit à évacuer des gens, soit à protéger les appareils au sol dans le secteur des opérations, soit aux deux. Rien n'indique que la force a été réellement déployée à Lahr ou à Ankara, et on ne saurait parler de « Desert One Lite » sans tomber dans la fiction.<sup>22</sup>

### Op SPEAR/OPÉRATION BANDIT : 1987-1988

Face à la pression internationale, le dirigeant haïtien « Baby Doc » Duvalier (fils de Papa Doc) a abandonné le pouvoir en 1985. Les éléments duvaliéristes d'Haïti ont attendu les élections de 1987 et ont menacé de provoquer une flambée de violence s'ils n'étaient pas reconduits au pouvoir. L'ambassadeur du Canada a conclu qu'il y avait un danger possible pour les citoyens du Canada en Haïti pendant la période électorale de janvier 1988 et il a demandé que les Forces canadiennes préparent une mission d'évacuation. Les planificateurs du QGDN ont élaboré deux plans : un plan d'application immédiate (Op SPEAR) dans le cas d'une détérioration immédiate de la situation, et un autre moins spontané (Op BANDIT). On avait prévu plusieurs versions de l'Op SPEAR. Toutes comportaient l'évacuation aérienne dans des situations favorables et défavorables. Les scénarios défavorables incluaient le déploiement d'une compagnie d'infanterie embarquée à bord de plusieurs avions Falcon accompagnant des transporteurs Hercules C-130.<sup>23</sup>

L'Op BANDIT était beaucoup plus détaillée. Le service de renseignement avait repéré quatre terrains d'atterrissage dont deux étaient occupés par des forces hostiles et deux autres ne pouvaient accueillir des appareils C-130. Cela signifiait qu'une opération purement aérienne n'était pas réalisable. Il fallait des hélicoptères et des navires, ainsi que des forces terrestres, pour assurer la sécurité des zones d'embarquement. Le ministère des Affaires extérieures (MAE) et le ministère de la Défense nationale s'entendirent sur trois modes d'exécution possibles du plan d'urgence :<sup>24</sup>

- \* Des activités légales de temps de paix, comme une évacuation volontaire.
- \* Une activité militaire avec le consentement du gouvernement d'Haïti.
- \* Une action militaire sans le consentement du gouvernement d'Haïti.

On établit que mille quatre cents Canadiens résidaient en Haïti, mais le ministère des Affaires extérieures estima que seuls 600 à 800 d'entre eux voudraient quitter le pays.<sup>25</sup> On jugeait trop dangereuse l'évacuation par voie terrestre des Canadiens vers la République dominicaine.<sup>26</sup> L'évaluation du recours aux forces armées canadiennes, effectuée par une équipe mixte spéciale du MAE et du MDN mena à l'adoption d'un plan prévoyant le déploiement de deux destroyers (DDH) porte-hélicoptères Sea King et l'utilisation d'appareils Buffalo CC-115 utilisant des terrains d'atterrissage éloignés pour embarquer les Canadiens. Cette option correspondait à l'option originale d'évacuation envisagée dans une situation favorable. L'autre option était l'utilisation d'une force navale avec des hélicoptères et des forces d'infanterie en appui pour secourir les Canadiens résidant dans des villages éloignés et les évacuer par Hercules C-130 à partir de têtes de pont aériennes sécuritaires.<sup>27</sup>

Le groupe opérationnel naval se posterait dans le secteur d'opération sur l'ordre du ministre de la Défense nationale, du secrétaire d'état aux Affaires extérieures ou du Premier ministre. Les deux DDH porteraient trois hélicoptères Sea King, tandis que les AOR qui les accompagneraient porteraient deux hélicoptères Sea King et les Twin Huey. Six Hercules et quatre Buffalo transporterait le 3R22<sup>e</sup>R à la base de rassemblement et une compagnie embarquerait sur les navires. Une compagnie demeurerait avec les appareils de transport et s'envolerait à leur bord si on lui en donnait l'ordre. L'autre demeurerait en réserve à Puerto Rico ou dans la baie de Guantanamo. La compagnie navale assurerait le contrôle des plages et des zones d'atterrissage des hélicoptères.<sup>28</sup>

Le groupe de travail était formé de l'AOR NCSM *Preserver*, du DDH NCSM *Athabaskan* de classe 280 et du DDH NCSM *Skeena*. Les vaisseaux quittèrent Halifax le 5 janvier 1988.<sup>29</sup> Le 3<sup>e</sup> Bataillon du Royal 22<sup>e</sup> Régiment (3 R22<sup>e</sup>R), un peloton de la 5<sup>e</sup> Ambulance de Campagne, une troupe de la 119<sup>e</sup> Batterie de défense aérienne et deux escadrilles de Twin Huey du 403<sup>e</sup> Escadron tactique d'hélicoptères se tenaient prêts à intervenir. Une petite cellule de planification du 3R22<sup>e</sup>R s'était embarquée avant le départ d'Halifax.

Un mauvais plan de déception et l'échec qui s'ensuivit du point de vue de la sécurité opérationnelle de la force BANDIT, en plus des spéculations irresponsables des médias, suscitérent un tollé en Haïti qui eut pour effet d'aggraver la menace potentielle pour les ressortissants canadiens pendant le déploiement de la force BANDIT. La force BANDIT resta hors des eaux territoriales d'Haïti et le 3R22<sup>e</sup>R demeura en alerte jusqu'à ce que la situation se calme. Les forces duvaliéristes maîtrisèrent leurs éléments les plus violents et l'on n'atteignit pas les niveaux de violence prévus. Le groupe opérationnel BANDIT demeura dans la région encore trois semaines et rentra au pays.

## OP CAULDRON ET OP DIALOGUE : 1993

La situation rencontrée durant l'Op BANDIT se répéta en 1993. Le dirigeant élu d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide, fut déposé par une junte dirigée par Raoul Cedras. Les efforts canadiens et américains par l'intermédiaire des Nations Unies eurent pour résultat des négociations entre les parties, qui consentirent à permettre à une troupe de construction canado-américaine de prendre pied en Haïti et d'y améliorer l'infrastructure locale (Op CAULDRON). La situation était tendue. En conséquence, un groupe opérationnel du COMAR formé du AOR NCSM *Preserver*, du DDH *Fraser* et du DDE *Gatineau* prit le chemin des Antilles pour participer à des exercices au moment où la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU permettant le déploiement de l'équipe d'infrastructure était adoptée en septembre 1993. Le groupe opérationnel canadien était chargé de l'Opération DIALOGUE, ce qui comprenait l'état d'alerte du 1<sup>er</sup> Commando du Régiment aéroporté du Canada en vue d'un déploiement en Haïti.<sup>30</sup> Le groupe opérationnel DIALOGUE restait à l'extérieur des eaux territoriales d'Haïti, prêt à intervenir et à évacuer le personnel de l'Op CAULDRON si nécessaire. L'équipe de génie construction canadienne, à bord du BDC USS *Harlan County*, ne put mettre pied à terre en raison d'une manifestation d'Haïtiens à la solde de la junte. Le BDC quitta les lieux et la force de l'Op DIALOGUE se retira. Cet incident déclencha l'intervention de l'ONU soutenue par les États-Unis qui renversa la junte de Cedras en 1994.

## RETRAITS INDÉPENDANTS DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DE L'ONU

Bien qu'il ne s'agisse pas à strictement parler d'opérations étrangères à l'ONU, plusieurs opérations de maintien de la paix de l'ONU ont rencontré des situations dans lesquelles les

contingents canadiens ont dû planifier des opérations indépendantes. Comme on l'a observé dans le cas de l'Op LEAVEN, les Nations Unies n'aiment pas que les contingents planifient des opérations indépendantes par crainte que le succès de la mission ne soit compromis. Les commandants canadiens ont reconnu que le point de vue de New York n'était pas toujours le même dans les bureaux que sur le terrain.

Par exemple, en 1974 les Turcs envahirent Chypre pour protéger la minorité turque de la violence perpétrée par la population chypriote grecque. La Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP) était coincée entre les opposants. Le contingent canadien, le Régiment aéroporté, ne fut pas entièrement déployé sur l'île. L'ONU demanda un renforcement de l'UNFICYP et le reste du régiment fut transporté par air dans un environnement hostile. À un niveau, il s'agissait d'une opération de renfort pour affermir la présence de l'UNFICYP et protéger une paix nouvellement acquise. À un autre niveau, le commandement canadien sur l'île se préparait à se retirer dans une position défendue, à protéger cette position et à se retirer de Chypre sans le concours de l'ONU ou l'aide des autres contingents.<sup>31</sup>

De même, quand la situation en Bosnie-Herzégovine dégénéra, en 1995, un plan d'urgence appelé Op COBRA fut appliqué pour retirer CANLOGBAT, CANBAT I et CANBAT II de la région. Dans le cas de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), le Canada pouvait-il retirer le contingent canadien d'Afrique centrale dans des circonstances défavorables ou fallait-il que le contingent canadien vienne grossir le chiffre de 500 000 morts dans cette région? Si nous devons exposer nos gens au danger, nous devons pouvoir les y soustraire si nous le désirons. Nous ne pourrions peut-être pas toujours compter sur nos alliés, que ce

soit sur le plan politique ou sur le terrain. Allons-nous permettre que les tergiversations des autres nous empêchent de protéger nos intérêts et nos compatriotes?

## CONCLUSION

Quels sont les facteurs communs aux opérations canadiennes antérieures menées hors alliance?

- \* La majorité d'entre elles étaient des opérations d'évacuation planifiées, potentielles ou réelles ou des opérations d'intervention menées dans des circonstances défavorables.
- \* À l'exception des dernières opérations à Haïti, la majorité des opérations étaient des opérations spéciales et l'intervention de personnel armé des Forces canadiennes n'assurait pas une entière protection aux évacués.
- \* Les appareils de transport aérien utilisés lors des opérations n'étaient pas optimisés pour les opérations d'évacuation ou d'intervention.
- \* Presque toutes les opérations ont été des opérations interarmées.
- \* Ces opérations étaient planifiées/exécutées dans des conditions politiques généralement imprévues par les Affaires extérieures ou la Défense nationale. Malgré les prises de position des cinq derniers Livres blancs sur la Défense, les Forces canadiennes devront parfois fonctionner à l'extérieur des paramètres de sécurité nationale établis.

## DE QUOI AVONS-NOUS BESOIN?

Bien entendu, nous avons besoin de plus d'argent, de forces terrestres plus importantes, d'une meilleure planification interarmées, d'un plus grand nombre d'exercices interarmées et de la reconnaissance par les politiciens du fait que le Canada a besoin de pouvoir défendre ses intérêts avec des forces d'urgence. Le Livre blanc de 1994 évoque ce fait, mais en

des termes ambigus. Il reste à savoir si nous pourrions obtenir des ressources. Nous avons besoin :

- \* De soldats bien entraînés et polyvalents, capables de s'adapter et de réagir rapidement dans le cadre de missions diverses.
- \* D'officiers bien entraînés et éduqués à tous les niveaux, souples et capables de s'adapter et de réagir en temps opportun.
- \* De reconnaître que les conflits de forte et moyenne intensité sont notre ultime raison d'être, ce qui justifie notre souplesse dans les opérations autres que la guerre/conflits de faible intensité. L'un ne doit pas empêcher l'autre. À l'opposé de nos critiques, qui désirent simplement une structure d'opérations constabulaires pour les opérations autres que la guerre/conflits de faible intensité (OAG/CFI), nous devons reconnaître et expliquer qu'il est plus facile et économique pour une structure de forces de haute ou de moyenne intensité de s'adapter à une situation OAG/CFI que le contraire.
- \* D'une instruction sur les opérations interarmées à tous les niveaux pour permettre une plus grande souplesse; notre doctrine doit favoriser cette instruction. Nous devons adopter une doctrine interarmées pour les opérations d'évacuation armées ou les interventions menées à l'extérieur d'un contexte d'alliance ou de coalition. Par exemple, pourquoi la Force opérationnelle interarmées 2 ne s'entraîne-t-elle pas pour les interventions maritimes?
- \* De modifier les équipements actuels d'une manière économique pour les opérations d'évacuation ou d'intervention, par exemple, en ajoutant des affûts à mitrailleuse à tous les hélicoptères embarqués sur des navires.

## OBTIENDRONS-NOUS TOUT CELA?

Cela ne tient qu'à VOUS.



### À propos de l'auteur . . .

Sean Maloney a reçu son BA et sa MA de l'Université du Nouveau-Brunswick et son Ph.D de la Temple University à Philadelphie. Entre autres états de service militaire, il a été chef de troupe du 8th Canadian Hussars (Princess Louise's) et historien officiel du 4<sup>e</sup> Groupe-brigade mécanisé du Canada. Ses écrits et sa recherche portent avant tout sur la politique de sécurité nationale du Canada. Il a déjà publié *War Without Battles: Canada's NATO Brigade in Germany, 1951 – 1993 (1997)* et de nombreux articles; un autre livre paraîtra bientôt, *Learning to Love the Bomb: Canada's Cold War Strategy and Nuclear Weapons, 1951 – 1968*. Il est actuellement titulaire d'une bourse de recherche postdoctorale du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada au Collège militaire royal du Canada, où il enseigne également dans le cadre du programme des études de guerre.

## NOTES

<sup>1</sup> *L'Armée de terre du Canada : Nous protégeons nos foyers et nos droits*, B-GL-300-000/FP-000, (Ottawa : ministère de la Défense nationale, 1998), pp. 70-72.

<sup>2</sup> J'ai exclu les opérations domestiques de la présente discussion. Le fait que le Canada a besoin de forces capables d'opérer hors alliance/coalition est très bien illustré à l'aide d'exemples tirés des opérations moins connues menées par notre pays à l'étranger. Ces exemples sont tirés de trois études réalisées par l'auteur : *Purple Skies in the Cold Dawn : The Origins of the Joint Staff*; *Maple Leaf Over the Caribbean : Gunboat Diplomacy Canadian Style* qui paraîtront dans un livre publié par l'université Dalhousie plus tard cette année; *The Context and Record of Canadian Maritime Contingency Operations, 1946-1998*, une étude interne effectuée pour le Center for Naval Analyses, Fairfax, Virginie, É.-U.

<sup>3</sup> Archives nationales du Canada, RG 2, Conclusions du Cabinet, 15 mai 1963.

<sup>4</sup> « The RCN in 1963, » *Crowsnest*, vol. 16, n° 1, janvier 1964, pp.6-7

<sup>5</sup> Voir, par exemple, « Fight'n Charlie on Exercise VOL OUEST », *The Powderhorn : The Chronicle of the Queen's Own Rifles of Canada, Édition 1963*, pp. 68-70; « Exercise WHITE ELK », *The Powderhorn : The Chronicle of the Queen's Own Rifles of Canada, Édition 1965*, pp.66-69.

<sup>6</sup> Direction – Histoire et patrimoine (DHP), dossier 78/70, Syd Wise, Directorate of History Report No. 16 : *The Withdrawal of UNEF from Egypt May June 1967 (Canadian Aspects)* pp. 28-33.

<sup>7</sup> Ibid., pp. 35-38.

<sup>8</sup> Ibid., pp. 38-47.

<sup>9</sup> Ibid., pp. 52-53.

<sup>10</sup> Starnes John, *Closely Guarded : A Life in Canadian Security and Intelligence* (Toronto : University of Toronto Press, 1998) pp. 197-199.

<sup>11</sup> Levant Victor, *Secrète alliance ; le Canada dans la guerre du Viêt-Nam*. Adapté de l'anglais par Jean-Pierre Fournier. Ville LaSalle (Qué.) : Hurtubise HHH, 1990, 351 p. pp. 211-215 de la version anglaise; Loomis, D.G., « An Expedition to Vietnam : The Military Component of the Canadian Delegation (MCCD), 1973 » *Revue canadienne de défense*. Printemps 1974, pp. 35-39.

<sup>12</sup> Entrevue téléphonique (7 septembre 1966) avec le capitaine Larry Dzioba, MRC (retraité).

<sup>13</sup> Entrevue téléphonique (7 septembre 1996) avec le capitaine Rip H. Kirby, MRC (retraité).

<sup>14</sup> Sander Clyde, *Half a Loaf : Canada's Semi-Role Among Developing Countries* (Toronto : The Ryerson Press, 1969) pp. 132, 138; Kaplan Irving, et al., *Area Handbook for Jamaica* (DA Pam 550-177, US Government Printing Office, 1976) pp. 224, 356, 261.

<sup>15</sup> Frost Mike et Gratton Michel, *Spyworld : Inside the Canadian and American Intelligence Establishments* (Toronto : Doubleday Canada, 1994) pp. 118-122.

<sup>16</sup> Rowe Andrea, « Normes canadiennes en Jamaïque », *Sentinel* 1985/5, pp. 14-16.

<sup>17</sup> « Nimrod Caper », *Sentinelle*, juin 1970, pp. 8-11; Whitehead Bill, « Hardly a Caper », *Sentinelle*, juin 1971, pp. 32-35; Haswell Geoff, « Where a Bandage is a Status Symbol », *Sentinelle* juillet-août 1972, pp. 21-24; *The Connecting File 1971 Edition : The Journal of The Royal Canadian Regiment*, p. 40; *The Connecting File 1969 Edition : The Journal of The Royal Canadian Regiment*, p. 86.

<sup>18</sup> Contél Peter Haydon, 6 septembre 1996.

<sup>19</sup> Sick Gary, *All Fall Down : America's Tragin Encounter with Iran* (New York : Penguin Books, 1985) Chapitre VI.

<sup>20</sup> Dossier DHP 82/465 (16 jan 79) « Opération BATON-Phase I-III »; « Canadian Forces Evacuate over 400 from Iran », *Der Kanadier*, 12 jan 79.

<sup>21</sup> Ibid., « Final Iranian Airlift Completed by 436 Squadron », *Der Kanadier*, 16 fév 79.

<sup>22</sup> Entrevue confidentielle.

<sup>23</sup> Accès à l'information [AAI] MDN, (18 déc 87) *Potential Evacuation of Canadian Citizens from Haiti : Codename Op BANDIT*; AAI MDN, (15 juil 88) *Operation BANDIT After Action Report*; entrevue confidentielle.

<sup>24</sup> AAI, MDN, (4 jan 88) *National Defence Logistics Coordination Centre Sitrep Operation BANDIT as of 0600 hrs 04 Jan 88*.

<sup>25</sup> AAI, MDN, (4 jan 88), Note de synthèse à l'intention du ministre de la Défense nationale, *Operation Bandit Update*.

<sup>26</sup> AAI, MDN, (18 déc 87) Aide-mémoire à l'intention du ministre de la DN, *Op BANDIT*.

<sup>27</sup> AAI, MDN, (21 déc 87) message QGDN au QG COMAR, *Sitrep Op BANDIT*.

<sup>28</sup> AAI, MDN, (4 jan 88) Note de synthèse à l'intention du ministre de la Défense nationale, *Operation Bandit Update*.

<sup>29</sup> AAI, MDN, (5 jan 88) Centre de coordination de la logistique de la Défense nationale, *Sitrep Opération BANDIT à 0600 h le 05 jan 88*.

<sup>30</sup> AAI, MDN, 1994, *Discours-type : le MDN et la Situation à Haiti*; (4 août 94), note de service du CEMD au Ministre, *Opération LANCE et Opération PASSAGE : participation du Régiment aéroporté du Canada*.

<sup>31</sup> AAI BCP, Réunion du Cabinet, 25 July 1974; (24 juil 74), note de service au Cabinet, *Cyprus : reinforcement of the Canadian Contingent to the United Nations Peacekeeping Force in Cyprus (UNFICYP)*.

## RÉVOLUTIONS DANS LE DOMAINE MILITAIRE : FICTION OU RÉALITÉ?

*Le lieutenant-colonel W.L. Pickering, CD*

Le *Nouveau Petit Robert* définit une révolution comme un « changement brusque et important dans l'ordre spatial, moral; une transformation complète ». Les révolutions se caractérisent notamment par le fait qu'elles se produisent rapidement et qu'elles sont réparties sur une ou deux décennies. On peut définir une révolution dans le domaine militaire (RDM) comme « l'application de nouvelles technologies à un nombre considérable de systèmes militaires, combinée à l'élaboration de concepts opérationnels innovateurs et à une adaptation organisationnelle, qui modifie fondamentalement la nature et le déroulement des conflits ». [Traduction]<sup>2</sup>

Il existe au sein des communautés militaires et universitaires un débat sur ce qui constitue un changement fondamental de la nature et du déroulement des conflits. De plus, ceux qui s'intéressent au domaine militaire ont des opinions différentes sur l'éventualité d'une RDM et sur les résultats exacts qu'elle peut produire. Pour le militaire, une RDM constitue une occasion de combiner la nouvelle technologie et la doctrine afin d'obtenir un succès concluant sur le champ de bataille. Pour l'homme d'État, une RDM est un outil qui peut servir à résoudre rapidement des conflits complexes tout en réduisant au minimum les pertes de vie et l'utilisation des ressources. Pour le scientifique, une RDM constitue l'occasion de mettre en application les progrès de la recherche et du développement (R et D) à une époque où les budgets gouvernementaux sont à la baisse. Pour

l'industriel, une RDM représente un accroissement des possibilités de vendre des systèmes de haute technologie. La société occidentale estime qu'il est avantageux d'utiliser la technologie pour remporter la victoire avec un minimum de pertes et de dépenses. Comme les conflits constituent une activité humaine et que l'histoire est le registre des activités humaines, il serait sans doute approprié de commencer par une analyse historique.

*Nous en sommes aux premiers stades d'une nouvelle révolution militaire. Les technologies existantes comprennent les communications numériques qui permettent de comprimer les données; un « système de positionnement global » (SPG) par satellite qui augmente la précision du guidage et de l'orientation; des avions « indétectables » par les radars; et, bien sûr, l'informatique.*  
[Traduction]

**« Select enemy. Delete »  
The Economist, 1997<sup>1</sup>**

Dans le présent document, je m'inspire des ouvrages d'un certain nombre d'historiens militaires pour déterminer si une RDM a un fondement historique. Si un tel fondement existe, je vais expliquer pourquoi les RDM se produisent, comment elles modifient radicalement la nature et le déroulement

des conflits, ainsi que la signification de l'intégration de la technologie, des concepts opérationnels et de l'adaptation organisationnelle. Le présent document porte uniquement sur les opérations terrestres.

### LA TECHNOLOGIE SANS CHANGEMENT DE DOCTRINE OU MODIFICATION ORGANISATIONNELLE

Les progrès technologiques permettent les révolutions militaires, mais n'en sont pas la cause. Ce qui importe, c'est l'intégration de la technologie à la doctrine et aux structures organisationnelles. Cette intégration exige de l'intelligence et il est essentiel de comprendre que « ...la dimension essentielle de la RDM actuelle est l'importance de la capacité intellectuelle, de la souplesse et du leadership, outre celle de la compétence technique, des gadgets ou de la gestion »<sup>3</sup>. [Traduction]

L'application de la technologie sur le champ de bataille, sans changements parallèles de la doctrine et des organisations, s'est déjà produite au cours du xx<sup>e</sup> siècle. Lorsque l'archiduc Ferdinand d'Autriche a été assassiné à Sarajevo en 1914, tous les mécanismes de maintien de la paix en Europe se sont effondrés. Les gouvernements et les peuples européens s'attendaient à une guerre rapide et glorieuse. Mais la guerre était devenue une industrie. La combinaison de quatre progrès technologiques, deux militaires et deux commerciaux, a anéanti les espoirs d'une guerre rapide entretenue par les Européens. L'artillerie à haute cadence de tir et la mitrailleuse permettaient de

tuer avec une efficacité comparable à celle d'une ligne de montage et ont grandement accru la zone létale que les soldats devaient franchir pour s'emparer d'une position ennemie. Le simple fil barbelé, conçu pour emprisonner le bétail, a permis de concentrer un grand nombre de soldats dans des zones d'abattage afin d'utiliser ces armes contre eux. Les chemins de fer, conçus pour le commerce, ont permis de déplacer rapidement des armées considérables jusqu'au front, de les renforcer et de les maintenir en puissance, c'est-à-dire de fournir la matière brute aux engins de mort. Bien qu'on ait apporté en 1918 certains changements à la guerre terrestre qui laissaient entrevoir l'avenir, dix millions d'hommes étaient déjà morts.

Il a fallu trois ans, ainsi que l'intervention de politiciens tels que David Lloyd George et

Winston Churchill, pour que la technologie du début du <sup>xx</sup>e siècle soit convenablement intégrée à la doctrine et aux organisations. En faisant observer que « la guerre est trop importante pour être laissée aux mains des soldats », le Premier ministre français Georges Clémenceau condamnait le manque d'imagination des dirigeants militaires. Les dirigeants militaires européens avaient pourtant disposé de nombreuses années pour envisager la nécessité d'une nouvelle doctrine et de nouvelles structures. En effet, la capacité de déplacer et de réapprovisionner des armées considérables par train, ainsi que l'effet meurtrier des armes à feu à canon rayé, ont prolongé la guerre civile américaine et ont augmenté le nombre de pertes, tel que W.T. Sherman, enseignant dans un collège de Louisiane, l'avait prédit en 1861.<sup>4</sup> Cependant, l'opinion de l'homme politique chevronné von

Moltke caractérisait l'attitude des Européens à l'égard de la guerre : « deux foules armées se pourchassant dans l'ensemble du pays, ce dont on ne peut tirer aucune leçon »<sup>5</sup>. En 1897, Ivan Bloch, homme d'affaire, banquier et pacifiste polonais, avait prédit que toutes les puissances européennes participeraient à la prochaine guerre en Europe, et qu'elle serait longue et meurtrière; les états-majors généraux européens ont jugé que cette opinion n'était pas pertinente. En 1907, le rapport publié par une équipe d'officiers britanniques qui avaient observé la Guerre russo-japonaise est venu renforcer les conclusions de Bloch; ils avaient noté plus particulièrement les effets de l'artillerie moderne et de la mitrailleuse. Leur rapport fut détruit.<sup>6</sup>

Bien que la nature de la guerre ait connu de nombreux changements au fil du temps, la plupart de ces



**Figure 1.** Durant la Première Guerre mondiale, le pouvoir meurtrier combiné de la mitrailleuse, de l'artillerie à haute cadence de tir et du fil barbelé avait l'efficacité d'une ligne de montage. (Source inconnue)

changements étaient de nature évolutive et non révolutionnaire. Cela tient au conservatisme inhérent des organisations et des dirigeants militaires. Contrairement aux chefs d'entreprises, les dirigeants militaires sont responsables de la vie et de la mort de milliers de soldats et hésitent à accepter des théories non confirmées qui peuvent entraîner des pertes massives ou la défaite. Dans le cas de la Première Guerre mondiale, cet esprit conservateur a eu l'effet opposé.

Y a-t-il eu des moments dans l'histoire où on a surmonté le conservatisme militaire pour combiner efficacement la doctrine, la technologie et les organisations de manière à produire un concept de guerre représentant « un changement brusque et important, une transformation complète? »<sup>7</sup>. Au moins cinq exemples qui pourraient correspondre à cette définition sont documentés : les légions romaines, les Mongols, l'armée suédoise de Gustave Adolphe, la nation en armes française sous Napoléon et la *blitzkrieg* (guerre-éclair) allemande.

### LES LÉGIONS ROMAINES

L'armée romaine est considérée comme l'ancêtre des armées modernes.<sup>8</sup> Puisque son histoire est bien documentée, elle constitue le point de départ le plus approprié d'une discussion sur la RDM.<sup>9</sup>

En raison de la démocratie, une forme de gouvernement inconnue à l'extérieur de plusieurs cités-états grecques, les citoyens de Rome avaient à la fois des droits et des responsabilités, y compris se défendre eux-mêmes. Les Romains ont été très humiliés en l'an 390 av. J.-C. lorsque des tribus celtiques ont vaincu leur armée et pillé Rome. Après le retrait des Celtes, la République romaine a mis sur pied une nouvelle armée entièrement différente des précédentes. Du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. jusqu'à sa chute au IV<sup>e</sup> siècle apr. J.-C., Rome fut une puissance

internationale et a créé un empire prospère en menant des guerres implacables.<sup>10</sup> À son pinacle, l'Empire romain s'étendait de l'Atlantique au Caucase, y compris les territoires qui forment maintenant l'Europe occidentale, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient.

L'armée romaine est demeurée essentiellement la même du III<sup>e</sup> siècle av. J.-C. au III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C. lorsque l'empereur Constantin a affaibli les fondations de l'infanterie.<sup>11</sup> L'armée romaine ne fut jamais considérable – par exemple, durant le règne de l'empereur Auguste, elle comprenait 125 000 fantassins (légionnaires) et 125 000 auxiliaires.<sup>12</sup> Rome a perdu des batailles à l'occasion, mais son succès reposait sur son endurance économique, sa capacité de régénérer l'armée et une façon révolutionnaire de faire la guerre. En l'an 30 av. J.-C., à la fin des guerres civiles qui ont effectivement signé la perte de la République, Rome n'avait plus aucun rival et avait disséminé ses légions à la grandeur de l'Empire pour défendre les frontières et maintenir l'ordre impérial jusqu'aux derniers jours de ce dernier, lorsque les légions furent remplacées par une cavalerie de mercenaires barbares.

**Doctrine.**<sup>13</sup> Aux premiers temps de la République romaine, l'usage contemporain favorisait l'emploi de la pique par les lourdes phalanges grecques disposées en rangs serrés, de l'épée par des masses denses et féroces, mais indisciplinées, de combattants et de cavaliers ibères, gaulois et allemands. Délaissant ce stéréotype, les Romains ont mis au point un système de combat en rangs ouverts. La formation en rangs ouverts permettait aux sous-unités disposées en échiquier de manœuvrer et d'effectuer un renforcement sur le champ de bataille. L'infanterie romaine pouvait ainsi se déplacer rapidement et combattre en mauvais terrain, contrairement aux phalanges grecques. Bien disciplinées et non encombrées par une lourde armure<sup>14</sup>, les légions

romaines pouvaient marcher de 27 à 30 kilomètres par jour. Lorsque les conditions étaient favorables, les légions attaquaient, vainquant l'ennemi en disloquant ses lignes ou en effectuant un mouvement tournant sur ses flancs. Les légions romaines entamaient le combat par une volée de javelots, puis chargeaient afin d'engager le combat à l'épée. Les légions pouvaient compter sur une réserve fiable composée de vétérans. La cavalerie était postée aux deux extrémités latérales de l'infanterie afin de poursuivre les soldats ennemis en déroute. Avant l'invention de la poudre noire, les légions constituaient l'une des rares forces d'infanterie capables de tenir tête à la cavalerie. Lorsque la cavalerie ennemie apparaissait, les légions formaient un carré ou un cercle. Elles possédaient une capacité étonnante de mener des sièges et les Romains étaient passés maîtres dans l'art de la guerre psychologique.

**Organisation.** Les armées barbares étaient composées de tous les hommes disponibles, et parfois des femmes les plus robustes, qui combattaient en masse, sous la direction des chefs de tribus. Les concurrents commerciaux civilisés de Rome embauchaient des mercenaires. Encore une fois, les Romains ont mis les traditions de côté. La légion, composée de 6 000 fantassins vêtus d'une armure légère, était le noyau de l'armée romaine. Les légionnaires étaient des soldats professionnels de carrière possédant la citoyenneté romaine, et non pas des mercenaires.<sup>15</sup> La légion était composée d'unités standardisées, interchangeables.<sup>16</sup> Même si la légion était une formation d'infanterie, elle comprenait un petit contingent d'éclaireurs et de messagers à cheval, d'ingénieurs et d'artilleurs professionnels qui dirigeaient les légionnaires chargés de construire des fortifications et des ponts, de former des lignes de siège et de faire fonctionner les engins de siège. Les membres de la cavalerie et de l'infanterie légère, les archers et les frondeurs constituaient



**Figure 2. L'infanterie romaine a dominé la guerre pendant 600 ans. Tirée de *The Roman Imperial Army*, Graham Webster, (London : Adam & Charles Black, 1969)).**

les auxiliaires (*auxilia*) – il s'agissait de fonctions affectées aux peuples assujettis et aux alliés.<sup>17</sup> Grâce à eux, les Romains disposaient d'une force toutes armes équilibrée.

**Technologie.** Les armes traditionnelles de l'époque étaient la pique lourde et la longue épée coupante, qui permettaient de tuer l'ennemi à une distance de sécurité respectable tout en étant protégé par un large bouclier. À priori, le javelot (*pilum*), la courte épée (*glaive*) et le léger bouclier en forme de tuile (*scutum*) des Romains donnaient l'impression d'un retour en arrière. Le *pilum* ressemblait à un harpon muni d'une longue hampe. Il n'était pas conçu principalement pour tuer, mais pour rendre les boucliers ennemis peu maniables lorsqu'il s'y logeait.<sup>18</sup> Cela permettait de rompre la cohésion des formations ennemies disposées en rangs serrés. Le glaive était une arme de soixante centimètres de long, à double tranchant, conçue pour porter des coups efficaces plutôt que pour frapper de taille et d'estoc, une technique épuisante. Enfin, le *scutum* ne servait pas seulement à protéger les fantassins des coups et des projectiles, mais aussi à mettre les agresseurs hors d'équilibre. L'utilisation de ces armes nécessitait instruction, drills et discipline; elles avaient un effet

dévastateur au cours des combats rapprochés et permettaient aux légions romaines d'avoir un effet de choc lors de la charge. Sur le plan technologique, la force des Romains ne résidait pas dans leur armement, mais plutôt dans leurs engins de siège, tels que la baliste, la catapulte et l'onagre.

**Leadership et instruction.** Les consuls, c'est-à-dire les dirigeants politiques romains, commandaient les armées composées habituellement de deux à trois légions. Ces dernières étaient dirigées par des officiers issus des familles régnantes de Rome, une coutume assez semblable à celle des armées civilisées contemporaines.<sup>19</sup> « Les centurions – des chefs d'unité très expérimentés recrutés parmi les meilleurs gradés et hommes de troupes –représentaient l'aspect révolutionnaire de l'armée romaine. Ils formaient la colonne vertébrale de la légion et le premier corps d'officiers combattants professionnels de l'histoire. »<sup>20</sup> Chaque légion comprenait 60 centurions, des commandants d'unités et de sous-unités qui étaient les véritables responsables des directives et de l'instruction; à toutes fins pratiques, le centurion supérieur, le *primipile*, commandait la légion au combat. Le légionnaire devait se soumettre à un

entraînement systématique qui mettait l'accent sur la discipline, les drills, l'adresse dans le maniement des armes et la bonne condition physique.<sup>21</sup>

Les légions avaient vaincu les empires commerciaux les plus puissants de l'époque, mais elles pouvaient être battues, particulièrement lorsque le leadership faisait défaut. La Grèce était la première rivale commerciale de Rome. Au III<sup>e</sup> siècle av. J.-C., tandis que Rome étendait ses territoires vers le sud, les cités commerçantes grecques du sud de l'Italie ont fait appel au plus grand général de l'époque, Pyrrhus d'Épire. Pyrrhus a envahi le territoire romain à l'aide d'une armée professionnelle bien équipée, composée de hoplites grecs, et a vaincu Rome par deux fois en l'an 280 av. J.-C., les deux adversaires subissant de lourdes pertes. La troisième bataille, remportée par les légions romaines, s'est avérée décisive. Par la suite, Carthage, une cité commerçante de l'Afrique du Nord possédant un grand empire commercial et une force maritime puissante, est devenue la rivale de Rome. Durant la deuxième guerre entre Carthage et Rome, le général carthaginois Hannibal a envahi l'Italie. En 217 et en 216 av. J.-C., Hannibal a vaincu les Romains à la Trébie, au lac Trasimène et à Cannes, massacrant la plupart de ses adversaires. Rome n'a pas abandonné la partie et a mis sur pied de nouvelles armées. En l'an 202 av. J.-C., le général romain Scipion l'Africain, qui avait connu une série de succès en Espagne, a franchi la Méditerranée avec son armée et a remporté une victoire décisive sur Hannibal, à Zama, à l'extérieur des murs de Carthage.

En l'an 105 av. J.-C., deux armées consulaires romaines ont été vaincues à Arausio, dans le nord de l'Italie, par les Cimbres et les Teutons, des nomades d'origine germanique à la recherche de terres. La piètre qualité du leadership a joué un rôle déterminant dans la défaite des Romains et la nomination de Marius au poste de commandant a permis de

renverser la situation. En moins d'un an, les deux tribus étaient éliminées.<sup>22</sup> En l'an 53 av. J.-C., le chef des Parthes, Surena, s'est servi de la mobilité et de la puissance de tir des archers à cheval pour vaincre sept légions romaines dirigées par un général romain indifférent, Crassus.<sup>23</sup> Les Parthes avaient trouvé le point faible de la légion et, sous le soleil impitoyable du désert, ils ont lancé des essaims de flèches sur les formations romaines jusqu'à ce qu'elles s'écroulent, empêchant ainsi les légionnaires de combattre au corps à corps.<sup>24</sup> En l'an 9 apr. J.-C., le chef allemand Arminius a détruit une armée romaine composée de trois légions commandées par un autre général indifférent, Varus, dans les marais et la Forêt de Teutobourg. Arminius avait tendu une embuscade sur un terrain où les légionnaires ne pouvaient se rassembler en ordre de bataille. L'habileté au combat individuel des Allemands est venue à bout des romains désorganisés.<sup>25</sup> C'est ainsi que Surena et Arminius ont fixé les limites de l'Empire romain.

Les Romains se différenciaient de leurs rivaux par leurs chefs d'unité aux longs états de service qui étaient promus selon le mérite, leurs soldats citoyens professionnels, leur sens de la tactique et leur système régulier d'entraînement, de drills et de discipline.

## LES MONGOLS

Selon John Keegan : « ...on peut considérer les nomades des steppes comme l'une des forces les plus considérables et sinistres de l'histoire militaire ». <sup>26</sup> Au XIII<sup>e</sup> siècle, les cavaliers mongols ont occupé la majeure partie de l'Asie, du Moyen-Orient et de la Russie et ont effectué des raids en Europe centrale et en Égypte. « Jamais auparavant, ni depuis, un même peuple n'a réussi à dominer une telle superficie par une série de campagnes. » <sup>27</sup> [Traduction] Les Mongols ne visaient pas à régner sur de nouveaux sujets; ce peuple nomade turbulent cherchait de

nouveaux pâturages pour son bétail, ainsi que les avantages de la guerre : pillage, risques et émotions fortes. Leur chef, Genghis Khan, s'exprimait ainsi : « Pour un homme, le plus heureux coup du sort consiste à poursuivre et à vaincre son ennemi, à s'emparer de toutes ses possessions, à faire gémir et pleurer ses femmes mariées, à chevaucher ses hongres... ». <sup>28</sup> [Traduction]

L'essor des Mongols a commencé en 1190 lorsque Temüjin, désigné par la suite sous le nom de Genghis Khan, a commencé à unifier les tribus guerrières de la Mongolie. Les premières campagnes de Genghis Khan furent menées de 1206 à 1215, contre l'ouest et le nord de la Chine. <sup>29</sup> Durant sa deuxième série de campagnes, de 1219 à 1221, il a écrasé le riche Empire de Kharezm du centre de l'Asie et de la Perse. De 1221 à 1224, son lieutenant Sube'etei a envahi le Caucase et le sud de la Russie. Genghis est mort en 1227. En 1237, ses successeurs entreprirent simultanément des campagnes qui furent toutes victorieuses dans le sud de la Chine, en Corée, dans le sud-est de l'Asie et en Europe. De 1237 à 1238, ils ont conquis la majeure de la Russie et de l'Ukraine. En 1240, Sube'etei a vaincu en six semaines une armée polonaise, une armée composée d'Allemands et de citoyens de la Moravie, ainsi qu'une armée hongroise, toutes supérieures à la sienne. Il a aussi incendié Cracovie, ravagé la Moravie et dévasté la Hongrie. En 1243, les Mongols ont conquis la Turquie, de 1257 à 1258, la Mésopotamie et la Syrie et, en 1279, ils contrôlaient la totalité de la Chine. Bien que les descendants de Genghis Khan aient régné sur la Russie, la Chine, la Perse et l'Inde pendant des siècles, les Mongols eux-mêmes sont retournés dans les steppes au XIV<sup>e</sup> siècle. <sup>30</sup> Les effets des invasions des Mongols ont été dévastateurs. Ils firent 18 millions de victimes en Chine seulement et ils ont transformé de vastes territoires fertiles en déserts. <sup>31</sup>

**Doctrine.** Les armées orientales ont écrasé leurs adversaires au moyen de masses imposantes de fantassins de qualité médiocre et de cavaliers. <sup>32</sup> Les armées européennes étaient principalement composées de chevaliers encombrés par une armure et armés d'une lance, appuyés par des bandes de fantassins mal entraînés, armés de piques et d'arcs. La doctrine des Mongols était fondée sur la mobilité longue portée du cavalier, la concentration rapide de forces largement disséminées et l'enveloppement sur une échelle gigantesque, parfois sur un terrain très accidenté. <sup>33</sup> Ils pouvaient modifier rapidement leur effort principal stratégique ou opérationnel et bénéficiaient souvent de l'effet de surprise. Au combat, ils se déplaçaient en formation à une vitesse cinq fois plus grande que celle de l'infanterie. Ils étaient disposés en cinq rangs, les deux premiers composés de lanciers, et les trois autres d'archers à cheval. Ils préféraient utiliser la puissance des projectiles et éviter le combat au corps à corps jusqu'à ce que les forces ennemies soient incapables de le faire. Au contact de ces dernières, les archers à cheval s'avançaient en tirant leurs projectiles afin de rompre l'ordre et la cohésion de l'ennemi. Puis, les unités l'encerclaient simultanément afin de l'attaquer sur les flancs et à l'arrière. S'ils ne réussissaient pas à battre la force ennemie, ils revenaient sans cesse à la charge jusqu'à ce que les cavaliers puissent finalement achever l'ennemi éparpillé à la lance, à la hache et au sabre. Les Mongols pouvaient se disperser et se regrouper rapidement, étaient passés maîtres dans l'art des raids de nuit et simulaient la fuite afin d'attirer l'ennemi dans une embuscade ou de semer le désordre dans ses rangs. Ces tactiques nécessitaient de la discipline, de la synchronisation, de bonnes communications et de la collaboration. Contrairement à d'autres pilleurs, ils avaient la capacité d'écraser

des villes fortifiées et ils ont appris les techniques de siège avec l'aide d'ingénieurs chinois.<sup>34</sup> Ils disposaient d'un renseignement d'excellente qualité, se servaient de techniques psychologiques et étaient passés maîtres dans l'art de semer la terreur.

**Organisation.** Contrairement à l'opinion populaire, l'armée mongole n'était pas considérable par rapport aux normes contemporaines. Elle comptait tout au plus 130 000 cavaliers mongols et 100 000 alliés.<sup>35</sup> L'armée mongole était divisée en unités de 10, 100, 1 000 et 10 000 hommes. La bannière (régiment) de 1 000 hommes constituait l'unité de base. Une touman (division)

était formée de 10 bannières et une horde (corps d'armée), de 2-3 toumans. La logistique était spartiate. Chaque cavalier traînait un maximum de cinq poneys de rechange. Les poneys des steppes se contentaient du strict minimum de nourriture et les cavaliers se nourrissaient de rations séchées et des produits de la terre.<sup>36</sup> Les Mongols enrôlaient volontiers des contingents étrangers, plus particulièrement des cavaliers turcs et tartares, ainsi que des artilleurs de siège chinois.

**Technologie.** « Les qualités équestres des Mongols sont demeurées inégalées dans l'histoire de la guerre. Les archers mongols ont

conquis le monde à cheval, en maniant des arcs... dont le tir était précis à plus de 180 à 210 mètres. »<sup>37</sup> [Traduction] Le succès des Mongols repose sur leur intégration de la technologie existante à la doctrine, particulièrement pour établir une létalité longue portée. Ils ont utilisé avec efficacité l'arc composite, l'étrier, la lance et le sabre arqué. L'arc composite existait depuis deux millénaires; les flèches des Mongols étaient munies de pointes d'acier revenu capables de percer les armures.<sup>38</sup> L'étrier a été créé en Chine au v<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.; il fournissait à l'archer mongol une assise solide et augmentait l'effet de choc de la lance.

**Leadership et instruction.** Genghis Khan, ses fils et ses petits-fils étaient tous des chefs hors de l'ordinaire.<sup>39</sup> Cependant, sauf pour sa famille immédiate, l'attribution du commandement dépendait du rendement au combat. Les opérations rapides menées sur de longues distances exigeaient une confiance complète aux commandants de hordes et de toumans à qui on fixait des objectifs et des horaires et qui devaient faire preuve d'initiative et de jugement au cours des manœuvres et de l'engagement, un exemple lointain de commandement de mission.<sup>40</sup> Des messagers rapides, tirant derrière eux des files de poneys, assuraient les communications. Les soldats mongols étaient la clé du succès : de superbes cavaliers, robustes et braves. Le soldat mongol profitait de son esprit de chasseur – il savait instinctivement comment harceler, déborder sur le flanc et coincer des masses compactes de fantassins et des cavaliers moins talentueux.<sup>41</sup> La discipline était rigoureuse et l'entraînement systématique se terminait chaque année par une grande chasse organisée pour que l'armée demeure exercée.

Les Mongols ont connu deux défaites au xiii<sup>e</sup> siècle.<sup>42</sup> En 1221, le prince turc Jelal ed-Din a tendu une embuscade à une horde mongole à



**Figure 3. Le succès des hordes mongoles n'était pas attribuable à leur nombre, mais à la mobilité, à l'effet de surprise et à l'endurance. (Avec la permission de Doubleday)**

Parvan en Afghanistan, et l'a détruite. Peu après, il fut vaincu par Genghis Khan sur l'Indus. En 1260, le sultan Baybars a vaincu une horde mongole à Ain Jalut en Égypte à l'aide d'une armée égyptienne fondée sur des cavaliers turcs aguerris.

L'armée mongole de Genghis Khan se différencie de ses rivaux par sa mobilité et la facilité de son maintien en puissance, par le commandement de mission délégué à des commandants autonomes et par la rapidité de ses communications.

### GUSTAVE ADOLPHE

Gustave Adolphe a régné sur la Suède de 1611 à 1632. Au XVII<sup>e</sup> siècle, la réforme suédoise a entraîné la création d'un nouveau contexte économique, social et politique. Le grand-père de Gustave Adolphe avait instauré la religion protestante et soutenu la classe moyenne suédoise contre les nobles, établissant ainsi les fondations d'un État-nation moderne. Gustave Adolphe, un innovateur et un organisateur, a, selon J.F.C. Fuller, « été le père de la guerre moderne ». <sup>43</sup> Grâce à ses réformes militaires fondées sur l'efficacité de la poudre noire, la Suède est devenue l'une des grandes puissances d'Europe malgré sa petite population de 1,5 million d'habitants.

Tout a commencé avec la guerre de Trente Ans en 1618, la première guerre européenne moderne à laquelle tous les pays d'Europe finirent par participer. À l'origine, la guerre de Trente Ans était un conflit religieux en Europe centrale entre les États catholiques et protestants du Saint Empire romain germanique; elle s'est terminée par une lutte de dynasties entre les Habsbourg d'Autriche et d'Espagne et les Bourbons de France. <sup>44</sup> La plupart des combats eurent lieu en Allemagne. Sous la direction du ministre d'État, le cardinal Richelieu, la France s'est alignée sur les Protestants. <sup>45</sup> Le roi d'Espagne appuyait son parent, l'empereur du

Saint Empire romain, et les Catholiques. En 1618, l'infanterie espagnole a dominé la guerre en Europe et toutes les armées ont copié le système de l'Espagne. L'infanterie espagnole était organisée en carrés de 3 000 hommes, appelés tercios, armés de deux piques pour chaque fusil. La puissance de ces carrés d'infanterie était telle que la cavalerie était devenue une arme d'appui. Les tactiques des Espagnols étaient lentes, méthodiques, lourdes, mais invincibles. Le reste des armées des deux adversaires était composé de mercenaires dirigés par des officiers professionnels, dont les meilleurs furent Tilly et Wallenstein, tous deux au service des Habsbourg. Les soldats se nourrissaient des produits de la terre et étaient suivis de longs trains remplis de bagages et de nombreux parasites. Je ne vais pas décrire la guerre en détail; il suffit d'indiquer qu'en 1630, les Habsbourg avaient à toutes fins pratiques vaincu les États protestants d'Allemagne.

En 1630, Gustave Adolphe atteignait le nord de l'Allemagne accompagné d'une petite armée suédoise renforcée de mercenaires écossais et allemands, soit 13 000 hommes au total, afin de protéger la côte de la mer Baltique et de porter secours à ses condisciples protestants. Les armées victorieuses des Habsbourg étaient beaucoup plus nombreuses, et au départ, il ne possédait aucun allié fiable prêt à engager des troupes. <sup>46</sup> Au cours des deux années suivantes, les forces moins nombreuses de Gustave Adolphe, à l'exception de l'artillerie, ont repoussé l'armée espagnole jusqu'en Belgique, ont vaincu Tilly à Breitenfeld et Wallenstein à Lützen, toutes deux près de Leipzig, ont ravagé les terres de l'Empereur et ont épuisé son trésor. Même si Gustave Adolphe fut tué à Lützen, son armée, dirigée par ses subordonnés Banar, Torstensson et Wrangel, a dominé le reste de la guerre. <sup>47</sup> Selon C.V. Wedgwood, « le génie de Richelieu et de Gustave Adolphe a permis de

détruire pour toujours l'empire des Habsbourg ». <sup>48</sup> [Traduction] La guerre s'est terminée en 1648 par la Paix de Westphalie qui a eu pour effet de redessiner la carte de l'Europe et d'établir une norme dans les relations européennes, qui s'est maintenue jusqu'en 1789. <sup>49</sup>

**Doctrine.** Les tactiques de Gustave Adolphe étaient fondées sur la puissance des armes plutôt que sur les idées reçues. Il a pleinement utilisé les capacités de la poudre noire à cette époque. Il a compris que la mobilité était basée sur la discipline, et la discipline sur l'administration et le leadership efficaces. Afin de réduire les délais de réaction, il a amélioré les manœuvres à pied implantées en Europe par Maurice de Nassau. <sup>50</sup> Afin de multiplier la puissance de feu, il a augmenté de 1 pour 2 à 3 pour 2 le rapport mousquetaires/piquiers. Il a déployé son infanterie en six rangs dont trois étaient composés de mousquetaires, ce qui permettait à un rang de tirer pendant que les autres rechargeaient leur arme. Ainsi, l'infanterie pouvait utiliser la tactique du feu et mouvement deux fois plus rapidement que celle des adversaires. Gustave Adolphe a rétabli la technique de la poursuite à cheval pour détruire l'adversaire vaincu. Il a réorganisé sa cavalerie en cuirassiers qui chargeaient au galop, sabre à la main, et en dragons, c'est-à-dire des fantassins à cheval. Afin de disloquer les carrés massifs formés par ses adversaires, il a transformé l'artillerie en une troisième arme de combat et a augmenté le nombre de pièces, soit de une à huit par 1 000 soldats. Il a réorganisé l'artillerie selon ses fonctions, à savoir l'appui rapproché mobile (régimentaire), l'artillerie de campagne et l'artillerie de siège, et l'a dotée de pièces d'artillerie de calibre standard. Afin de maintenir son armée en puissance, il a établi des séries de dépôts de munitions solides et fortifiés dotés d'états-majors faisant partie de la force régulière.

**Organisation.**<sup>51</sup> Contrairement aux carrés massifs des Espagnols, Gustave Adolphe a organisé son infanterie en petites unités standardisées et souples. La brigade très maniable constituait la formation tactique de base<sup>52</sup>, composée de compagnies d'infanterie et de cavalerie, ainsi que de l'artillerie. Ces réformes ont permis aux unités d'infanterie et de cavalerie d'être disposées en échiquier sur le champ de bataille, de se déplacer rapidement et de fournir un appui réciproque pendant le combat.

**Technologie.**<sup>53</sup> Gustave Adolphe a aussi amélioré la technologie existante. Dans le cas de l'infanterie, il a allégé le mousquet en renonçant à l'appui, a raccourci la pique et allégé l'armure des soldats afin d'améliorer leur mobilité. Il

a remplacé le mousquet à mèche par celui muni d'une platine à rouet, plus fiable, et a été le premier à utiliser des cartouches de papier rangées dans des cartouchières afin d'augmenter la cadence de tir. Quant à l'artillerie régimentaire et à l'artillerie de campagne, il a tiré profit de l'amélioration de la poudre et des méthodes de moulage, a raccourci la longueur des tubes et allégé l'affût afin d'augmenter la mobilité. Il a adopté la mitraille comme cartouche antipersonnel et instauré l'utilisation de munitions encartouchées dans les pièces régimentaires afin d'augmenter la cadence du tir. Résultat : l'artillerie suédoise tirait trois fois plus rapidement que celle des autres armées.

**Leadership et instruction.** Comparativement aux mercenaires et aux

officiers aristocratiques de l'époque, la plupart des officiers de Gustave Adolphe étaient jeunes. Les promotions étaient fondées sur le rendement au combat plutôt que sur les origines, car il fallait de l'initiative et du courage pour commander les petites unités mobiles. On a mis en place un système d'instruction régulier, y compris des drills, et la discipline a été officialisée sous forme de code de justice militaire. Les officiers étaient obligés de s'occuper de leurs soldats. Les vêtements, la nourriture et le couvert étaient fournis par l'intermédiaire de la chaîne de commandement, et le pillage était déconseillé.

Gustave Adolphe n'a jamais connu la défaite, mais une armée composée de 25 999 soldats suédois et allemands fut détruite en 1634 par une armée de 33 000 hommes des Habsbourg à Nordlingen, près de Donauworth. Le commandant suédois, Horn, avait fait preuve de négligence dans sa planification logistique et laissé la discipline se relâcher; il fut vaincu par l'infanterie espagnole bien disciplinée.

L'armée de Gustave Adolphe se différenciait de celle de ses rivaux par la coordination de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie, l'utilisation de la puissance de feu et la mobilité assurée par de petites unités souples et bien exercées.

#### LA NATION EN ARMES

Entre 1792 et 1815, la France possédait l'une des armées les plus efficaces et les plus victorieuses de l'histoire militaire, qui a vaincu toutes les armées européennes, sauf celle des Britanniques.

En 1789 prenait naissance une révolution qui entraînerait des changements politiques, sociaux et économiques considérables en France. Quatre ans plus tard, après la décapitation de Louis XVI, la France a fait face à une coalition formée par l'Autriche, la Prusse, l'Espagne,



Figure 4. Sous les ordres de Gustave Adolphe, le mousquetaire était le principal élément de l'infanterie au combat. (Avec la permission de Art Global)

l'Angleterre, la Hollande et la Sardaigne.<sup>54</sup> L'armée du roi avait été démantelée au cours de la Révolution et la majeure partie du corps d'officiers avait été éliminée. La France a dû mettre sur pied une nouvelle armée en toute hâte. C'est à ce moment-là qu'est né le concept de la nation en armes, une combinaison d'idéologie et de nationalisme visant à créer une société militarisée dotée d'une armée considérable formée de soldats de la conscription.<sup>55</sup> Les réformes militaires qui ont entraîné le succès des Français ont été entamées avant la Révolution et découlaient de l'humiliation subie par la France durant la guerre de Sept Ans.

Au début, la France a mené des batailles défensives. Mais les succès récoltés ont entraîné un programme

d'expansion visant à exporter la devise « *Liberté, Égalité et Fraternité* » et à renverser les monarchies dynastiques d'Europe. En 1793, la France avait mobilisé 980 000 hommes et en 1799, elle avait vaincu les principales puissances continentales européennes sur leur propre territoire.<sup>56</sup> Le général français le plus victorieux, Napoléon Bonaparte, s'est avéré, d'abord comme Premier Consul, puis comme Empereur, l'un des génies militaires de l'histoire – un maître de la stratégie et un meneur d'hommes. Napoléon a « déconcerté et stupéfait ses adversaires confus, aux idées traditionnelles, les plongeant dans un état de déséquilibre mental déconcertant qui a si souvent entraîné une défaite catastrophique »<sup>57</sup>. [Traduction] et a rompu les coalitions formées contre la France en remportant

la victoire contre l'Autriche en 1800 (à Marengo), en 1805 (à Austerlitz) et en 1809 (à Wagram); la Prusse, en 1806 (à Jena et à Auerstadt); et la Russie, en 1805 (à Austerlitz) et en 1807 (à Friedland).<sup>58</sup> Le noyau de l'armée de Napoléon était français, mais elle comprenait des contingents considérables d'Allemands, de Polonais, d'Italiens et de Suisses.

**Doctrine.** Avant la Révolution française, les techniques de guerre étaient axées sur la manœuvre et le siège, plutôt que sur le combat. Si les adversaires s'affrontaient sur un champ de bataille, les formations étaient linéaires; les lignes de fantassins bien exercés se servaient de leur mousquet à courte distance, puis chargeaient à la baïonnette. Selon la doctrine française



Figure 5. Selon Napoléon : « L'artillerie est le nerf de la guerre. » [Traduction]<sup>65</sup> (Avec la permission de Brassey)

mise au point par le Comte de Guibert avant la Révolution, on mettait l'accent sur une guerre de mouvement et on recherchait des batailles au cours desquelles le carnage menait à la défaite totale de l'ennemi.<sup>59</sup> Napoléon a approfondi les concepts de Guibert afin de détruire la cohésion de l'ennemi, tant au niveau stratégique que tactique. Les principaux éléments de sa bataille stratégique<sup>60</sup> étaient l'enveloppement, la percée et l'exploitation. L'infanterie était organisée en colonnes de la taille d'un bataillon, facilement contrôlables, qui possédaient une grande mobilité tactique.<sup>61</sup> Elle était appuyée par une considérable concentration de cavalerie et d'artillerie mobile à cheval. La cavalerie formait écran au mouvement au niveau opérationnel ainsi qu'à une multitude de tirailleurs au niveau tactique. Le combat commençait par un bombardement massif de la part des batteries d'artillerie. Les charges de la cavalerie étaient soigneusement coordonnées avec la progression des colonnes d'infanterie afin d'obliger l'ennemi à briser sa formation en ligne et à adopter la formation en carrés, ce qui réduisait son volume de tir. L'infanterie se frayait alors un passage dans les brèches de la ligne ennemie, appuyée par l'artillerie mobile qui projetait une pluie de d'obus brisants et de mitraille sur les carrés. La cavalerie exploitait les succès de l'infanterie et de l'artillerie et jouait un rôle décisif lorsque l'infanterie ennemie était désorganisée par les brèches créées dans sa ligne; elle attaquait alors cette dernière sur les flancs et se lançait à sa poursuite.

**Organisation.** Les armées traditionnelles étaient organisées en un seul bloc et dirigées par le roi ou son commandant militaire. Tout comme les armées contemporaines, les bataillons, les divisions et les régiments français étaient des organisations fixes. Le système de corps d'armée constituait la principale innovation. Ce concept mis au point avant la Révolution par le maréchal de Broglie et le duc de

Choiseul, est devenu le fondement du *corps d'armée* de Napoléon.<sup>62</sup> Celui-ci était une formation toutes armes autonome de 25 000 à 30 000 hommes commandés par un subordonné en qui on avait toute confiance, qui comprenait le concept d'opération du commandant et dirigeait les manœuvres de façon autonome.<sup>63</sup> La capacité de résistance du corps d'armée lui permettait d'engager et de tenir l'ennemi jusqu'à l'arrivée des renforts (autres corps d'armée). Ce système permettait de déployer et de commander efficacement des armées très considérables. Tandis que les armées traditionnelles établissaient des magasins et des dépôts le long de leur axe de progression, ainsi que des sources d'approvisionnement fortifiées à des endroits critiques, le corps d'armée était autonome sur le plan logistique. En effet, les soldats français se nourrissaient des produits de la terre et transportaient un minimum de bagages.<sup>64</sup>

**Technologie.** Toutes les armées européennes utilisaient des fusils semblables, à âme lisse et à silex, ainsi que des sabres de cavalerie. C'est l'artillerie qui a été modifiée de façon révolutionnaire. Avant la Révolution, l'artillerie française était la meilleure d'Europe, grâce aux innovations de Gribeauval.<sup>66</sup> Les pièces ont été uniformisées et dotées de vis de pointage en hauteur, ainsi que d'une hausse tangentielle. On a amélioré les méthodes de moulage pour alléger les tubes. L'artillerie mobile était montée sur des affûts légers et uniformisés tirés par un attelage de deux chevaux. Elle était suivie des avant-trains qui transportaient les munitions encartouchées. Ces réformes ont permis d'améliorer la précision, la mobilité et la cadence de tir de l'artillerie; le tir nourri des pièces mobiles décimait les formations d'infanterie à une distance dix fois plus grande que celle des mousquets.

**Leadership et instruction.** Dans les armées traditionnelles, le corps d'officiers était composé de membres de la noblesse et de la petite noblesse, et les promotions étaient fondées sur le statut social et l'ancienneté. Les soldats français étaient dirigés par des officiers possédant des qualités personnelles remarquables, provenant de toutes les couches de la société et ayant reçu une formation dans les écoles de guerre.<sup>67</sup> Les promotions étaient accordées au mérite, principalement le courage personnel et le leadership.<sup>68</sup> Les armées contemporaines européennes étaient composées de professionnels de carrière bien exercés, provenant des bas-fonds de la société et parfois embauchés de force. La discipline était rude. Au contraire, les armées françaises étaient formées de citoyens volontaires, motivés par la ferveur révolutionnaire. Le succès du soldat français découlait davantage de son inspiration que de son instruction. À mesure que les armées françaises ont acquis de l'expérience au combat, elles se sont déplacées à pied plus rapidement que toute autre armée européenne; leur artillerie était supérieure sur le plan technique et leur cavalerie, de premier ordre.<sup>69</sup>

La France a connu autant la défaite que la victoire, mais a fait preuve d'une incroyable capacité de récupération. En 1798, la victoire remportée par Nelson à la baie d'Aboukir a forcé Napoléon à abandonner l'armée qu'il avait menée à la victoire en Égypte. En 1805, la victoire de Nelson à Trafalgar a permis à la Grande-Bretagne de régner sur toutes les mers. La guerre avec l'Espagne, de 1809 à 1814, fut désastreuse pour les Français. Les armées de Napoléon ont affronté un peuple espagnol enragé qui pratiquait la guérilla, appuyé par un corps expéditionnaire britannique de haute qualité, maintenu en puissance par l'armada britannique. En 1812, Napoléon envahissait la Russie avec une armée de plus de 600 000 hommes.<sup>70</sup> Bien qu'il ait vaincu les Russes à

Borodino et se soit emparé de Moscou, la politique de la terre brûlée pratiquée par les Russes l'a obligé à battre en retraite en plein hiver. Vaincue à Berezina et harcelée par les Cosaques, son armée s'est désintégrée. Napoléon a mis sur pied de nouvelles armées par la suite, mais il a été battu par la coalition formée par l'Autriche, la Prusse, la Russie et la Suède à Leipzig en 1813, ce qui l'a obligé à s'exiler un an plus tard.<sup>71</sup>

Napoléon est revenu en France en 1815 et a mis sur pied une nouvelle armée. À Waterloo, son armée composée de 72 000 vétérans a affronté l'armée britannique de 68 000 hommes dirigée par le duc de Wellington<sup>72</sup>. C'est là que les Britanniques, qui reçurent plus tard dans la journée les renforts de deux corps prussiens, ont vaincu Napoléon de façon éclatante.<sup>73</sup> L'armée britannique composée de membres de la force régulière de longue date, dirigés par des officiers aristocratiques, a employé une variation de l'ancien système.<sup>74</sup> Souffrant d'un manque de coordination, l'armée de Napoléon fut mise en déroute et ce dernier, exilé définitivement.<sup>75</sup> Wellington a déclaré : « Je dois admettre que je n'ai jamais frôlé la défaite d'aussi près » [Traduction], et seule l'arrivée opportune des Prussiens dirigés par Blucher sur le flanc droit de Napoléon a permis aux Britanniques de remporter la victoire.<sup>76</sup> Waterloo fut à l'origine d'un siècle de *Pax Britannica*.

L'armée de Napoléon se différenciait de celle de ses rivaux par son système de corps d'armée autonomes, son leadership, l'efficacité de son artillerie, ainsi que le moral et la ferveur révolutionnaires de ses soldats.

### **BLITZKRIEG (GUERRE-ÉCLAIR)**

Le concept de la *blitzkrieg* a pris naissance en Grande-Bretagne.<sup>77</sup> Le major-général J.F.C. Fuller, planificateur d'état-major de l'offensive prévue par les Alliés en 1919, a proposé d'utiliser des chars et des aéronefs pour

disloquer les moyens de défense allemands, restaurer la mobilité sur le champ de bataille, perturber les systèmes de commandement et d'approvisionnement et poursuivre les Allemands désorganisés jusqu'à ce qu'ils soient défaits.<sup>78</sup> À la fin de la guerre, Fuller a mis sur pied une brigade expérimentale afin de perfectionner les concepts. Cependant, l'effet combiné du conservatisme des généraux et des compressions budgétaires effectuées par les civils a mis fin aux expériences de Fuller et l'a obligé par la suite à prendre sa retraite.<sup>79</sup>

L'ère industrielle et le massacre que fut la Première Guerre mondiale ont permis à deux forces puissantes de se déchaîner en Europe. Deux mouvements de masse, le communisme et le fascisme, qui se caractérisaient tous les deux par leur inhumanité, ont pris naissance en Allemagne. C'est dans ce contexte que la valeur des idées de Fuller a été reconnue, dans la *Reichswehr* (armée de l'Empire) de la République de Weimar, une armée qui avait été humiliée lors de la défaite nationale en 1918.

En vertu du Traité de Versailles, la *Reichswehr* avait été réduite à 100 000 hommes, y compris 4 000 officiers, et dépouillée de ses chars, de son artillerie lourde, de ses aéronefs et de l'état-major général. Les responsables de la *Reichswehr* ont contourné la dernière disposition en créant le *Truppenamt*, un organisme d'état-major composé d'officiers brillants et scolarisés.<sup>80</sup> En 1921, ils publièrent un manuel de doctrine de base, les *Règlements de l'armée sur le leadership et le combat interarmes*, [Traduction], inspiré de la doctrine allemande sur les manœuvres opérationnelles antérieure à 1914, de la doctrine sur les manœuvres tactiques des unités d'assaut allemandes de 1918, ainsi que des nouvelles techniques de 1918 et des années qui ont suivi la fin de la Première Guerre mondiale, proposées par Fuller.<sup>81</sup>

En 1923, les responsables de la *Reichswehr* ont commencé des expériences relatives aux forces mobiles au moyen de véhicules commerciaux et de maquettes de blindés en contre-plaqué.<sup>82</sup> Les Allemands ont mis au point l'artillerie mobile conjointement avec les Suédois, et les chars et les aéronefs de combat avec les Russes.

Lorsque Adolphe Hitler est devenu Chancelier en 1933, il a entrepris de recréer une culture guerrière chez les jeunes Allemands. En 1935, il a répudié le Traité de Versailles, instauré la conscription généralisée, créé une force aérienne et autorisé la formation des premières divisions cuirassées. En 1936, il engageait la légion Condor, y compris des aéronefs et des chars, dans la guerre civile espagnole afin de perfectionner la doctrine et l'équipement au cours des combats.<sup>83</sup>

En septembre 1939, Hitler a réussi à conquérir la Pologne en trois semaines. Les adversaires étaient de force égale, mais l'armée allemande possédait six divisions panzer et huit divisions motorisées, comparativement à une seule brigade motorisée pour les Polonais.<sup>84</sup> Le 5 mai 1940, Hitler envahissait la France. Encore une fois, les armées en présence étaient composées d'un nombre comparable de soldats; cependant, les Allemands ont déployé dix divisions panzer et six divisions motorisées, comparativement à quatre divisions blindées et à trois divisions motorisées pour les Français.<sup>85</sup> Ces derniers possédaient un plus grand nombre de chars que les Allemands, mais la doctrine française laissait à désirer, les plans étaient désuets, le travail d'état-major médiocre, et les dirigeants supérieurs ne comprenaient absolument pas la notion de guerre moderne.<sup>86</sup> Tout comme en Pologne, les Allemands ont établi leur supériorité aérienne dès les premiers jours de leur offensive en France.<sup>87</sup> La moitié des divisions panzer germaniques progressaient dans les Ardennes, une zone mal défendue de collines boisées

que l'état-major général français jugeait infranchissable par les chars, et le 13 mai elles franchissaient la Meuse à Sedan. Six jours plus tard, les Allemands atteignaient la Manche, séparant ainsi les armées alliées en deux.<sup>88</sup> L'armée française s'est désintégrée et les soldats britanniques ont quitté le sol français à Dunkerque en laissant la majeure partie de leur équipement derrière eux. La France a signé l'armistice le 25 juin. Selon Liddell Hart : « La conquête de la France constitue l'un des exemples les plus frappants de l'effet déterminant d'un nouveau concept ». [Traduction]<sup>89</sup>

Le 22 juin 1941, n'ayant pas réussi à faire capituler la Grande-Bretagne, Hitler envahissait l'Union soviétique. Le nombre de divisions des adversaires en présence était comparable. La supériorité numérique et technique des chars de l'Armée rouge était compensée par la supériorité technique de la Luftwaffe et la supériorité du leadership, de la doctrine, de l'organisation et des communications allemandes.<sup>90</sup> Les brigades de chars soviétiques dépendaient de l'infanterie, tandis que les 19 divisions panzer et les 12 divisions motorisées allemandes étaient organisées en corps panzer autonomes. En décembre 1941, Hitler et ses alliés avaient envahi l'Ukraine et étaient parvenus aux portes de Moscou et de Leningrad.<sup>91</sup> En 15 mois, il avait envahi la majeure partie de l'Europe.

Hitler avait parié sur l'impréparation de ses adversaires Daladier, Chamberlain et Staline. La France s'était bercée d'illusions sur l'invulnérabilité de la ligne Maginot, un coûteux mur de béton dressé entre la France et l'Allemagne. La Grande-Bretagne n'avait entamé le réarmement qu'en 1937. La même année, Staline faisait des purges au sein de son corps d'officiers, éliminant 80 p. 100 de l'état-major supérieur, y compris le génie Mikhaïl Tukhachevski. Ces facteurs ont été à l'origine de la série de victoires remportées par les Allemands de 1939

à 1941, qui ont entraîné la mort de 30 millions de personnes en Europe.

**Doctrine.** Les tactiques traditionnelles de l'époque étaient linéaires, lourdes et dépendaient des voies de communication ferroviaires. Puisque l'on considérait les chars comme des armes d'appui de l'infanterie, ils devaient se déplacer au même rythme que celle-ci. Les besoins de la puissance aérienne étaient jugés secondaires par rapport à la dotation en personnel d'armées considérables. Selon le concept de la *blitzkrieg*, on insistait davantage sur la mobilité que sur la puissance de feu. Il s'agissait de disloquer une partie de la force de manœuvre et la tête de ligne suffisamment longtemps pour pouvoir pénétrer en profondeur dans la zone arrière de l'ennemi en exerçant une force de frappe suffisante pour détruire son centre de gravité psychologique et permettre aux forces moins rapides, principalement l'infanterie à pied, de venir assurer la victoire. La *blitzkrieg* mettait l'accent sur l'effet de surprise et le mouvement rapide afin de déstabiliser l'ennemi, d'ouvrir des brèches dans son système de défense linéaire, de perturber ses communications, de paralyser sa structure de commandement, de semer la confusion dans sa zone arrière et d'annuler sa volonté de résistance.<sup>92</sup> Ce but était atteint au moyen d'une force toutes armes très mobile axée sur le char. La force aérienne avait été entraînée à collaborer avec les forces terrestres et les bombardiers en piqué servaient d'artillerie mobile pour perturber l'ordre et la cohésion de l'ennemi et paver la voie à l'avance des forces mécanisées. Les divers éléments de la force de manœuvre étaient reliés par radio, ce qui assurait l'efficacité du feu et mouvement.

**Organisation.** Selon la tradition, les chars étaient organisés en bataillons, affectés aux divisions d'infanterie et répartis au sein de l'infanterie sous forme de compagnies et de pelotons.

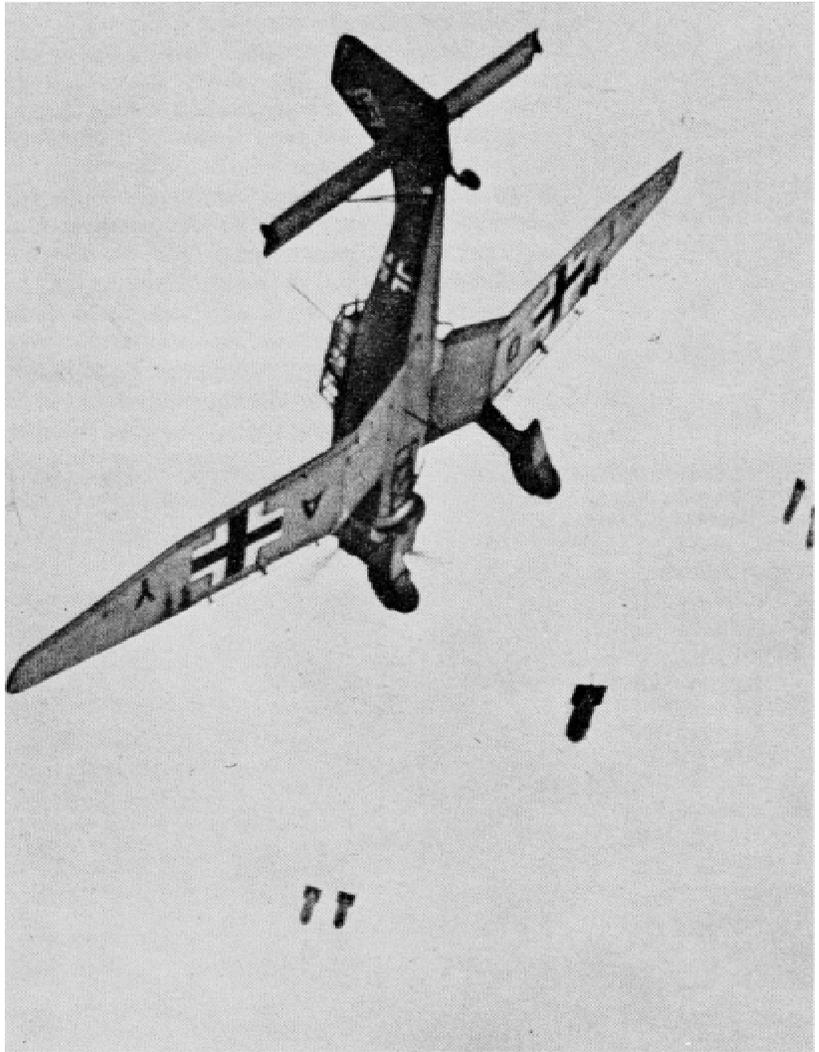
Afin d'assurer une force mobile, le concept de la *blitzkrieg* ne visait pas seulement la concentration des chars, mais aussi la mobilité nécessaire pour que l'infanterie et les autres armes puissent suivre le rythme des chars. La division panzer était composée d'une brigade de chars, d'une brigade d'infanterie motorisée, d'un régiment d'artillerie mobile, ainsi que d'unités antichar et antiaériennes, d'unités de reconnaissance blindée, de transmissions et de génie motorisées – c'est-à-dire une force de frappe mobile équilibrée, pouvant communiquer par radio.<sup>93</sup> La force d'une arme compensait la faiblesse des autres; par exemple, l'infanterie motorisée assurait un appui rapproché aux chars, tenait le terrain et dégagait les armes antichar. Les unités de la division des panzer étaient regroupées en équipes de combat et en groupements tactiques opérationnels chargés de missions particulières. Les divisions panzer et les divisions motorisées étaient organisées en corps et en groupes panzer capables d'effectuer des opérations longue portée en mode autonome.

**Technologie.** Grâce au Traité de Versailles, les Alliés avaient l'avantage de posséder des stocks considérables d'armes datant de la Première Guerre mondiale. Par contre, l'Allemagne a pu élaborer d'abord des concepts tactiques, puis créer les armes correspondant à ces tactiques et s'est empressée d'emprunter et d'adapter des méthodes de production et des concepts étrangers, tels que ceux de Henry Ford. Les Allemands ont utilisé la technologie automobile de l'époque pour concevoir leurs chars; en fait, les chars russes et français étaient meilleurs que les panzer allemands.<sup>94</sup> Contrairement à leurs adversaires, les Allemands avaient déployé dès le début de la guerre des autochenilles de transport d'infanterie et du génie, ainsi qu'une artillerie automotrice – d'après les technologies tchèque<sup>95</sup> et française<sup>96</sup> éprouvées. La figure 6 représente un Stuka en piqué,

bombardier que les Allemands ont mis au point après avoir observé des expériences de la Marine américaine.<sup>97</sup> La principale innovation allemande était un poste radio mobile.<sup>98</sup> Ces radios assuraient les communications avec les formations panzer et les bombardiers en piqué d'appui.

**Leadership et instruction.** Aux niveaux tactique et opérationnel, le système de commandement et d'état-major allemand était uniformisé et simple, mais exigeait des officiers possédant des qualités remarquables. Avant la guerre, les officiers allemands recevaient une bonne éducation et étaient formés de manière à pouvoir commander à des niveaux bien supérieurs à leur grade. Les commandants allemands se postaient loin dans la zone avant afin de pouvoir prendre des décisions tactiques opportunes dans le contexte souple de la *blitzkrieg*. La mise au point de tactiques axées sur la mission, qui exigeaient une décentralisation du pouvoir décisionnel, convenait bien à la culture militaire allemande. L'armée allemande était dotée d'un système d'état-major général de longue date<sup>99</sup> et choisissait et entraînait ses meilleurs éléments pour qu'ils occupent les postes d'états-majors clés<sup>100</sup>. La facilité avec laquelle les officiers d'état-major général anticipaient les événements et assumaient de lourdes responsabilités constituait l'une des causes de la souplesse tactique et opérationnelle allemande. Le soldat était un combattant formidable, grâce au programme national pour la jeunesse qui mettait l'accent sur la bonne forme physique, ainsi que sur une norme élevée d'instruction et de discipline militaires combinées au fanatisme du nazisme.

À l'automne 1941, le début de l'hiver et des terrains boueux attendaient les Allemands devant Moscou et Leningrad. L'infanterie soviétique a stoppé l'offensive allemande en 1942 à Stalingrad, où les assiégeants allemands ont été encerclés lors d'une contre-offensive soviétique, puis



**Figure 6. Le bombardier en piqué Stuka Ju 87 s'est avéré un élément d'artillerie mobile très efficace pour les formations mécanisées. (Avec la permission de Almark Publishing)**

éliminés.<sup>101</sup> En 1943, la dernière offensive principale menée par les Allemands sur le front oriental a échoué à Kursk où l'infanterie soviétique, dotée de réserves considérables de chars et d'artillerie, s'est défendue derrière des moyens de défense antichar disposés en cercles.<sup>102</sup> En 1943, les Allemands ont perdu leur supériorité aérienne dans l'Est et une guerre d'usure a commencé. L'Armée rouge a tiré des leçons de ses erreurs et les Allemands ont constamment sous-estimé sa capacité de former de

nouvelles armées. La principale arme d'assaut soviétique était la division de carabiniers, appuyée par un grand nombre de chars et de pièces d'artillerie. Le nombre considérable de chars soviétiques l'a emporté sur les propriétés révolutionnaires des panzer et l'utilisation massive des canons et des lance-roquettes de l'artillerie par les Soviétiques a perturbé la synchronisation nécessaire à la coordination toutes armes des Allemands. En 1943, les commandants soviétiques avaient maîtrisé l'art de

diriger des opérations tandis que le déclin du corps d'officiers allemands s'accélérait.<sup>103</sup> En juin 1944, l'Armée rouge a percé les dernières défenses des Allemands en Russie blanche.

En juin 1944, les Alliés occidentaux débarquaient en Normandie. Les formations allemandes engagées pêle-mêle sur la tête de pont de la plage ont été clouées au sol, et en septembre, les Alliés avaient presque atteint le Rhin. En décembre 1944, Hitler lançait sa dernière offensive d'envergure. Il a regroupé deux armées panzer pour effectuer une percée dans les Ardennes afin de séparer les armées britannique et américaine et de s'emparer d'Anvers, la principale base logistique des Alliés occidentaux.<sup>104</sup> Les Allemands ont choisi d'attaquer une zone défendue par des divisions d'infanterie américaines affaiblies à un moment où les conditions météorologiques limitaient l'activité aérienne des Alliés. D'abord sous l'effet de la surprise, les Américains se sont repliés lentement, ont tenu des carrefours routiers clés tels que la ville de Bastogne et se sont empressés d'envoyer des renforts considérables afin de tenir les Allemands.<sup>105</sup> Lorsque les cieux se sont éclaircis, permettant le déploiement des forces aériennes alliées, les corps d'armée de la Première armée américaine commandée par Hodges et de la Troisième armée américaine dirigée par Patton se sont déployés à nouveau et ont pris les Allemands en tenailles entre le Nord et le Sud. Après 42 jours de combats intenses, les Allemands se sont effondrés, abandonnant la plus grande partie de leur équipement. Les armées anglo-américaines et soviétiques avaient trouvé l'antidote à la *blitzkrieg*. Les Alliés occidentaux ont franchi le Rhin et les Soviétiques se sont emparés de Berlin.

Les succès des Allemands au début de la Deuxième Guerre mondiale étaient attribuables à la formation d'une force mécanisée toutes armes, à la collaboration étroite entre les forces terrestres et aériennes tactiques, à

l'utilisation des communications radio et à un système d'état-major de premier ordre.

Le concept de la *blitzkrieg* a survécu et s'est révélé à nouveau efficace dans des conditions favorables. En août 1945, les Soviétiques ont fait la démonstration de son pouvoir durant leur offensive contre les Japonais en Manchourie. Après la Deuxième Guerre mondiale, la *blitzkrieg* est réapparue durant l'offensive des Coréens du Nord en 1950 et les trois offensives israéliennes en 1956, en 1967 et en 1973.

### CONCLUSIONS

De tout temps, des discontinuités dans l'évolution des techniques de guerre, c'est-à-dire des RDM, se sont produites et ont modifié ces dernières en profondeur en très peu de temps. Au moins cinq exemples correspondant à la définition d'une RDM sont documentés : les légions romaines, les Mongols, l'armée suédoise de Gustave Adolphe, la nation française en armes sous Napoléon et la *blitzkrieg* allemande.

Il semble que la naissance d'une RDM dépende de la sécurité internationale de l'époque, particulièrement lorsque des changements fondamentaux sont apportés aux structures sociales, économiques ou politiques. Une RDM s'est produite au moment de la naissance de la démocratie peu après la création de la République romaine, du remplacement de la féodalité par l'État-nation dynastique au cours du xvii<sup>e</sup> siècle, de la montée du nationalisme aux xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles et de l'expansion du fascisme et du communisme à la fin de la révolution industrielle des xix<sup>e</sup> et xx<sup>e</sup> siècles. Souvent, les RDM ont d'abord pris la forme d'une guerre asymétrique pour l'époque. « Certaines RDM ne sont pas attribuables à la puissance dominante de l'époque, mais à des aspirants qui possédaient la motivation et l'industrie nécessaires pour tenter de prendre sa place. »<sup>106</sup>

[Traduction] Souvent, les RDM sont survenues à la suite d'une humiliation ou d'une défaite majeure, une situation qui semble avoir favorisé une réflexion militaire approfondie dans l'ensemble de la société, qui parvint à surmonter le conservatisme inhérent des dirigeants militaires. Bien que la réflexion militaire originale ait surtout eu lieu dans des sociétés encourageant la liberté de réflexion, les concepts et la technologie subséquents ont parfois été empruntés par des sociétés révolutionnaires ou avides, disposées à engager les ressources nécessaires à la réalisation d'une RDM.

Une RDM modifiait la nature et le déroulement du conflit en restaurant la mobilité sur le champ de bataille et en accélérant le processus décisionnel, ce qui entraînait la destruction totale de la puissance de combat de l'adversaire. L'usage de telles forces permettait de vaincre les adversaires tant sur le plan matériel que psychologique, dans le dernier cas, par l'intermédiaire de la paralysie du commandement. Du point de vue de la doctrine, les armées issues d'une RDM possédaient la capacité de disloquer l'ordre et la cohésion de l'ennemi avant le contact, d'ébranler ses forces grâce à l'effet de choc et à la létalité d'une force de combat très maniable et bien disciplinée et de perturber son système de commandement en prenant des décisions plus rapidement. Sur le plan organisationnel, les forces issues d'une RDM étaient compactes, souples et équilibrées. Cependant, elles n'étaient pas invincibles; elles ont parfois été vaincues, particulièrement lorsque le leadership, la discipline et l'instruction n'ont pu être maintenus. En fin de compte, une RDM n'a jamais pu garantir une victoire sans effusion de sang.

Du point de vue militaire, les RDM sont le produit de l'intégration efficace d'un certain nombre de concepts en matière de doctrine, d'organisation et de leadership; en fait, ces concepts étaient tellement étroitement reliés qu'il

est difficile de les distinguer nettement. La technologie a été le fer de lance, mais non le moteur des RDM, bien qu'elle ait souvent permis l'expansion des conditions sociales et économiques sous-jacentes qui ont favorisé les RDM. Ce qui importait le plus, c'était l'application intelligente de la technologie de l'époque, plutôt que l'élaboration d'une nouvelle technologie. La mise au point d'une nouvelle technologie a rarement entraîné immédiatement une RDM; elle a plutôt d'abord occasionné le remplacement évolutif des systèmes existants, par exemple, le remplacement des arbalètes par les mousquets au xv<sup>e</sup> siècle et des chevaux par les camions au début du xx<sup>e</sup> siècle. Il a fallu 500 ans à l'étrier, 200 ans à la poudre noire et 40 ans au moteur à combustion interne et à la radio pour révolutionner les techniques de guerre. Seul un long processus d'expérimentation a permis aux militaires d'assimiler les technologies naissantes et d'élaborer la doctrine et les organisations aptes à

son application. Cependant, l'usage de la technologie s'est accru d'une RDM à l'autre.

Au cours des deux derniers millénaires, la durée des effets des RDM a progressivement diminué : 600 ans dans le cas des Romains, 200 ans dans celui des Mongols du xiii<sup>e</sup> siècle, 75 ans pour les Suédois du xvii<sup>e</sup> siècle, 25 ans dans le cas des Français du xix<sup>e</sup> siècle et sept ans dans celui des Allemands du xx<sup>e</sup> siècle. À mesure que la race humaine devient mieux informée, il semble que les adversaires mettent au point de plus en plus rapidement des antidotes contre la RDM d'une nation.

Est-ce que la présente analyse est pertinente? Notre société est en train de passer de l'âge industriel à l'âge de l'information, une transformation fondamentale. Ce dernier est caractérisé par des changements dans la façon dont l'information est recueillie, entreposée, transmise et présentée. Grâce à ces changements, l'information deviendra une ressource aussi précieuse que le

capital et la main-d'œuvre et sera à l'origine de changements économiques et sociaux. De nos jours, des technologies naissantes peuvent révolutionner les techniques de guerre si elles sont correctement intégrées à la doctrine et aux organisations. Nous examinerons, dans un prochain numéro du *Bulletin de doctrine et d'instruction de l'Armée de terre*, les technologies naissantes, les changements apportés à la doctrine à la suite des récents conflits et les changements organisationnels de l'âge de l'information dans une perspective historique afin de déterminer si la guerre terrestre est sur le point de connaître une nouvelle RDM et comment cette dernière pourrait modifier la nature et le déroulement des conflits.



### À propos de l'auteur . . .

*Le lieutenant-colonel Wayne Pickering possède un B.Ing. du Collège militaire royal du Canada. Il a commencé sa carrière militaire au sein de la milice et après avoir obtenu sa commission d'officier de la Force régulière, il a été affecté au 8<sup>th</sup> Canadian Hussars (Princess Louise's) de Petawawa. Il a servi au sein d'unités de chars et de reconnaissance au Canada et en Europe. Il a également à son actif des périodes de service à titre de membre du personnel d'instruction du Royal Military College of Science, à Shrivenham, en G.-B., et de la Direction des Besoins en ressources terrestres. À l'heure actuelle, le lieutenant-colonel Pickering fait partie de la Direction – Concepts stratégiques (Opérations terrestres) à Kingston.*

### NOTES

- 1 « Select enemy. Delete. », *The Economist*, le 8 mars 1997, p. 21-23.
- 2 Andrew F. Krepinevich, « Cavalry to Computer, The Pattern of Military Revolutions », *The National Interest*, automne 1994, p. 30.
- 3 M. Dean Oliver, Ph.D., Université Carleton, 1997.
- 4 Il a remis sa démission au Collège en janvier 1861 et est retourné dans le Nord. La même année, William Tecumseh Sherman devenait général de l'armée sudiste.
- 5 Helmuth Karl Bernhard von Moltke, Chef de l'État-major général de la Prusse et de l'Allemagne, 1866-1883.
- 6 La Guerre russo-japonaise a duré de 1904 à 1905.
- 7 DICO ROBERT (éditeur); *le Nouveau Petit Robert*, édition revue et amplifiée, Montréal, Canada, 1995.
- 8 John Keegan, *Histoire de la guerre*, (Toronto : Vintage Books, 1994).
- 9 Par les historiens et les auteurs contemporains Livie, Polybe, Plutarque, Tacite, Josèphe, César et Végèce.
- 10 Keegan, op. cit., p. 265, cité par l'historien classique William Harris : « Pour les Romains, le gain économique... faisait partie intégrante d'une guerre victorieuse et de l'expansion du pouvoir. » [Traduction]
- 11 Les réformes sont traditionnellement attribuées au héros Marcus Furius Camillus, durant la Deuxième guerre samnite, entre 326 et 304 av. J.-C.
- 12 Aux Ier et IIe siècles apr. J.-C., elle comprenait entre 25 et 30 légions. Tiré de Webster, Graham, *The Roman Imperial Army*, (New York, Barnes & Noble, 1994), p. 113-14.

13 Les tactiques romaines sont décrites par César, *La Guerre des Gaules*, (Paris : Gallimard, 1981), et Tacite, *Annales*, (Gallimard, 1993).

14 Le légionnaire romain portait un casque en bronze et une cuirasse de bandes d'acier et de cuir couvrant le haut du corps.

15 Cette situation est demeurée inchangée jusqu'au règne de Néron, lorsque le pourcentage d'Italiens dans les légions est passé à moins de 50 p. 100.

16 La légion comprenait 10 cohortes (bataillons), regroupant chacune 6 centuries (compagnies) de 80-100 soldats.

17 L'Italie ne pouvant nourrir un nombre considérable de chevaux, les cavaliers romains étaient recrutés en Gaule, en Allemagne et en Afrique du Nord.

18 César, op. cit., p. 53.

19 Le *legatus* commandait la légion et six tribuns faisaient office de commandants adjoints et d'officiers d'état-major.

20 Keegan, op. cit., p. 268.

21 Selon Josèphe : « Ils [les Romains] ne cessaient jamais de s'entraîner... les manœuvres en temps de paix n'étaient pas moins épuisantes qu'en temps de guerre ». Dans son ouvrage intitulé *Military Institutions of the Romans*, Végèce souligne également que l'entraînement et la discipline constituaient la clé du succès des Romains.

22 Voir *Plutarch's Lives, The Dryden Translation*, (New York : Random House, 1864 (réimpression)), p. 499-511.

23 *Ibid.*, p. 660-674. Crassus ne disposait que de 4 000 cavaliers.

24 Les Romains n'ont jamais appris à faire la guerre dans le désert et ont été souvent humiliés par les Parthes.

25 Le prince romain Germanicus a vaincu Arminius de façon décisive sur le Weser en l'an 16 apr. J.-C. au moyen de sept légions (Tacite, op. cit., p. 84-85), mais 30 ans plus tard, l'empereur Claude interdisait toute autre attaque contre les Allemands.

26 Keegan, op. cit., p. 178.

27 *Ibid.*, p. 200.

28 *Ibid.*, p. 189.

29 Au <sup>xiii</sup> siècle, la Chine était divisée en trois royaumes : le Nord (Chin), le Sud (Sung) et l'Ouest (Hsi-Hsia).

30 La Horde d'Or a régné sur la Russie jusqu'en 1480, la dynastie Yuan a régné sur la Chine jusqu'en 1388, les Ilkhans ont régné sur la Perse jusqu'en 1330 et les Mongols sur l'Inde jusqu'en 1761.

31 « Genghis Khan prenait soin de conserver ce qui pourrait lui être utile et servir à son peuple; le reste était détruit. » [Traduction] H. Lamb, *Genghis Khan: Emperor of All Men*, (New York : Bantam, 1963), p. 188.

32 L'armée de l'Empire de Kharezme comptait 400 000 hommes, tandis que l'armée du nord de la Chine (Chin) en comptait 500 000.

33 La distance entre la Mongolie et la Perse est de 3 200 kilomètres et entre la Mongolie et l'Europe centrale, de 9 600 kilomètres. Les Mongols pouvaient parcourir de 80 à 100 kilomètres à cheval par jour.

34 Les armées mongoles comprenaient une artillerie de siège composée de 10 000 ingénieurs chinois, dirigée par un maître d'artillerie. Lamb, op. cit., p. 111.

35 Lamb, op. cit., p. 192-194. Au <sup>xiii</sup> siècle, la population globale des clans mongoles s'élevait à 1,5 million de personnes.

36 Viande fumée séchée et caillé de lait séché.

37 Chinggis Khan, *The Golden History of the Mongols*, traduit par Urgunge Onon, (Londres : Folio, 1993), avant-propos p. xv.

38 Les Assyriens ont utilisé l'arc composite du <sup>x</sup> au <sup>vii</sup> siècle av. J.-C.

39 Les quatre fils de Genghis Khan et ses généraux Sube'tei, Muqulai et Jepe étaient eux aussi de grands commandants.

40 Lamb, op. cit., p. 194-195.

41 Keegan, op. cit., p. 215.

42 En 1274 et en 1281, les Mongols n'ont pas réussi à envahir le Japon.

43 J.F.C. Fuller, *Les batailles décisives du monde occidental*, Volume 2, (Londres : Eyre & Spottiswoode).

44 Le Saint Empire romain germanique comprenait un certain nombre d'États semi-autonomes correspondant aux territoires actuels de l'Autriche, de l'Allemagne, de la Belgique, de la République tchèque et de la Slovaquie. L'Empereur était un Habsbourg autrichien.

45 Le cardinal Armand Jean du Plessis Richelieu (1585-1642) fut ministre d'État de Louis XIII et a constamment eu pour objectif d'humilier les Habsbourg autrichiens et espagnols dont les terres entouraient la France.

46 Richelieu a fourni à Gustave Adolphe les fonds nécessaires pour embaucher 25 000 mercenaires allemands.

47 En 1632, l'armée de Gustave Adolphe comptait 120 000 soldats dont environ 10 pour 100 étaient suédois; le reste était composé de mercenaires allemands et d'alliés.

48 C.V. Wedgwood, *The Thirty Years War*, (Londres : Pelican, 1961), p. 133.

49 Fuller, op. cit., p. 73.

50 Maurice de Nassau (1584-1625), qui a chassé les Espagnols des Pays-Bas, a instauré les manœuvres à pied au sein de l'armée hollandaise. Adolphe Gustave a ensuite fait venir des Hollandais professionnels en Suède afin qu'ils enseignent à son armée les drills, l'utilisation de l'artillerie et les techniques de siège.

51 Fuller, op. cit., p. 54.

52 Une brigade comprenait deux ou trois régiments, un régiment comprenait huit compagnies et une compagnie d'infanterie regroupait 72 mousquetaires et 54 piquiers.

53 *Ibid.*, p. 54-55.

54 L'année précédente, l'armée française avait chassé les Autrichiens et les Prussiens hors des frontières de la France.

55 Ce concept est bien décrit dans la déclaration de conscription universelle de la France : « les jeunes hommes doivent combattre, les hommes mariés doivent fabriquer des armes et transporter les approvisionnements, les femmes doivent fabriquer des tentes et travailler dans les hôpitaux, les enfants doivent transformer les vieux draps en charpie, les hommes âgés doivent se faire transporter sur la place publique pour remonter le moral des troupes... ». [Traduction] Fuller, op. cit., p. 348.

56 Lazare Carnot, chef de la section militaire du Comité sur la sécurité publique, est en grande partie responsable de la réorganisation des armées révolutionnaires chaotiques. David Chandler, *The Campaigns of Napoleon*, (Toronto : MacMillan), p. 143.

57 Chandler, op. cit., p. 178.

58 Chandler, op. cit., p. 178.

59 Jacques-Antoine Hypolite, Comte de Guibert (1743-1790) a écrit son *Essai général de tactique* en 1772.

60 Chandler, op. cit., p. 184

61 Les trois bataillons du régiment avançaient en colonne, l'un derrière l'autre. Deux compagnies dont le front était de 100 hommes et la profondeur de 12 rangs marchaient en tête de chaque bataillon. En théorie, la colonne devait former une ligne pour donner l'assaut final.

62 Dans les années 1760, le maréchal François-Marie de Broglie et le duc Étienne-François de Choiseul ont organisé l'armée française en divisions permanentes.

63 En général, le corps d'armée comprenait de deux à quatre divisions d'infanterie, une brigade ou une division de cavalerie, quatre à cinq batteries d'artillerie et des ingénieurs.

64 Dans les armées conventionnelles, on ne laissait pas les soldats subvenir eux-mêmes à leurs besoins en nourriture, par crainte des désertions.

65 Fuller, op. cit., p. 417.

66 Avant la Révolution, Jean-Baptiste Vacquette de Gribenval (1715-1789) était Inspecteur général de l'artillerie.

67 L'École spéciale militaire a été fondée en 1802 pour former les officiers de cavalerie et d'infanterie, et l'École polytechnique, qui formait les officiers d'artillerie et du génie, a ouvert ses portes en 1795.

68 Parmi les 26 maréchaux de Napoléon, huit d'entre eux avaient été des officiers ou des soldats de l'armée du roi, et 15 étaient des civils qui avaient commencé leur carrière militaire comme simples soldats, après la Révolution.

69 Un grand nombre d'officiers d'artillerie de l'armée du roi, qui étaient des technocrates plutôt que des aristocrates, sont demeurés fidèles à la République.

70 La force de Napoléon comptait 449 000 soldats, appuyés par 165 000 réservistes. Chandler, op. cit., p. 754-755.

71 Les alliés avaient compris que Napoléon les avait vaincus séparément auparavant et ont refusé de combattre jusqu'à ce que toutes leurs armées soient réunies. La majeure partie de la cavalerie de Napoléon avait été détruite en Russie; par conséquent, il ne disposait pas de renseignement adéquat sur les mouvements des armées alliées.

72 L'armée de Wellington comprenait des Britanniques, des Hollandais-Belges et des Allemands. Fuller, op. cit., p. 524.

73 Les corps d'armée de Ziethen et de Bulow provenaient de l'armée prussienne du prince Gebhard Liberecht von Blucher.

74 Les Britanniques combattaient en ligne, sur deux rangs, afin de maximiser leur tir et de minimiser les effets de l'artillerie de Napoléon. Les Britanniques ont mis l'accent sur le tir dirigé et chaque bataillon possédait une compagnie de carabiniers postée à l'avant afin de neutraliser les tirailleurs français. L'infanterie britannique était complétée par une excellente cavalerie et une artillerie efficace.

75 Ce jour-là, Ney, le commandant en chef de Napoléon, et Soult, son chef d'état-major, lui ont grandement nui.

76 Fuller, op. cit., p. 540.

77 Le terme *Blitzkrieg* a été inventé par le Time Magazine en septembre 1939.

78 Brian Reid, J.F.C. Holden, Fuller : *Military Thinker*, (Londres : MacMillan, 1987), p. 48-55.

79 Fuller a donné sa démission de la brigade expérimentale en 1927 et a pris sa retraite en 1933.

80 Albert Seaton, *The German Army 1933-45*, (Londres : Sphere, 1983), p. 4-7.

81 Ibid., p. 20. Les responsables de la Reichswehr ont commandé 30 000 copies des Field Services Regulations III de 1932 de l'armée britannique, écrits par Fuller juste avant sa retraite. Cependant, les penseurs militaires allemands ont mis au point les concepts d'une guerre de manœuvre et d'opération interarmes (Hans von Seeckt), de brigades de chars autonomes (Werner von Fritsch), de l'organisation des divisions de panzer (Heinz Guderian) et de la doctrine tactique blindée (Ernst Volckheim). Voir James S. Corum, *The Roots of Blitzkrieg, Hans von Seeckt and German Military Reform*, (Kansas : University Press of Kansas, 1992), p. 125-143.

82 Heinz Guderian, *Panzer Leader*, (Londres : Futura, 1977), p. 21.

83 La guerre civile espagnole de 1936-39 a opposé les nationalistes, appuyés par l'Allemagne et l'Italie, et les Républicains, appuyés par l'Union soviétique. À l'origine, la légion Condor comprenait quatre escadrilles de bombardement, quatre escadrons de chasse, un bataillon de chars, ainsi que des unités antiaériennes et antichar.

84 B.H. Liddell Hart, *Mémoires*, (New York : Putnam, 1970). Tout comme les Allemands, la Pologne a déployé 40 divisions d'infanterie.

85 Ibid., p. 18. La France possédait 85 divisions d'infanterie, tandis que le corps expéditionnaire britannique et les Belges en possédaient 13 et 20 respectivement. Cela se comparait avantageusement aux 135 divisions d'infanterie allemandes déployées, particulièrement compte tenu des fortifications françaises. Cependant, sur les quatre divisions blindées françaises, trois d'entre elles avaient été mises sur pied à la hâte en 1939 et au début de 1940, et la quatrième, au début des opérations. Quant au corps d'expédition britannique, il ne possédait qu'une seule brigade de chars.

86 Ibid., p. 73-74. « Les commandants français avaient été formés selon les méthodes de déplacement lentes de 1918, n'étaient pas prêts mentalement à faire face au rythme des panzer et ont été gagnés par la paralysie. » [Traduction]

87 Les Allemands possédaient 4 000 avions de combat, la France 500.

88 Les forces françaises et britanniques séparées en Belgique comprenaient la majeure partie des troupes mobiles alliées.

89 Ibid., p. 66.

90 Ibid., p.149 et p.158. Les Russes avaient déployé 149 divisions dans l'Ouest, les Allemands ont déployé 118 divisions allemandes et 14 divisions roumaines. Plus de la moitié des 24 000 chars russes se trouvaient dans l'Ouest; les Allemands ont déployé quant à eux 3 550 chars.

91 La Hongrie, la Roumanie, l'Italie et la Bulgarie ont fourni des contingents de troupes considérables aux Allemands.

92 Ce concept a été élaboré par l'historien et le stratège britannique B.H. Liddell Hart, dans les années 1920. Voir B.H. Liddell Hart, *Strategy*, (New York : Praeger, 1967).

93 Guderian, op. cit., Appendice XXV, *War Establishment of Panzer Division*, 9 mai 1940.

94 Durant la Deuxième Guerre mondiale, le meilleur char était le T-34 russe. Les chars français R-35 et H-35 étaient supérieurs aux panzer I et II qui composaient la majeure partie des chars allemands en 1940.

95 Les Français furent les pionniers de la conception de l'autochenille blindée dans les années 1920; le brevet fut accordé à la compagnie Maffei en 1927 et la production de masse commença en 1943.

96 La plupart des obusiers automoteurs allemands déployés en 1943 étaient dotés d'un châssis tchéque.

97 À son retour des É.-U., l'as de la Première Guerre mondiale, l'allemand Ernst Udet, a convaincu les dirigeants de l'armée allemande que le bombardement en piqué était efficace grâce à un Curtiss Hawk américain adapté à cet effet.

98 En 1927, l'industrie allemande a mis au point toute une série de postes radio VHF et HF légers, portatifs et durables qui ont été déployés en masse en 1937.

99 Mis sur pied par von Scharnhorst en 1808.

100 En 1939, l'armée allemande comprenait seulement 272 officiers d'état-major général dont la plupart étaient affectés au niveau des corps d'armée et au niveau supérieur. Au sein des divisions, seuls le G2 et le G3 étaient dotés d'un état-major général. Seaton, op. cit., p. 98.

101 Les Allemands ont perdu leur VIe Armée et une partie de la IVe Armée panzer à Stalingrad, c'est-à-dire 17 divisions d'infanterie et 3 divisions de panzer.

102 Liddell Hart, op. cit., p. 490. À Koursk, les Allemands ont engagé 12 divisions panzer et six divisions panzer-grenadiers, soit 75 pour 100 de leur force blindée sur le front oriental.

103 Même si le nombre d'officiers supérieurs talentueux a diminué régulièrement à mesure que la guerre se poursuivait, en raison des pertes et des purges, la détérioration de l'efficacité du corps d'officiers allemand est attribuable à la dégénérescence morale progressive causée par l'acceptation du nazisme et de ses atrocités.

104 Composées de sept divisions panzer et de 12 divisions d'infanterie en sous-effectif.

105 En fin de compte, les Alliés ont engagé huit divisions blindées et 21 divisions d'infanterie américaines, outre trois divisions d'infanterie britanniques. Charles B. MacDonald, *A Time for Trumpets, The Untold Story of the Battle of the Bulge*, (New York : Morrow, 1985), p. 630-642.

106 J. Arquilla et D. Ronfeldt, *In Athena's Camp, Preparing for Conflict in the Information Age*, (Washington : RAND), p. 13.

## INTÉGRATION DE FORCES LOURDES ET LÉGÈRES :

### DOIT-ON « RÉINVENTER LA ROUE » ?

*Le major Wayne Eyre, CD*

Plus de deux ans se sont écoulés depuis la création des bataillons d'infanterie légère et bien des gens tentent toujours de leur dénicher un rôle utile au sein d'un groupe-brigade mécanisé. Le concept de l'infanterie légère s'articule autour de ce que beaucoup de nos chefs supérieurs ont appris durant la préparation en vue d'un conflit de haute intensité en Europe. La suprématie des forces blindées et mécanisées s'est imposée encore davantage dans l'esprit de nombreuses personnes suite à la campagne de 100 heures, qui a connu un succès indéniable, durant la guerre du Golfe. En fait, plus de 90 pour 100 des conflits qui ont eu lieu après la Deuxième Guerre mondiale étaient de faible ou de moyenne intensité<sup>1</sup> et le recours à une force légère ou une force intégrée légère et lourde<sup>2</sup> dans le cadre de ces affrontements a contribué à la réussite. L'évolution amorcée se poursuivra sans nul doute en raison des nouvelles menaces de sources diverses qui prévalent actuellement, pour lesquelles la souplesse de l'emploi sera cruciale. Nous devons être préparés à cette situation, conformément au mandat de l'Armée de terre consistant à assurer un potentiel de combat polyvalent.

L'armée américaine s'est depuis un certain temps aperçue que l'union de forces légères et lourdes offre une souplesse beaucoup plus grande aux équipes interarmes. Elle a fait l'essai de cette méthode au National Training Center en adjoignant un bataillon léger à une brigade lourde dans le cadre de certains roulements. On a ainsi constaté qu'on accroissait

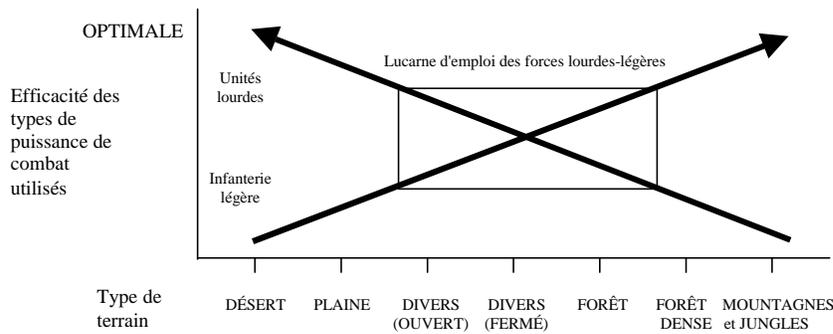
considérablement le potentiel de l'équipe de combat de la brigade, offrant par le fait même au commandant de la brigade une souplesse tactique d'une ampleur qui ne serait autrement pas possible<sup>3</sup>. Le concept des forces lourdes et légères a connu un succès tel qu'on a proposé d'augmenter le degré d'intégration en modifiant en permanence l'organisation des divisions lourdes afin de constituer deux brigades lourdes et une brigade légère<sup>4</sup>. Cette méthode s'inspire en quelque sorte d'une analyse historique des opérations de combat, qui démontre que « les unités d'infanterie légère sont sans doute d'une utilité optimale lorsqu'on les emploie au niveau de la brigade et à des niveaux moins élevés. »<sup>5</sup>

Au Canada, la conjoncture financière a entraîné l'adjonction d'une unité légère aux brigades mécanisées. Pour bien des gens, il s'agit simplement d'un bataillon mécanisé en devenir ou d'une troupe de réserve d'infanterie destinée aux opérations sporadiques. Le lieutenant-colonel Pittfield, ancien commandant du 3<sup>e</sup> Bataillon, The Royal Canadian Regiment, a décrit dans un article publié récemment les déceptions découlant de la situation actuelle<sup>6</sup>. Toutefois, la structure qui nous a été imposée risque d'être malgré tout bénéfique. En effet, elle nous obligera à favoriser le recours à des forces légères et lourdes intégrées et, par conséquent, à adopter une doctrine nouvelle pour le prochain millénaire.

On est ainsi en droit de se poser la question suivante : « Pourquoi doit-on réinventer la roue ? » Les Américains ont depuis plus de 10 ans envisagé les possibilités et les problèmes propres à l'intégration des forces légères et lourdes. Nous ne pouvons donc pas passer outre les leçons qu'ils ont tirées. Je vais donc débattre des possibilités du recours à un bataillon d'infanterie légère au sein d'un groupe-brigade mécanisé canadien type en me fondant principalement sur la doctrine et l'expérience des Américains. Je ne décrirai pas dans les moindres détails les tactiques, les techniques et les méthodes des forces combinées et je n'aborderai pas non plus le problème actuel de la définition du rôle de l'infanterie parachutée (même si elle correspond a priori à bon nombre des tâches énumérées). Étant donné que mes propos s'articulent autour de la conduite de la guerre, je ne traiterai pas des opérations autres que la guerre et pour lesquelles l'infanterie légère peut jouer un rôle significatif.

#### GÉNÉRALITÉS

Le premier point à préciser, en ce qui concerne l'attitude militaire canadienne, est que les éléments d'infanterie ne sont pas tous sur le même pied d'égalité. En raison de notre réticence à favoriser la spécialisation à l'interne, nous devons bientôt nous acquitter de toutes les tâches, au risque de faire preuve de médiocrité à tous les chapitres. La mécanisation de l'infanterie, au cours des dernières



**Figure 1. Points forts et points faibles des forces lourdes et légères.**

années, a entraîné une baisse progressive de nos qualifications à pied, car l'instruction et la maintenance associées aux véhicules demandent de plus en plus de temps. La venue du VBL-3 dans les bataillons mécanisés, ainsi que les coûts d'instruction et de maintenance qui en découlent, provoquera un effritement encore plus prononcé de ces qualifications. Certes, les membres de l'infanterie doivent tous posséder les mêmes qualifications élémentaires, mais les compétences supérieures varient grandement entre les organisations de l'infanterie mécanisée et de l'infanterie légère. Bon nombre de nos alliés ont pris conscience de cette différence depuis un certain temps et ils ont modifié l'instruction et la doctrine en conséquence. Il ne faut pas prétendre que l'armée canadienne est trop restreinte pour cette spécialisation : si nous acceptons cette hypothèse, notre efficacité fondra comme neige au soleil car nous viserons encore à effectuer toutes les tâches à l'aide de forces génériques inadéquates. Cette situation cause, à tout le moins, une amertume certaine aux échelons inférieurs car les actions ne sont pas axées sur une mission précise. Dans la pire éventualité, le refus de préconiser la spécialisation au sein de l'infanterie ne manquera certes pas de causer la défaite de notre armée dans un conflit futur.

La portée de l'emploi des forces légères, à l'instar des forces lourdes, est limitée par le terrain. Les forces légères sont extrêmement vulnérables sur un terrain ouvert et plat, tout comme les forces lourdes le sont sur un terrain montagneux ou fermé. Précisons toutefois que les deux forces peuvent être intégrées avec succès sur de nombreux terrains de composition diverse. Ainsi, une bonne partie du terrain de l'ex-Yougoslavie, par exemple, convient parfaitement à une force lourde et légère intégrée. La figure 1 présente, sous forme graphique, la lucarne d'emploi d'une force lourde et légère<sup>7</sup>.

Outre l'incidence du terrain sur les possibilités d'emploi, l'ennemi représente également un facteur à ce chapitre. Ainsi, l'utilisation d'une force légère, sur un terrain ouvert, contre des forces mécanisées jouissant d'un tir indirect considérable, ne peut avoir que des conséquences désastreuses. En revanche, si on déploie cette force sur le même terrain contre un ennemi léger, le dénouement sera tout autre. Par ailleurs, cette force légère pourrait s'avérer très utile contre un ennemi lourd sur un terrain fermé. Les forces et les vulnérabilités de l'ennemi, de concert avec le terrain, constituent les principaux facteurs de la structuration des forces pour une mission particulière. Étant donné que nous ne pouvons pas déterminer quel sera le

prochain affrontement, nous avons tout intérêt à nous entraîner pour le plus grand éventail possible de conflits et à faire appel à la structure la plus complexe et la plus utile : les forces combinées lourdes-légères.

Dans les pages qui suivent, nous abordons les possibilités d'emploi de trois des combinaisons les plus probables de forces lourdes-légères, soit un groupe-brigade mécanisé disposant d'un bataillon léger, un groupement tactique lourd comportant une compagnie légère et un bataillon léger comprenant une compagnie mécanisée ou un escadron de chars.

#### **BATALLION LÉGER AU SEIN D'UNE BRIGADE MÉCANISÉE**

Avec l'expérience, l'armée américaine a constaté que l'intégration la plus pratique et la plus utile consiste à adjoindre un bataillon léger à une brigade lourde. On a recours assez souvent à cette intégration au National Training Center. Étant donné que nos forces respectent cette structure, elle revêt une importance particulière pour l'Armée canadienne.

Pour toutes les opérations, le bataillon léger doit être utilisé sur un terrain fermé ou réglementé afin de compenser les avantages offerts par la portée et la mobilité des forces blindées et mécanisées de l'ennemi. En raison de leur protection limitée (lorsqu'ils ne sont pas enfouis) et de l'importance de la furtivité et de la surprise, les bataillons légers sont à leur mieux dans le cadre d'une offensive, même en défense<sup>8</sup>.

En offensive, le bataillon léger peut servir à fixer ou à isoler une force ennemie sur un terrain fermé ou encore à s'emparer d'objectifs cruciaux, tandis que le reste de la brigade manœuvre afin d'attaquer l'ennemi. Certains commandants de

brigades américaines ont utilisé cette tactique avec beaucoup de succès durant des rotations au National Training Center<sup>9</sup>. Par ailleurs, les éléments lourds de la brigade peuvent fixer l'ennemi pendant que le bataillon léger attaque depuis une approche réglementée<sup>10</sup>. Pour les opérations offensives, on doit tirer le maximum de la capacité unique du bataillon léger de réaliser une infiltration surprise, à l'aide de parachutes, d'hélicoptères ou d'embarcations d'assaut, ou encore à pied, en suivant des approches

inusitées. Le bataillon léger peut se subdiviser pour former des groupes-compagnies ou des groupes plus restreints, puis il peut réaliser l'infiltration et se rendre au point de rendez-vous afin d'exécuter l'action prévue sur l'objectif.

Si on emploie le bataillon léger pour les opérations avancées, on doit prendre garde de garantir une jonction opportune avec le reste de la brigade. Sinon, il se peut que l'unité soit décimée par les contre-attaques des forces lourdes regroupées et

l'artillerie de concentration de l'ennemi. L'opération MARKET GARDEN<sup>11</sup> constitue un exemple type des répercussions d'un échec de la jonction. En outre, on doit faire en sorte que les forces lourdes et massives de l'ennemi ne soient pas dirigées vers la position du bataillon léger durant l'avance du reste de la brigade.

Le bataillon léger peut exécuter un large éventail de tâches au sein d'une brigade mécanisée durant les opérations défensives. Ainsi, on peut empêcher l'ennemi de se prévaloir de voies d'approche sur un terrain réglementé, les équipes de chasseurs de chars peuvent provoquer un désarroi et de l'incertitude par la destruction de véhicules importants de l'ennemi et on peut maîtriser la zone neutre par des patrouilles à pied. J'ai mentionné plus haut que, même en défense, on doit se servir des forces légères de façon offensive. Ces forces ne doivent pas demeurer toutes au même endroit, particulièrement sur un terrain ouvert, en attendant patiemment que l'ennemi se présente. Sur un terrain de ce type, si la force légère est confinée dans une position défensive fixe, le risque que celle-ci soit interceptée et décimée par les forces lourdes et l'artillerie de l'ennemi s'accroît. Si on doit assigner les forces légères à une position fixe, on doit leur accorder, au départ, la priorité quant à l'appui du génie, de façon à rehausser leur surviabilité.

À l'avant de la principale zone défensive, les patrouilles de sûreté et les postes d'observation formés à partir du bataillon léger peuvent offrir des renseignements fort utiles à l'état-major de la brigade en vue de la bataille en profondeur et ils compensent largement l'absence actuelle d'une capacité de renseignement par imagerie aérienne ou aérospatiale. Par surcroît, étant donné l'utilité du Coyote, il est peu

MISSION DE LA BRIGADE MÉCANISÉE	TÂCHES DU BATAILLON LÉGER
<b>OFFENSIVE</b>	
Attaque	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Capturer des objectifs importants par une infiltration (sol ou air)</li> <li>- Force d'interception</li> <li>- Ouvrir une brèche dans des obstacles</li> <li>- Créer une pénétration</li> <li>- Reconnaissance à pied</li> <li>- Opérations de contre-surveillance</li> <li>- Livrer une ligne de départ</li> <li>- Multiples tâches d'infanterie (p. ex. dégager des réseaux de tranchées et des zones bâties)</li> <li>- Prendre d'assaut un point de franchissement d'un cours d'eau ( s'emparer de l'établissement ou de la tête de pont par un assaut à l'aide d'embarcations ou encore un assaut aérien ou aéromobile )</li> </ul>
Poursuite	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégager les forces contournées</li> <li>- Réaliser un assaut aéromobile afin d'arrêter la fuite de l'ennemi ou de s'emparer d'un terrain crucial</li> <li>- Protéger des lignes de communication</li> </ul>
<b>DÉFENSE</b>	
Stade de la force de couverture	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contre-reconnaissance</li> <li>- Équipes de chasseurs de chars</li> <li>- <del>Éléments dépassés / postes d'observation</del></li> </ul>
Stade de la défense principale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Défendre des approches pour troupes à pied ou en terrain difficile</li> <li>- Occuper des centres de résistance</li> <li>- Occuper des positions en profondeur</li> <li>- Assurer la sécurité dans la zone arrière</li> <li>- Tâches de patrouille – reconnaissance et surveillance, raids et embuscades</li> <li>- Réaliser des attaques préventives de harcèlement</li> <li>- <del>Opérations de déception</del></li> </ul>
Stade des contre-mouvements	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Occuper des positions d'arrêt faisant partie d'approches en terrain difficile</li> <li>- Contre-attaque sur un terrain difficile</li> <li>- Celler l'extrémité de la zone d'abattage par une infiltration</li> <li>- Renforcer les positions de combat avant</li> </ul>
<b>MANOEUVRES RETARDATRICES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Équipes de chasseurs de chars</li> <li>- Couvrir les approches en terrain difficile</li> <li>- Occuper des positions en profondeur</li> <li>- Occuper des positions intermédiaires</li> <li>- Groupe précurseur de la brigade envoyé à de nouvelles positions</li> </ul>
<b>OPÉRATIONS DE TRANSITION</b>	
Marche à l'ennemi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dégager le terrain difficile et les défilés prolongés</li> <li>- Flancs-gardes et écrans sur un terrain difficile (progression par bonds à l'aide d'opérations aéromobiles)</li> <li>- Détruire l'ennemi contourné</li> <li>- S'emparer d'objectifs cruciaux par une infiltration (sol, air ou cours d'eau)</li> </ul>
Combat de rencontre	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Force de fixation</li> <li>- Force d'intervention sur un terrain difficile</li> <li>- <del>Détruire les éléments ennemis contournés</del></li> </ul>
Désengagement	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrière-garde sur un terrain difficile</li> <li>- Opérations de déception</li> <li>- Groupe précurseur de la brigade envoyé à de nouvelles positions</li> </ul>

Intégration de forces lourdes et légères : doit-on « réinventer la roue » ?

probable qu'un commandant de brigade demande à son escadron de reconnaissance d'effectuer ces tâches à pied. De même, les tâches de contre-reconnaissance peuvent être assignées au bataillon léger afin d'empêcher l'ennemi « de voir et d'entendre »<sup>12</sup>. Enfin, on peut confier au bataillon léger des tâches de sécurité dans la zone arrière si la menace justifie une telle mesure.

Le bataillon léger est idéal pour le combat dans les zones bâties (cbt ZB), tant en offensive qu'en défense. En offensive, on peut l'employer pour dégager des villages et des villes, pendant que les éléments lourds de la brigade contournent la région. Dans les grandes zones urbaines, on peut l'utiliser abondamment pour l'exécution des tâches lourdes de l'infanterie en rapport avec le cbt ZB offensif. Durant les opérations de défense, le bataillon léger peut servir à tenir un centre de résistance se trouvant dans une zone bâtie, dans le cadre du plan de la brigade, ou encore on peut l'employer à titre de force de couverture dans les grandes zones urbaines.

L'emploi d'un bataillon léger au sein d'une brigade mécanisée est limité par le terrain, par la menace ennemie et, surtout, par l'imagination. Le tableau ci-après, quoique incomplet, présente de nombreuses tâches possibles pour le bataillon léger d'une brigade mécanisée durant toutes les phases de la guerre<sup>13</sup>.

**COMPAGNIE LÉGÈRE ADJOINTE À UNE UNITÉ LOURDE**

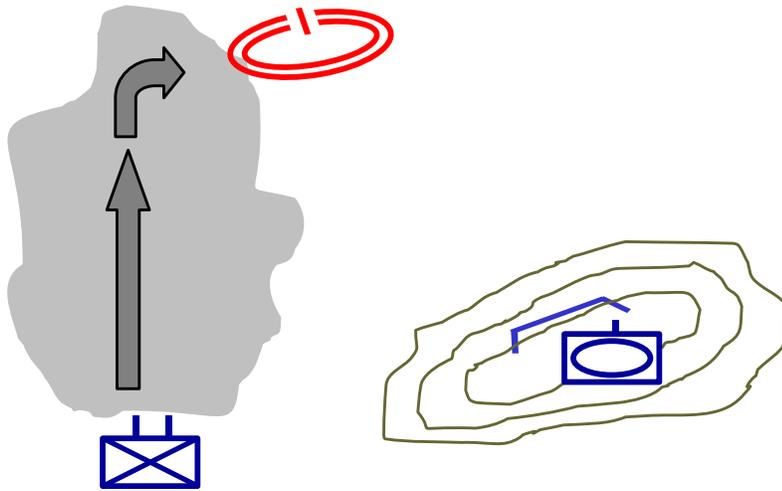
L'emploi d'une compagnie d'infanterie légère adjointe à un groupement tactique mécanisé ou blindé est en quelque sorte identique à l'adjonction d'un bataillon léger à une brigade mécanisée, quoique à une échelle moindre. Encore une fois, le regroupement est déterminé principalement par la mission de l'unité, par l'ennemi et par le terrain. L'unité lourde doit tenir compte de l'absence

MISSION DU BATAILLON D'INFANTERIE LÉGÈRE	TÂCHES DE L'ESCADRON BLINDÉ	TÂCHES DE LA COMPAGNIE MÉCANISÉE
<b>OFFENSIVE</b>		
Attaque	- Appui-feu - Appui rapproché (mêmes axes que le bataillon léger ou axes convergents) - Troupe de réserve - Interception - Exploitation - Déception - Isoler l'objectif par le tir - Dégager un obstacle	- Attaque sur des axes convergents - Appui-feu (plus efficace avec un VBL 3 mais également possible avec d'autres véhicules) - Troupe de réserve - Déception - Exploitation
Poursuite	- Couverture du champ de bataille - Force d'enveloppement (s'effectueraient normalement à un niveau supérieur à celui de l'unité) - Troupe de réserve	- Troupe de réserve - Faire partie de la force d'enveloppement (s'effectueraient normalement à un niveau supérieur à celui de l'unité)
<b>DÉFENSE</b>		
Stade de la force de couverture	- Couverture du champ de bataille - Appui-feu direct - Contre-reconnaissance - Assurer l'écran / la garde du bataillon	- Troupe de réserve - Assurer l'écran / la garde du bataillon
Stade de la défense principale	- Troupe de réserve - Appui-feu direct grâce à la portée de son tir - Couvrir les voies d'approche ouvertes	- Troupe de réserve - Sécurité dans la zone arrière - Appui-feu direct (de préférence avec un VBL 3) - Occuper des positions de combat couvrant d'autres voies d'approche ouvertes - Déception
Stade des contre-mouvements	- Contre-attaque - Arrêter - Renforcer	- Arrêter - Renforcer
<b>MANOEUVRES RETARDATRICES</b>	- Troupe de réserve - Contre-attaque afin de désengager les éléments engagés de manière décisive - Couverture du champ de bataille - Retarder sur une partie ouverte d'un terrain aux caractéristiques diverses - Tir isolé	- Occuper des positions en profondeur sur un terrain davantage ouvert - Renforcer rapidement les éléments engagés de manière décisive - Couverture du champ de bataille (de préférence avec un VBL 3) - Déception - Troupe de réserve
<b>OPÉRATIONS DE TRANSITION</b>		
Marche à l'ennemi	- Couverture du champ de bataille - Troupe de réserve - Aider au dégagement d'obstacle - Protection du flanc	- Couverture du champ de bataille (de préférence avec un VBL 3) - Troupe de réserve - Aider au dégagement d'obstacle - Protection du flanc
Combat de rencontre	- Force d'intervention - Réserve pour la force de fixation	- Force de fixation - Assister la force d'intervention
Désengagement	- Arrière-garde sur un terrain ouvert - Déception - Couverture du champ de bataille	- Arrière-garde sur un terrain ouvert - Déception - Occuper des positions intermédiaires - Couverture du champ de bataille (de préférence avec un VBL 3)

particulière d'éléments de service de soutien qui est propre à une compagnie légère et elle doit par conséquent être préparée à offrir une assistance au besoin.

**COMPAGNIE LOURDE ADJOINTE À UN BATAILLON LÉGER**

L'adjonction d'une sous-unité lourde (un escadron blindé, une compagnie mécanisée ou même une équipe de

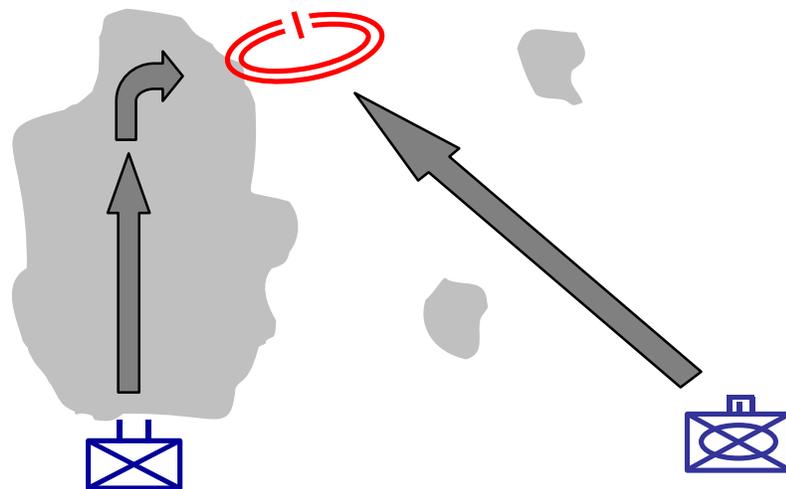


**Figure 2. Bataillon léger de flanquement sur un terrain fermé, appuyé par la base de tir d'un escadron blindé.**

combat) permet d'accroître considérablement la mobilité, la souplesse et la force de frappe à longue portée du bataillon léger. Même si de nombreux membres des blindés sont consternés à l'idée d'un rôle exclusif de soutien à l'infanterie, on peut certes tirer encore avantage de l'action de choc non seulement des forces blindées, mais également des forces mécanisées.

On doit déployer la force lourde de façon à tirer le maximum de ses armes à longue portée, de sa mobilité et de sa protection, afin de compenser la faiblesse du bataillon léger à ces chapitres. En raison de sa capacité de distance de sécurité, la sous-unité lourde convient parfaitement à la surveillance en position dominante<sup>14</sup> des forces légères dans le cadre d'un large éventail de missions. Sa mobilité tactique en fait le candidat idéal pour constituer une troupe de réserve à déploiement rapide pour les opérations offensives ou à titre de force de contre-mouvement en défense. Pour ces deux rôles, la sous-unité lourde offrirait au bataillon léger une puissance de combat mobile pouvant exercer une influence rapide sur le combat.

Sur un terrain aux caractéristiques diverses, la sous-unité lourde doit servir à couvrir ou à avancer en vertu d'approches ouvertes, tandis que la force légère respecte les approches plus réglementées. Une des tâches les plus difficiles consiste à synchroniser le mouvement des deux forces afin de garantir la concentration de la puissance de combat maximale au moment et au lieu décisifs, plutôt que



**Figure 3. Attaque sur des axes convergents : bataillon léger et équipe de combat en carré.**

d'employer sporadiquement les forces légères et lourdes en raison de leur différence sur le plan de la vitesse de mouvement.

À l'instar de l'adjonction d'un bataillon léger à une brigade lourde, les possibilités d'emploi d'une compagnie lourde adjointe à un bataillon léger sont limitées par l'ennemi, par le terrain et par l'imagination. Le tableau ci-après précise certaines tâches qu'on peut confier aux escadrons blindés et aux compagnies d'infanterie mécanisées adjoints à un bataillon d'infanterie léger<sup>15 16</sup>.

On présente ci-dessous certains exemples graphiques des tâches des forces lourdes adjointes à des bataillons légers.

#### EXIGENCES LIÉES À L'EMPLOI

##### Transport

J'ai déjà indiqué que, durant les opérations mobiles, on doit planifier minutieusement le temps et l'espace afin de synchroniser les différentes vitesses de mouvement des forces

lourdes et des forces légères. Le problème qui prévaut, dans une situation réelle, a trait au transport des bataillons d'infanterie légère. Certes, la méthode défendue avec ténacité qui préconise le recours aux chars peut s'avérer fort utile dans certaines situations, mais il ne s'agit que d'une mesure à court terme ciblée et très vulnérable. La spécialisation actuelle des sous-unités parachutées, hélicoptérées et sur camion ou sur BV 206 suffit pour les opérations indépendantes au niveau de la compagnie, pourvu qu'on dispose des ressources de transport requises. Toutefois, la méthode actuelle ne convient pas aux opérations d'un bataillon léger figurant au sein d'un groupe-brigade.

Le recours aux camions constitue la solution la plus simple (et peut-être celle qui présente les meilleures possibilités sur le plan financier). Deux camions (VLMR ou VLLR) par peloton suffiraient au transport des troupes. Si elle est transportée, la force légère doit se déplacer loin derrière les unités lourdes de la brigade, se disperser sur une grande échelle et, selon la menace aérienne qui prévaut, disposer d'une défense antiaérienne exclusive. Les zones de débarquement doivent se trouver bien en deçà de la zone de combat et on doit avoir pratiqué minutieusement les drills au contact de l'ennemi.

### **Tir indirect**

Le tir d'artillerie et les autres tirs indirects ont invariablement, depuis 100 ans, été responsables de la majeure partie des pertes au combat<sup>1</sup>. L'infanterie légère, de par sa nature, est très peu protégée contre le tir indirect. Certes, elle dispose d'un équipement de protection qui a connu d'énormes améliorations, par exemple le nouveau casque et le gilet pare-éclats, mais l'artillerie présente

toujours la plus grande menace pour l'infanterie légère et elle constitue le principal facteur qui nuit à son emploi.

Dans le cas d'une opération dans un milieu présentant une importante menace d'artillerie, la dispersion, la déception et la dissimulation sont les clés de voûte de la survie. Les forces d'infanterie légère ne doivent pas constituer une cible unique pour les observateurs avancés ennemis. En effet, on doit concentrer les effets des armes et non les troupes elles-mêmes. En outre, les tirs de contrebatterie amis doivent être optimisés afin d'appuyer les tâches de l'infanterie légère, le cas échéant, dans les situations où on estime que l'artillerie ennemie présente une menace importante.

J'ai laissé entendre, plus haut, que si la menace du tir indirect de l'ennemi est trop importante et si le terrain ne convient pas à l'emploi de forces combinées, on doit avoir recours à l'infanterie mécanisée, et non à l'infanterie légère.

### **Procédure de combat et philosophie de commandement**

Quoique les étapes de la procédure de combat d'une force lourde-légère soient identiques à celles qui prévalent normalement, on doit absolument comprendre les différences qui prévalent sur les plans du temps et de l'espace. Les forces lourdes, en raison de la mobilité et des communications qui leur sont propres, peuvent réagir beaucoup plus rapidement aux ordres que les forces légères. Les forces légères à pied demandent en général plus de temps pour se rendre à l'objectif. Par ailleurs, la planification d'une infiltration spécialisée, par exemple par le recours à un parachutage ou à une opération hélicoptérée, demande une préparation plus longue.

L'articulation habituelle interarmes sera normalement la même pour l'infanterie légère. À l'instar des autres armes affectées, les éléments adjoints et les détachements d'infanterie légère doivent demeurer cohérents afin de favoriser l'entente mutuelle et la confiance des éléments de la force lourde affiliés.

Les forces légères conviennent parfaitement à la théorie de la guerre de mouvement et on peut les employer d'emblée avec les forces lourdes qui préconisent cette nouvelle doctrine. On leur assigne aisément des tâches en rapport avec une mission et elles peuvent facilement s'attaquer à la cohésion de l'ennemi, en plus de s'immiscer dans son cycle de décision par la préemption, la dislocation et la perturbation, conjointement avec les forces lourdes. Les forces lourdes et légères qui unissent leurs efforts de façon synergétique présentent un avantage considérable visant à annuler la volonté de combattre de l'ennemi.

### **CONCLUSION**

Les bataillons d'infanterie légère peuvent jouer un rôle utile au sein des Groupes-brigades mécanisés du Canada. Le bataillon d'infanterie légère apporte une souplesse importante à la capacité opérationnelle de mener la guerre de mouvement du commandant de la brigade. Au sein d'une brigade mécanisée, on doit estimer que le bataillon d'infanterie légère fait partie du groupement interarmes : il est semblable à l'infanterie mécanisée, mais il se différencie de celle-ci. Il s'agit simplement d'une unité de manœuvre faisant preuve de caractéristiques particulières. Ses faiblesses sont compensées par les points forts des autres armes, et vice versa, ce qui assure un effet synergétique. Elle

compense certaines limites des autres armes. L'intégration et l'emploi des forces légères sont principalement limités par l'imagination.

Nous avons encore beaucoup à apprendre sur les plans de la doctrine, de l'équipement et de l'acceptation si nous souhaitons tirer avantage d'un emploi efficace des forces lourdes-légères. Nous devons toutefois

estimer à sa juste valeur l'expérience de l'armée américaine. En effet, son expérience et ses actions récentes montrent hors de tout doute que l'intégration des forces lourdes et légères constitue la voie de l'avenir pour la plupart des champs de bataille sur lesquels nous devons normalement intervenir. Cette spécialisation interne n'entraîne pas nécessairement la spécialisation des

tâches, en rapport avec la conduite de la guerre, que nous serons disposés à exécuter. À tout événement, l'intégration des forces lourdes et légères aura comme seule conséquence l'amélioration de notre potentiel de combat général.



### À propos de l'auteur . . .

Le major Wayne Eyre détient un BSc du Collège militaire royal du Canada. Il est diplômé du Collège de commandement et d'état-major de la Force terrestre canadienne ainsi que du U.S. Army Special Forces Course. Pendant deux périodes de service il a été commandant de peloton de carabiniers et de reconnaissance du 2<sup>e</sup> Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry, entre autres à Chypre et en Croatie. Le major Eyre a rédigé cet article lorsqu'il était chef de cabinet du commandant du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre. Il est actuellement commandant de compagnie de carabiniers du 3<sup>e</sup> Bataillon du Princess Patricia's Canadian Light Infantry.

## NOTES

1 Charles Messenger, *The Century of Warfare, Worldwide Conflict from 1900 to the Present Day* (Londres, Harper Collins, 1995), pp. 399-404.

2 Dans cet article, le terme « forces lourdes » désigne les forces mécanisées, les forces blindées ou les deux.

3 Col Frank Stone, « Heavy-Light Operations, Getting the Most Out of the Light Force », *Armor Magazine* (novembre-décembre 1996).

4 Col Steven P. Schook, « Paying the Price for Versatility », *Military Review* (septembre-octobre 1997), pages 19-25. Précisons que les divisions légères américaines représentent l'apport des forces terrestres américaines à la projection stratégique des forces; autrement dit, leur taille et leur structure n'étaient pas entièrement axées sur l'aspect tactique.

5 Maj Scott R. McMichael, *A Historical Perspective on Light Infantry* (Fort Leavenworth. Combat Studies Institute, US Army Command and General Staff College, 1987), p. 233.

6 LCol D.V. Pittfield, « Is There a Future for the Canadian Light Infantry? », *Revue canadienne de défense* (hiver 1997), pp. 10-12.

7 Figure tirée (certaines modifications ont été apportées) du document FM 71-123 - *Tactics and Techniques for Combined Arms Heavy Forces: Armoured Brigade, Battalion Task Force and Company Team* (Washington, Department of the Army, 30 septembre 1992), Annexe B, p. 2.

8 Center for Army Lessons Learned Newsletter 89-2 *Heavy-Light* (Fort Leavenworth, US Army Training and Doctrine Command, 22 août 1989).

9 Stone, *Heavy-Light Operations at the National Training Center*.

10 FM 7-72 - *Light Infantry Battalion* (Washington, Department of the Army, mars 1987) p. B-4.

11 Mots-code d'une opération en deux phases, aéroportée et blindée, qui a eu lieu en septembre 1944, pour saisir des voies navigables et ferroviaires importantes en Hollande. L'opération a échoué car les chars ont été incapables d'atteindre le pont à Arnhem avant que les Allemands ne contre-attaquent.

12 Pour de plus amples renseignements sur les tactiques de contre-reconnaissance, voir Capt Jay Peterson et SFC John Keefer, « The Light Infantry Company in the Counter-Reconnaissance », *Combat Training Center Bulletin* (Fort Leavenworth, Center for Army Lessons Learned, 19 janvier 1990) et FM 7-20 - *The Infantry Battalion* (Washington, Department of the Army, 6 avril 1992), pp.4-7 à 4-11.

13 Certaines de ces tâches sont tirées du document FM 71-123, Annexe B.

14 Certains lecteurs peuvent être étonnés de l'emploi du terme « surveillance en position dominante », mais j'estime qu'il convient. Il se définit comme suit : « Une technique tactique en vertu de laquelle un élément est mis en position afin d'appuyer le mouvement d'un autre élément à l'aide d'un tir direct immédiat. » FM 101-5-1, *Operational Terms and Symbols* (Washington, Department of the Army, 21 octobre 1985), p. 1-54.

15 Certaines de ces tâches sont tirées du document FM 71-123, Annexe B.

16 Dans le « Center for Army Lessons Learned Newsletter 98-10 », *Fighting Light/Heavy in Restricted Terrain*, on discute en détail des techniques et des méthodes tactiques pour l'intégration d'une compagnie d'infanterie légère disposant de chars à un large éventail d'opérations, y compris la marche à l'ennemi, l'attaque délibérée, la défense et le cbt ZB.

17 Lcol Dave Grossman. *On Killing – The Psychological Cost of Learning to Kill in War and Society* (New York, Little, Brown and Company, 1995), p. 11.

## TRIBUNE LIBRE

### COMMENTAIRES, OPINIONS ET CONTESTATIONS

#### Commentaires au sujet de l'article du lieutenant-colonel M. Cessford intitulé « Quelques réflexions sur l'Armée de terre du XXI<sup>e</sup> siècle », publié dans le Vol. 1, n<sup>o</sup> 2, de novembre 1998.

*Le lieutenant-colonel C.R. Shelley, A4 au Quartier général 1 Escadre à Kingston, écrit ce qui suit:*

J'ai beaucoup apprécié l'article intitulé « Quelques réflexions sur l'Armée de terre du XXI<sup>e</sup> siècle », et je suis étonné de voir à quel point les Forces canadiennes sont devenues un « marché à créneaux »; l'auteur lui-même a l'impression de se retrouver dans la position d'un commis de quincaillerie de quartier qui, dans les faits, aspire à diriger le « Home Depot » un peu plus loin! Il faut dire que nous sommes confrontés à un jeu d'équilibre extrêmement difficile : nous devons choisir entre nous équiper et être prêts pour les types de conflits que nous risquons le plus d'affronter dans un proche avenir, sans pour autant perdre de vue ce dont nous aurions besoin pour assumer nos responsabilités lors de n'importe quel futur conflit majeur.

L'auteur tente de situer le document en affirmant que le Canada sera inévitablement entraîné dans un affrontement terrestre majeur, et que nous ferions bien de nous y préparer. Il utilise quelques assertions douteuses dans son travail.

La première a trait aux conflits facultatifs et ceux obligatoires: cette distinction n'est pas très utile puisque, en définitive, chaque conflit est facultatif. La Tchécoslovaquie, abandonnée par ses alliés, a refusé de contester l'absorption de la région des Sudistes et, éventuellement, de tout le

pays par l'Allemagne. J'imagine que le Canada refuserait de contester tout conflit militaire grave avec les États-Unis. Il serait plus utile de dire que la possibilité de conflit augmenterait à mesure que les intérêts nationaux deviendraient plus à risque. Compte tenu du climat actuel en matière de sécurité mondiale, le Canada ne risque pas beaucoup d'être entraîné sérieusement dans un conflit.

L'auteur prétend que l'engagement de la force de combat terrestre est monnaie courante dans les relations internationales, mais il offre bien peu de faits à l'appui de sa position. La participation de la puissance aérienne et maritime demeure un moyen de concrétiser l'engagement sans qu'il faille trop s'impliquer ou subir un grand nombre de pertes. C'est uniquement si les intérêts vitaux du Canada étaient en jeu que nous risquerions d'assister à un engagement autre que de pure forme des forces terrestres, comme celui que nous avons vu lors des opérations du maintien de la paix. (Pour un pays de 30 millions d'habitants, quelques milliers de soldats, c'est un geste symbolique.) Par exemple, le premier plan établi par le premier ministre MacKenzie-King en vue de la participation du Canada à la Seconde Guerre mondiale visait principalement à fournir des avions et des équipages à la Royal Air Force et à l'Aviation royale du Canada outre-mer.

C'est seulement quand la France est tombée, lorsque les intérêts vitaux du Canada ont semblé vraiment menacés, que l'effort de guerre canadien a été entièrement mobilisé, et ce n'est pas avant 1944 que des conscrits ont été envoyés outre-mer. Il est donc bien peu probable que le Canada accroisse ses forces terrestres de façon significative tant que le gouvernement ne sentira pas que les intérêts vitaux du pays sont menacés.

Même si « les contrats qui sont menés sans tenir compte des considérations stratégiques et opérationnelles font gaspiller des vies et des fonds publics en pure perte, » je suis plutôt convaincu que le contraire est également vrai. Les campagnes planifiées sans tenir compte des considérations tactiques entraîneront des échecs similaires. Le niveau tactique doit être bien clair pour que les niveaux opérationnels et stratégiques puissent réussir, et c'est là-dessus que porte la majeure partie de l'instruction que nous recevons.

Cela dit, il nous faut avoir la vision, la doctrine et un degré d'instruction (ne serait-ce qu'au niveau de l'état-major, des exercices de poste de commandement ou de la simulation) qui corresponde au niveau opérationnel de la guerre. Autrement, nous risquons de répéter l'expérience de la Seconde Guerre mondiale lors de laquelle la plupart des commandants canadiens étaient médiocres au niveau de la division et du corps (ou du groupe dans le cas de la Force aérienne).

Le commentaire voulant que les forces aériennes soient totalement intégrées à l'espace de bataille est

correct. La doctrine aérospatiale canadienne, telle qu'elle figure dans l'ouvrage intitulé *Out of the Sun*, exige que l'interdiction aérienne soit coordonnée étroitement avec le commandant de l'élément terrestre.

Il est inexact de dire que le commandant de la force terrestre (ou interarmées) n'a pas d'éléments de frappe dans la profondeur parce que nos ressources aériennes actuelles ne possèdent pas cette capacité. L'aviation, selon sa configuration actuelle, ne peut pas participer aux manœuvres de combat dans la profondeur, mais la puissance aérienne le peut. Les CF-18 équipés de munitions à guidage de précision fournissent une capacité de frappe dans la profondeur, mais non une capacité organique, au

commandant de la force terrestre. Le problème, c'est que la disponibilité des CF-18 pour l'interdiction ou le soutien aérien rapproché serait limitée tant que nous n'aurions pas battu les forces aériennes ennemies. Pour bénéficier d'une capacité organique souple, il faudrait que l'aviation dispose d'une certaine forme de ressources armées afin d'exploiter les opportunités offertes par la guerre de manœuvre et les détecteurs dans la profondeur. En effet, uniquement avec des Griffons équipés de systèmes ERSTA, nous pourrions nous retrouver en position d'identifier des objectifs que nous n'avons aucun moyen d'engager rapidement. L'aviation armée aurait aussi la souplesse requise pour influencer sur les combats à l'arrière, au contact et dans

la profondeur, en variant les intensités du conflit, ce qui se révélerait utile dans la totalité de la gamme des conflits.

En résumé, l'auteur présente des arguments raisonnables en faveur de l'élaboration d'une doctrine plus générale axée sur « l'espace de bataille » plutôt que sur le champ de bataille. La force aérienne n'est pas indifférente à la nécessité que les systèmes atteignent la profondeur. Lorsque l'armée pourra définir les capacités que devrait avoir l'aviation, et se sera mis d'accord sur ce sujet, il y a fort à parier que la force aérienne trouvera un moyen de les lui fournir.



**Réplique à l'endroit des commentaires du lieutenant-colonel Chuck Oliviero (retraité) parus dans le Vol. 2, n° 1, février 1999, intitulés « Pour une doctrine de reco ».**

*Le major Rick Bowes, J7 Coord, quartier général, 1<sup>re</sup> Division du Canada, écrit :*

La présentation du lieutenant-colonel Oliviero cerne adéquatement le problème principal auquel se butent actuellement les corps de l'Arme blindée et de l'Infanterie, en raison de l'introduction du Coyote dans leur ordre de bataille : comment allons-nous utiliser cet outil? Après tout, les systèmes de détection électro-optiques (ÉO) évolués du Coyote, si on les utilise correctement sur le champ de bataille, peuvent assurer une énorme liberté d'action aux commandants en offrant une vue sans égal du champ de bataille et des dispositifs ennemis qui s'y trouvent. Toutefois, la mise en service du Coyote n'a pas été accompagnée d'une doctrine de reconnaissance correspondante. Par surcroît, la solution au problème n'incombe pas seulement au corps de l'Arme blindée. Il s'agit plutôt d'un problème interarmes qui touche notamment l'Infanterie et les autres armes qui comptent utiliser le Coyote ou intégrer le recours à d'autres systèmes de reconnaissance à ceux du Coyote. À partir de cette prémisse, le lieutenant-colonel Oliviero propose une solution :

avoir recours au concept consistant à « envelopper la zone d'opérations sous des couches successives de capteurs, l'enfermer dans une bulle » en demandant aux commandants des détachements de reconnaissance de superposer et d'entrecroiser les systèmes de détection dont ils disposent. Ainsi, affirme l'auteur, l'Armée de terre doit agir rapidement pour remédier à la situation et il propose son « concept de bulle » comme point de départ d'une analyse plus poussée. C'est là le « pépin ». Dans sa dernière conclusion, le lieutenant-colonel Oliviero laisse entendre qu'on n'a rien tenté pour régler le problème. En fait, il fait plus qu'une insinuation lorsqu'il déclare que la Direction de la doctrine de l'Armée de terre n'a offert aucune orientation. Qui plus est, le « concept de bulle » est fort semblable à ce qui a été proposé et analysé, en théorie, au cours des deux dernières années dans le but de régler le problème de la reconnaissance.

La Direction de la doctrine de l'Armée de terre (DDAT) a été mise sur pied à l'été 1996, au Fort Frontenac, à Kingston en

Ontario. Durant la première année du mandat de la DDAT, on a mis en branle un certain nombre de projets initiaux que l'Armée de terre estimait urgents à l'époque, en raison des exigences en matière d'analyse et de développement. Un de ces projets était axé sur toute la question de l'introduction du Coyote dans l'ordre de bataille et d'une doctrine de reconnaissance connexe inexistante. Essentiellement on reconnaissait, en 1996, le problème découlant de la mise en service du Coyote sans doctrine de reconnaissance correspondante. Toutefois, en examinant le problème de la doctrine de reconnaissance, on s'est rapidement aperçu que le règlement du problème ne concernait pas uniquement le corps de l'Arme blindée. En fait, on a conclu très tôt que la solution au problème était sans doute davantage en rapport avec la nouvelle doctrine et les nouvelles méthodes des Opérations d'information (OI). Plus précisément, on a établi que l'élément qui a été reconnu comme un sous-composant des OI, soit le renseignement, la surveillance, l'acquisition d'objectif et la reconnaissance (ISTAR), représentait le secteur de la doctrine convenant le mieux à l'élaboration d'une doctrine propre à la reconnaissance<sup>1</sup>.

L'état-major de la DDAT appréciait le fait qu'au cours des quelque 20 dernières années, on a observé un changement

important dans la méthode qui consistait à avoir recours principalement à des moyens de collecte du renseignement humain afin de favoriser de plus en plus les mécanismes ÉO montés sur un éventail sans cesse croissant de plates-formes. Ces plates-formes comprennent notamment les ressources spatiales, comme les satellites, et les ressources aéroportées comme les JSTARS, les véhicules aériens télépilotés (UAV) et les aéronefs et hélicoptères de reconnaissance, de même que les systèmes terrestres comme le Coyote et les plates-formes GÉ servant à monter les systèmes AERIES et TRILS. Outre les progrès de la technologie de détection, on a fait des pas de géant dans le domaine des communications et de l'informatique qui ont eu des retombées dans le monde militaire en rapport avec les systèmes de gestion de l'information du commandement et du champ de bataille. L'effet synergétique de tous ces progrès a eu pour conséquence, on peut s'en douter, la collecte et le traitement d'une quantité sans cesse croissante de données de détection à des vitesses toujours plus rapides, ainsi que l'offre pratiquement instantanée de ces renseignements à tous les niveaux de commandement. Par conséquent, le premier problème essentiel perçu par l'état-major de la DDAT à l'époque n'avait pas trait à l'utilisation optimale du Coyote pour la réalisation, par exemple, d'une reconnaissance d'itinéraire, mais plutôt à l'intégration optimale du Coyote à l'utilisation des autres systèmes ISTAR sur le champ de bataille. Ensuite, on se demandait comment on pouvait contrôler le mieux tous ces systèmes ISTAR (aériens ou terrestres, ou encore contrôlés depuis différents niveaux de commandement). Pour produire une grande quantité de renseignements, en provenance de toutes les sources, sur l'ennemi et le terrain, tout en réduisant les pertes d'effectifs et d'équipement, on devait établir un équilibre et un chevauchement optimaux de la couverture. Autrement dit, l'état-major de la DDAT estimait que le Coyote ne constituait qu'une pièce sur l'échiquier de l'ISTAR. Tout d'abord, il devait broser un tableau précis de

déterminer la place du Coyote. Pour résoudre le problème de la reconnaissance, on devait préconiser une méthode globale descendante (ISTAR) plutôt qu'une approche ascendante consistant à ne tenir compte que d'un seul système (Coyote). Le concept ISTAR qui a été élaboré au départ en 1997 s'articulait autour d'une approche d'un « système de systèmes » en matière de collecte de renseignements et d'information sur le champ de bataille. Cette approche tenait compte de la nécessité d'intégrer et de coordonner l'emploi de nombreux systèmes de détection sur le champ de bataille à divers niveaux de commandement. Par ailleurs, elle stipule que le système ISTAR avait trait tout autant à la gestion de l'information qu'à la collecte de celle-ci. Enfin, elle reconnaissait le besoin d'examiner nos structures actuelles de commandement et de contrôle dans l'optique de la connexion du système ISTAR au système de commandement d'une formation<sup>2</sup>.

Depuis 1997, l'élan suscité par la publication de l'ébauche du concept ISTAR ne s'est pas atténué. Les questions soulevées en rapport avec le concept ISTAR relèvent désormais d'un projet CR Dév récemment mis sur pied et appelé Automatisation du renseignement terrestre et de la guerre électronique (ARTGE). Ce projet vise à examiner la « doctrine, les concepts, l'organisation, l'instruction et la technologie, afin de

permettre à la force terrestre de mieux comprendre le système de systèmes cohésifs ISTAR », étant donné que la force terrestre ne dispose que « d'une connaissance très limitée de la situation de l'ennemi et que cette capacité est cruciale pour assurer une visualisation du champ de bataille (VCB) cohérente. »<sup>3</sup>

La présente réplique vise deux objectifs. Au cours des deux ans qui se sont écoulés depuis son entrée en fonction, l'état-major de la DDAT a adopté une approche descendante pour des raisons fort valables et prévoyantes. Les fruits de son labeur seront récoltés au cours des années à venir, lorsque la doctrine ISTAR sera élaborée et publiée et que les exigences des systèmes faisant suite au Coyote et à une myriade d'autres systèmes de détection, de gestion de l'information et du commandement seront établis, d'après les besoins en matière de doctrine, bien avant l'acquisition des systèmes. Le deuxième est d'indiquer que l'approche d'un « système de systèmes » élaborée au départ par la DDAT et qui est maintenant préconisée et analysée par le CR Dév est antérieure au concept de la bulle. Ainsi, afin de rétablir la vérité des faits, il fallait mettre en doute l'affirmation que rien n'a été fait et que le concept de la bulle constitue le point de départ d'un examen plus en profondeur.



## NOTES

1 Voir l'ATP 35(B) de l'OTAN, *Doctrine tactique des forces terrestres*, page 2-32. Au départ, ISTAR était désigné sous le nom de « reconnaissance, renseignement, surveillance et acquisition d'objectif (RISTA) ». Pour plus de détails sur le concept ISTAR, voir la B-GL-300-005/FP-002, *Opérations d'information*, (version finale française), pages 49-56.

2 En 1997, la DDAT publiait les documents suivants en rapport avec le concept RISTA : 10081-1 (DDAT) *Conceptual RISTA Doctrine*, 11 février 1997 et 10081-1 (DDAT) *RISTA Working Group\_Gagetown 10-12 March 1997 - Final Report*, 28 avril 1997. Quoique conscients de la nécessité générale de l'élaboration d'une doctrine RISTA, les corps blindé et de l'infanterie avaient toujours besoin d'un ensemble initial de lignes directrices à partir duquel il aurait été possible de préparer au moins certaines tactiques, techniques et procédures (TTP) temporaires pour l'utilisation du Coyote. Dans cette optique, on publiait également la B-GL-305-002/FT-001 *Armoured Reconnaissance* (première version), le 11 juillet 1997. La DDAT 4 poursuit le travail sur ce manuel. Toutefois, on perçoit désormais ce manuel comme un document général de reconnaissance destiné à l'ensemble des forces armées. Dans ce cas également, la publication de ce manuel offrira une orientation supplémentaire aux corps blindé et d'infanterie quant à l'élaboration de TTP.

3 Voir 1450-D6479 (PM LIEWA) Briefing Note – *Background Land Intelligence and EW Automation (LIEWA)*, 6 octobre 1998. Voir aussi CRAD *Project Charter D6479 - version finale*, 7 octobre 1998. Dans le cadre de l'automatisation du renseignement terrestre et de la guerre électronique (ARTGE), on estime que l'intégration du Coyote à d'autres systèmes de détection du champ de bataille est essentielle.

**À la recherche de vos commentaires, nos lecteurs expriment leur opinion :**

**PARLONS FRANÇAIS : LET'S SPEAK ENGLISH**  
(CE QUI SE COMPREND BIEN S'ÉNONCE CLAIEMENT ET LES MOTS POUR LE DIRE VIENNENT AISÉMENT.)

*Lieutenant-colonel « Chuck » Oliviero (Retraité)*

**E**n matière de communications, la langue est la principale pierre d'achoppement. Ce n'est pas tant la langue qui pose problème que le choix des mots. Et que l'on parle anglais ou français, le problème se pose avec la même acuité. Une anecdote maintes fois racontée par le brigadier-général Bob Alden illustre parfaitement mon propos.

Il y a plusieurs années, à une époque où les Russes ne courtoisaient pas encore l'OTAN et s'employaient plutôt à l'écraser, le commandant du Groupe d'armées du centre, Centre Europe (CENTAG), avait convoqué ses deux commandants de corps pour leur donner ses instructions opérationnelles concernant le déploiement de leurs forces au cours d'un exercice à venir. « Do not overlook the river », avait dit le commandant du groupe d'armées à ses deux subordonnés. Le commandant américain avait répondu « Oui, monsieur », et son homologue de la *Bundeswehr*, « Compris ». À quelque temps de là, prenant connaissance du dispositif de défense, le commandant du groupe d'armées avait découvert, non sans surprise et avec un certain agacement, que l'un de ses corps était déployé tout juste derrière ladite rivière, tandis que l'autre se trouvait à plus de douze kilomètres vers l'arrière. La position de chaque corps était correcte en soi, mais la défense du groupe d'armées manquait totalement de cohésion. Furieux, le commandant du groupe d'armées avait rappelé ses deux subordonnés à son quartier général. « Qu'est-ce que cela signifie? », leur avait-il

demandé. « Nous avons obéi à vos ordres », avaient répondu les deux subordonnés. Puis, l'un des deux commandants de corps avait expliqué qu'il n'avait pas oublié la rivière et s'en était servi comme obstacle, tandis que l'autre rétorquait fièrement qu'aucun de ses soldats n'avait vue sur la rivière. (En anglais, le verbe « overlook » a deux sens : oublier et avoir vue sur.) Les deux s'étaient conformés à l'ordre du commandant, mais chacun avait interprété différemment le verbe « overlook ».

Si ce n'était du fait qu'une telle situation pourrait, dans le cadre d'une opération réelle, causer une véritable catastrophe, l'anecdote en soi est plutôt drôle. Les commandants subordonnés avaient tous deux l'intime conviction que leur analyse de la mission était correcte et qu'ils se conformaient en tous points au concept du groupe d'armées. L'un des deux, de toute évidence, n'avait absolument rien compris, mais à qui la faute? L'un des deux commandants subordonnés est-il à blâmer? Faut-il jeter la faute sur le commandant du groupe d'armées? Quand il est question de doctrine, le choix des mots revêt une importance capitale. Pourtant, on consacre peu d'énergie à s'assurer que le vocabulaire employé est le bon. Les anglophones sont naturellement désavantagés à ce chapitre car, compte tenu de la souplesse qui lui est inhérente, la langue anglaise est souvent employée de façon relâchée. Des troupes américaines, britanniques et canadiennes, par exemple, composant une formation alliée pourraient réagir assez différemment à un ordre à exécuter « presently ». Comme

on peut le voir dans le dictionnaire Oxford, le mot « presently » possède un sens britannique (dans un certain temps) et un sens américain (immédiatement). Les Canadiens, eux, utilisent les deux indifféremment. Si l'on ajoute à ces différences d'usage les autres filtres que constitue le fait de posséder une langue maternelle autre que l'anglais ou d'appartenir à une autre culture, on s'aperçoit que les risques de malentendus augmentent de façon exponentielle.

Le problème ne se pose pas avec la même acuité pour d'autres armées. Je me souviens de l'embarras de l'un de mes collègues allemands un jour, au cours d'une discussion en groupe au collège de commandement et d'état-major des forces allemandes. Ce stagiaire se donnait beaucoup de mal pour décrire les avantages d'un type particulier de déploiement tactique et il y réussissait assez bien quand soudainement, le colonel, qui était notre directeur de groupe d'étude, l'a interrompu pour le reprendre : « Les officiers d'état-major généraux n'emploient pas ce mot. » Le stagiaire, un homme bien éduqué, était humilié. Le mot en question n'était ni vulgaire ni familier. Il s'agissait d'une expression tactique d'usage courant parmi les *Truppenoffiziere*. Mais il était désormais officier d'état-major général et on s'attendait à ce qu'il n'emploie que les expressions tactiques et verbes autorisés par l'HDV 100/100, l'équivalent, à l'intérieur de la *Bundeswehr*, de notre B-GL-300-000/FP-001 *L'Armée de terre du Canada*. Personne n'a plus commis cette erreur par la suite.

Cette anecdote, aussi, est amusante, mais on pourrait également la trouver ridicule. Néanmoins, c'est avec une attitude comme celle du colonel que l'on s'assure que les ordres sont toujours clairs et concis. Il existait sept mots pour décrire une « attaque » et ces sept mots étaient définis avec précision dans le manuel de doctrine. Leur emploi était aussi bien contrôlé qu'une dose

d'antibiotique. On n'employait jamais le mot *Angriff* si l'intention du commandant supérieur parlait de *Zerschlagen*. Quel résultat recherchait le commandant? Voulait-il parler de *Vernichtung*? Ou de *Kesselschlacht*? Ou encore, de *Verminderung*? Mon intention ici n'est pas de débattre d'étymologie, mais simplement de souligner le soin apporté au choix des mots. C'est aux grammairiens qu'il appartient de dire si la langue anglaise ou française est aussi précise que la langue allemande, mais je crois bien que la réponse est oui, à la condition que l'on respecte une discipline suffisante quand on manie la langue. On remarque depuis quelque temps l'emprunt de termes du vocabulaire des sports pour décrire la tactique. Je crois qu'il serait très difficile de retrouver dans les manuels de doctrine une expression comme « la finale ». Compte tenu du peu de soin que nous apportons à l'emploi des termes de doctrine, il devient difficile de l'améliorer.

Combien de fois entendons-nous *contre-pénétration* à la place d'*opération d'arrêt*? Combien de commandants supérieurs peuvent prétendre sérieusement connaître la différence entre une *contre-frappe* et une *contre-attaque*?

Bien des lecteurs pourraient croire que j'exagère et ils ont peut-être raison. Mais si j'exagère, c'est pour bien faire valoir mes arguments. L'emploi relâché du vocabulaire de la tactique et des opérations a eu, plus d'une fois, des conséquences fâcheuses. Heureusement, tous les cas que j'ai pu observer personnellement se sont produits au cours d'exercices de temps de paix. Mais si de telles erreurs peuvent se produire à l'entraînement, elles peuvent certainement se produire au cours d'opérations réelles. J'ai vu des commandants craignant tellement que leurs subordonnés aient mal compris leurs ordres qu'ils ne les quittaient pas des yeux une seule minute

durant l'exécution de la tâche. Une telle forme insidieuse de micro-gestion risque de détruire la confiance qui doit exister entre subordonnés et supérieurs. Nous devons nous exprimer de façon claire, concise et non équivoque. Les termes que nous employons doivent être les mêmes que ceux qui sont définis en doctrine. Nous ne devrions jamais accepter qu'un commandant formule son intention en employant, par exemple, les mots « faire saigner ». Nos militaires sont intelligents et dignes de confiance. Exploitions leur potentiel au maximum en nous imposant une discipline rigoureuse et en sabrant dans nos fameuses « briques » d'état-major de façon qu'il n'en reste plus que quelques pages succinctes renfermant des ordres clairs et significatifs.



## DOIT-ON TROQUER NOS ARMES POUR DES PELLER À NEIGE?

### NOUVELLES TENDANCES DES OPÉRATIONS DOMESTIQUES DES FORCES CANADIENNES

*Ken Reynolds, Ph.D, Direction - Histoire et patrimoine*

En regardant les reportages, aux informations télévisées, sur les récentes tempêtes de neige qui ont frappé la région métropolitaine de Toronto, je n'ai pu faire autrement que me poser la question : « Est-ce trop! ». Je ne pensais pas à la neige : je songeais plutôt au déploiement de plus de 450 membres des Forces canadiennes dans le cadre d'une opération de courte durée d'aide en situation d'urgence, appelée opération PREAMBLE. Pourquoi a-t-on déployé ces femmes et ces hommes? Comment se sont-ils retrouvés à Toronto, à accomplir certes un important travail d'urgence, mais également à pelleter de la neige?

Une caricature de Mme Sue Dewar publiée dans la page éditoriale du quotidien *The Ottawa Sun* du

18 janvier 1998 résume exactement les nouvelles perceptions qui semblent se dessiner face aux opérations domestiques des Forces canadiennes. On a également cité le critique militaire Scott Taylor dans le *National Post* quant à ses réflexions sur l'opération de Toronto : « Ce ne sont pas des saltimbanques. Les militaires n'accomplissent pas leur véritable travail en pelletant de la neige. »<sup>1</sup> Je dois avouer qu'il m'est très difficile de me déclarer d'accord avec Taylor, qui émet constamment des propos négatifs. Mais, dans ce cas à tout le moins, je me dois de le faire.

Est-ce qu'on fait appel aux soldats canadiens, pour les opérations domestiques (je tiens à préciser que la plupart des membres des FC qui

prennent part aux opérations domestiques sont des soldats), en raison de leur entraînement, de l'équipement dont ils disposent et de leur détermination? Ou est-ce qu'on les perçoit plutôt, consciemment ou non, comme une main-d'œuvre à bon marché dont les municipalités et les provinces peuvent se servir? Les journalistes et les commentateurs ont vertement critiqué la récente opération de Toronto. Ces critiques ne visaient pas les troupes elles-mêmes, mais plutôt l'orientation politique et militaire de l'opération. On peut se poser plusieurs questions au sujet du déploiement militaire de l'opération PREAMBLE :

✦ Était-il nécessaire de déployer des membres des FC à Toronto? Autrement dit, ne pouvait-on pas faire appel à des véhicules tous terrains (par exemple de type Bison), civils ou militaires, se trouvant à un endroit moins loin que Petawawa, qui est situé à l'autre bout de la Province?

\* Était-il nécessaire de dépêcher des militaires de la BFC Petawawa à Toronto, moins d'un mois après le retour au pays de certains d'entre eux, au terme d'une affectation de six mois avec la Force de stabilisation de l'OTAN en Bosnie-Herzégovine?

\* Est-ce que la ville de Toronto et la main-d'œuvre municipale étaient à ce point dépassées par la situation qu'on devait avoir recours aux membres de la Milice locale pour pelleter la neige?

\* Comment toute cette opération a-t-elle débuté? Il semble, d'après les documents publics, que le maire de Toronto a demandé l'aide des militaires et qu'on a acquiescé à sa demande. A-t-il demandé cette aide au solliciteur général de l'Ontario, comme l'exige la loi, ou non?

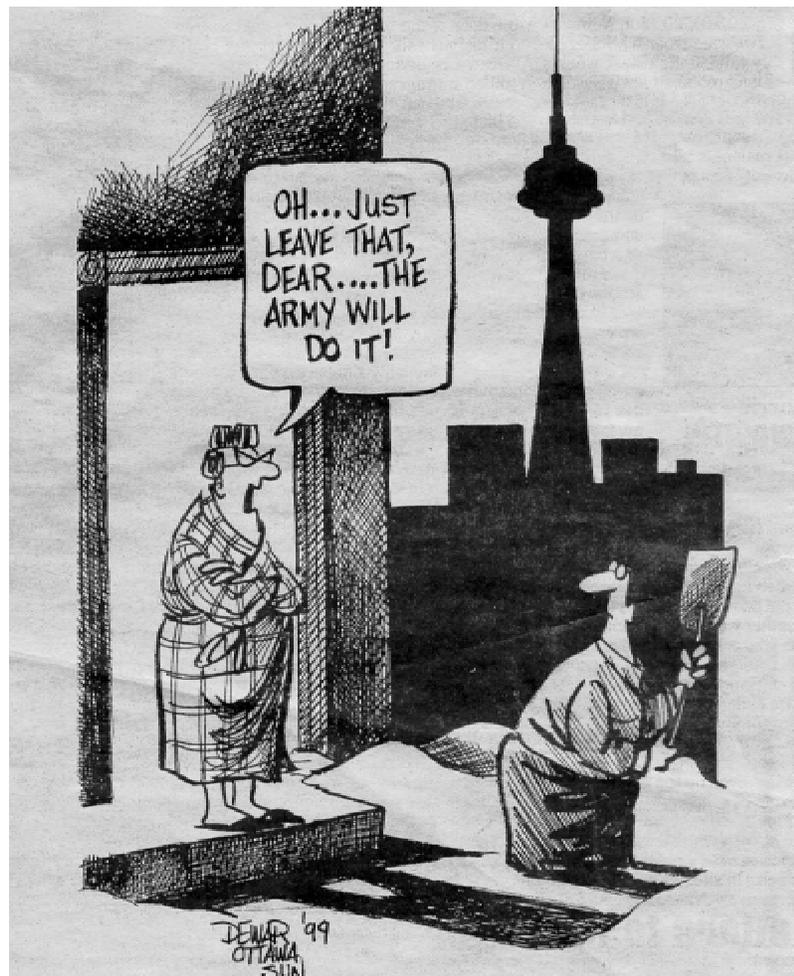
Ce n'est pas la première fois qu'on conteste le recours aux membres des FC pour des opérations domestiques. Une mise au point s'impose : je ne parle pas de l'emploi des Forces canadiennes pour des opérations de sécurité interne comme celles d'Oka (op SALON) ou de la Crise d'octobre (op GINGER et op ESSAY). Je m'interroge plutôt sur l'emploi des Forces canadiennes dans les cas où, en situation d'urgence, on pourrait faire appel à des solutions moins coûteuses et plus pratiques. Je m'inquiète du fait qu'on se sert de plus en plus des FC pour des problèmes domestiques.

Les opérations domestiques récentes ne peuvent pas toutes être d'emblée remises en question comme c'est le cas pour l'opération de Toronto. Ainsi, le travail des membres des FC lors de l'opération de récupération suite à l'écrasement de l'avion Swissair 111 (op PERSISTENCE) et lors des inondations dans la région de la rivière Saguenay en 1996 (op SAGUENAY) était certes justifiable : il s'agissait en effet de situations pour lesquelles on devait faire appel aux forces militaires pour aider les autorités civiles. Les militaires disposaient d'aptitudes essentielles

ainsi que d'un équipement nécessaire à la bonne marche des opérations. On peut difficilement employer le terme « réussite » en ce qui concerne l'écrasement de l'avion Swissair 111. Cependant, les membres des FC, et plus particulièrement les plongeurs de la marine, ont été en mesure de récupérer des douzaines de corps, aidant ainsi les familles dans le deuil.

Toutefois, d'autres opérations domestiques récentes m'ont amené à me poser la question suivante : quel est l'avenir des Forces canadiennes en ce qui concerne les opérations domestiques? Durant la tempête de pluie

verglaçante de 1998 qui a sévi dans l'est de l'Ontario, dans l'ouest du Québec et au Nouveau-Brunswick, on a procédé au troisième plus important déploiement des Forces canadiennes pour une opération domestique (derrière les opérations de la Crise d'octobre et celles des Olympiques de Montréal, op GAMESCAN). Pour l'op RÉCUPÉRATION, on a déployé plus de 16 000 militaires, dont la plus grande partie dans le « triangle noir » au sud de Montréal. Les militaires ont pris part à différentes tâches, notamment les évacuations, l'enlèvement de débris, la reconstruction de lignes et de réseaux hydroélectriques, les patrouilles dans



« Ne te fais pas mourir, mon chéri. L'Armée va pelleter ça! »  
(Avec la permission du Ottawa Sun)

les rues, la coordination des interventions d'urgence, la mise en place d'abris et d'équipement d'urgence, etc. La participation des militaires à toutes ces activités est justifiable, dans le cadre d'une situation d'urgence d'envergure comme la crise du verglas. Par ailleurs, à l'instar de nombreuses autres opérations domestiques, les militaires n'ont pas raté l'occasion de déclarer, devant les caméras, combien ils étaient enchantés d'aider les Canadiens et les Canadiennes, tout comme ils ont aidé les gens de l'ancienne Yougoslavie, d'Haïti, du Cambodge, du plateau du Golan, etc.

Néanmoins, en raison notamment de l'opération récente de Toronto, plusieurs questions viennent à l'esprit lorsqu'on se penche sur la contribution des FC à l'opération mise en branle lors de la crise du verglas :

✦ Était-il nécessaire d'avoir recours à plus de 16 000 membres des FC pour cette opération? Le pourcentage de personnel de *campagne* des FC qui a été déployé était extrêmement élevé. En effet, pratiquement tous les soldats basés au Québec, tant de la Force régulière que de la Milice, ont été déployés pour cette opération. Un pourcentage important de soldats provenant des trois autres Secteurs de la Force terrestre ont également été déployés. Quelle doit être l'ampleur de la réserve opérationnelle que les FC doivent maintenir en prévision d'une autre crise, au pays ou à l'étranger?

✦ Est-ce que les militaires, par leur seul nombre, ont aidé les autorités civiles durant cette opération ou ont-ils plutôt *remplacé* les organismes de gestion des mesures d'urgence de l'Ontario et du Québec? N'y avait-il pas d'autres possibilités?

✦ Comment les FC ont-elles expliqué à leur personnel, à leurs familles et au public canadien que le soldat Martin recevait un salaire considérablement moindre que M. Beaulieu, un employé

provincial ou municipal qui gagnait plusieurs centaines de dollars de plus que lui par jour?

✦ Est-ce que la possibilité d'une couverture médiatique « positive » a influencé les fonctions, l'ampleur et la date du redéploiement de l'op **RÉCUPÉRATION**? Les critiques ont prétendu que les FC ne prennent part aux opérations domestiques suite à une catastrophe naturelle que pour profiter de la bonne publicité qu'on ne manquera pas de leur faire dans ces situations, ce qui contribue à faire oublier encore un peu plus les scandales de la Somalie et du QGDN. J'estime que les militaires se doivent de souligner l'excellent travail qu'ils accomplissent lors des opérations domestiques et ainsi présenter une image positive aux médias. Néanmoins, est-ce que cet aspect a été un facteur important de la définition de la structure *opérationnelle* de l'opération militaire durant la crise du verglas?

Durant les inondations de 1997 de la rivière Rouge dans le sud du Manitoba, on a déployé plus de 8 600 membres des FC afin d'aider la province et les municipalités à combattre les eaux de crues. À l'époque, il s'agissait du plus important déploiement de personnel militaire de toute l'histoire du Canada en réaction à une catastrophe naturelle (cette opération a été reléguée au second rang, moins d'un an plus tard, suite à la crise du verglas). On a fait appel aux soldats, aux marins et au personnel de la Force aérienne pour assurer l'évacuation des civils par terre, par eau et par air, pour renforcer les digues de sacs de sable et pour patrouiller les villes isolées par les digues destinées à contenir les eaux de crues. Selon moi, l'op **ASSISTANCE**, comme on l'a appelée, concernait une situation plus « traditionnelle », exigeant le recours aux aptitudes et à l'équipement propres aux militaires, que celle de l'op **RÉCUPÉRATION**. Toutefois, des doutes demeurent tout

de même dans mon esprit au sujet de cette opération :

✦ Est-ce que la sécurité du personnel militaire a été menacée, même un tant soit peu, lors du sauvetage des civils auxquels on avait intimé l'ordre de quitter leur maison et leur ferme, mais qui ont refusé de le faire jusqu'à la dernière minute? Est-ce que les FC auraient pu faire mieux à ce moment ou pourraient-elles faire plus dans le cadre d'opérations futures? Ou bien est-ce la responsabilité des municipalités et des provinces d'astreindre les civils à respecter les directives d'évacuation obligatoire?

✦ Est-ce que les FC sont préparées, sur le plan de la doctrine, de l'entraînement et de l'équipement, aux opérations domestiques d'envergure, particulièrement les opérations interarmées auxquelles prennent part les ressources maritimes, terrestres et aériennes? Jusqu'à récemment, les Forces canadiennes se sont fort peu penchées sur la doctrine des opérations domestiques. En outre, le temps et les sommes consacrés aux exercices d'entraînement interarmées ont été restreints au point que, selon moi, les unités du Commandement maritime, du Commandement de la Force terrestre et du Commandement aérien ont de la difficulté à se différencier sur le « champ de bataille » domestique.

✦ Je ne conteste nullement le nombre de militaires déployés durant l'op **ASSISTANCE**. Cependant, on a constaté, en bout de ligne, que les 8 600 membres des FC qui ont participé à cette opération étaient trop nombreux. Toutefois, la volonté marquée du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre et du Quartier général de la Défense nationale de faire de cette opération une réussite, ainsi que le risque véritable d'une rupture des structures de retenue des eaux, qui aurait laissé la ville de Winnipeg sans protection, exigeaient un déploiement massif de personnel militaire.

\* Est-ce que les FC devaient participer aux opérations domestiques que j'ai décrites brièvement plus haut? J'affirme, sans crainte de me tromper, que oui, sauf pour la récente opération de Toronto. Et même dans ce cas, si on a demandé au chef d'état-major de la Défense de fournir des troupes, il n'avait d'autre choix que d'affecter les ressources de la façon que lui et ses subordonnés ont jugée la meilleure.

\* Ce qui doit nous préoccuper pour l'instant, c'est la réaction des FC aux demandes d'aide en cas de situations d'urgence domestiques. Les militaires canadiens ne peuvent se payer le luxe d'être une ressource peu coûteuse à laquelle on peut faire appel pour les opérations domestiques sans bien soupeser le pour et le contre de cette décision et sans en évaluer les répercussions. Je crois qu'on doit se poser plusieurs questions, et y répondre, lorsqu'une situation d'urgence domestique survient :

\* Quelle doit être la réaction des FC? Après tout, la principale fonction des forces militaires est la défense du Canada. Cet aspect comprend, selon moi, la défense des Canadiens. Dans les cas où l'ensemble des ressources dont les autorités civiles disposent pour réagir à une situation d'urgence ne suffit pas, les militaires doivent être disposés à offrir une aide, pourvu que leurs propres ressources conviennent à la situation et soient disponibles.

\* Quels sont les coûts, pour les FC, d'une opération domestique? Cette opération nuira-t-elle à l'entraînement? Est-ce que l'entraînement en cours est suffisamment important pour interdire le déploiement dans le cadre d'une opération domestique (par exemple, dans le cas d'un entraînement préalable au déploiement d'une unité destinée à la prochaine affectation en

Bosnie)? Ou encore peut-on facilement arrêter un entraînement en cours, pour rencontrer les besoins des activités d'une opération domestique (par exemple l'entraînement en matière de communication d'un escadron de communications local)? En d'autres termes, si on annule l'entraînement en faveur d'un déploiement domestique, cette décision aura-t-elle des conséquences négatives sur les performances de l'unité au cours d'une opération à venir?

\* Qu'en est-il de la fatigue du personnel? Par exemple, bon nombre de soldats du Secteur de l'Ouest de la Force terrestre ont participé aux opérations ASSISTANCE (avril-mai 1997) et RÉCUPÉRATION (janvier-février 1998), en plus d'être affectés à une op PALLADIUM dans l'intervalle! Est-ce qu'on a complètement abandonné le concept d'une affectation opérationnelle de six mois adjointe à une période de formation de 18 mois? Ou bien est-ce le lot des militaires dans un pays qui ne dispose que d'une armée restreinte? Cette situation a-t-elle des répercussions sur les soldats, si on songe à leur santé, leur vie conjugale, leur vie familiale, leur perfectionnement professionnel?

\* Qu'en est-il de la surutilisation éventuelle de l'équipement? À l'instar des soldats, à quel point peut-on faire appel, de plus en plus fréquemment, aux TTB, aux camions, aux radios et aux uniformes avant qu'ils ne soient plus en mesure d'offrir des performances acceptables? Ce point peut être important pour la Force terrestre, qui semble se buter à des obstacles de taille dans le remplacement de l'équipement, sans parler de l'acquisition d'un nouveau matériel.

\* Quels sont les coûts de ces opérations? Les opérations

d'urgence ne concernent que les urgences et elles ne permettent pas l'établissement d'un budget prévu à l'avance par les FC. Ainsi, elles sont imputées au budget en cours. Avec de la chance, comme dans le cas de l'op RÉCUPÉRATION, des sommes additionnelles sont offertes afin de combler le « vide » financier causé par l'opération. Cependant, les opérations d'urgence sont, trop souvent, imputées au budget en cours et les sommes dépensées ne peuvent pas être remplacées. Le programme fédéral en vertu duquel les provinces contribuent à un fonds d'urgence en vue d'opérations de cette nature connaît des ratés, car plusieurs provinces n'ont pas versé les sommes requises depuis des années.

Les réponses aux questions de ce type ne sont pas faciles à formuler. Même si on y parvient, la solution proposée risque de s'avérer impossible à mettre en œuvre. Toutefois, on doit se pencher sur ces points. La planification de l'imprévu par les FC en prévision du problème du passage à l'an 2000 (le « bogue de l'an 2000 ») va bon train. Il s'agit de l'op ABACUS, qui risque de s'avérer l'opération domestique la plus imposante et la plus importante de notre histoire. Est-ce que les FC seront à la hauteur?



## NOTES

1 *National Post*, 15 janvier 1999, page A6.

**Réplique à l'endroit des commentaires du capitaine Lee J. Hammond parus dans le Vol. 2, n° 1, février 1999. L'utilité des détachements de l'officier observateur avancé (OOA) : Le débat se poursuit**

*Le lieutenant-colonel Mike Cessford de la Direction des concepts stratégiques (Opérations terrestres) écrit :*

Je suis enchanté de la réponse du capitaine Hammond à mon commentaire sur l'article du colonel Semianiw : *Le groupement tactique, progression et guerre de manœuvre* (Vol. 1, no. 1, août 1998). Il mérite mes félicitations, mais qu'ont à dire les colonels et les généraux d'artillerie? Sont-ils tous d'accord avec moi? Pour le bien de tous, j'espère que non!

Rendons à César ce qui appartient à César. L'artillerie est l'élément le plus meurtrier du champ de bataille. En tant qu'amateur d'histoire, je connais la puissance et la souplesse dont ont fait preuve les canons durant les deux guerres mondiales ainsi que pendant les conflits en Corée. Pour ceux qui ne sont pas au courant, je recommande (à titre d'introduction) d'examiner le tir *William*<sup>1</sup> dirigé sur la ville d'Aquino durant l'assaut donné par les troupes canadiennes contre la ligne Hitler. Par ailleurs, en qualité d'officier des armes de combat, je connais les capacités de nos régiments actuels. À titre de capitaine de bataille, j'ai participé à l'exercice ROYAL SPRINGBOK, au cours duquel notre équipe de combat standard a effectué environ 13 attaques rapides avec tir réel en disposant toujours d'au moins un régiment (et souvent de deux ou trois) en appui direct. Et au diable le coût des cibles: nos canons ont anéanti l'objectif à plusieurs

reprises. À la fin de l'exercice, aucun membre de notre équipe de combat n'a mis en doute la capacité de nos canons de nous permettre d'atteindre l'objectif, si jamais il restait des survivants exigeant une intervention. Enfin, en tant que membre de la cellule G3 Plans de la 24<sup>e</sup> Division d'infanterie mécanisée des États-Unis, j'ai eu un aperçu de l'utilisation, et de la puissance, de l'artillerie des corps et des divisions.

Je crois bien que le capitaine Hammond et moi avons des points de vue semblables; sa remarque à l'effet que « la puissance de feu vient en dernier lieu sur la liste des priorités de l'Armée de terre » est en plein dans le mille, et nous devons nous pencher sérieusement sur ce point. Peut-être sommes-nous de plus en plus réticents à parler de la dure réalité de nos activités. L'artillerie est un outil de guerre qui sert à tuer l'ennemi et ce, en grand nombre. Certes, ce n'est pas agréable à dire mais c'est la réalité et nous devons la voir telle qu'elle est. Mais je m'écarte du sujet!

Le capitaine Hammond et moi divergeons cependant d'opinion sur l'utilité future des détachements de l'OOA (officier observateur avancé). Ses arguments conviennent parfaitement à notre

Armée de terre dans son état actuel, mais je ne suis pas assuré qu'ils seront encore pertinents dans quelques années. Je tiens à souligner son argument éloquent en faveur de l'attribution du Coyote aux détachements de l'OOA (et dans la situation actuelle je suis entièrement d'accord), mais à quelle fin? S'il s'agit simplement de déplacer l'OOA avec ses jumelles sur le champ de bataille, n'importe quel véhicule de la famille VBL convient à la tâche. Si, comme il l'indique, on doit fournir un dispositif de détection à l'OOA, nous pouvons constater que le détachement de l'OOA fait ainsi preuve d'évolution en passant de l'acquisition à l'œil et de la transmission analogique à une acquisition par détection et (en bout de ligne) une transmission numérique. En outre, si nous visons à tirer des coups rapidement et efficacement sur l'objectif, pourquoi les données de détection demeurent-elles au détachement de l'OOA en vue d'une analyse fastidieuse (et en fait redondante) puis d'une retransmission. Elles pourraient tout aussi bien être envoyées au centre de coordination des feux d'appui (CCFA) d'un bataillon ou d'une brigade (ou même d'un groupe d'armées), ou peut-être à un « élément d'effet des armes » en vue d'une analyse puis de l'attribution des tirs mortels et non mortels. Puis, une fois que le CCFA correspondant détermine de quelle façon il souhaite engager l'objectif, il peut alors, et seulement alors, autoriser une liaison de données directe entre le capteur et le tireur (artillerie et non-artillerie), favorisant ainsi la destruction ou la neutralisation rapide de l'objectif.

Je vais illustrer mon propos à l'aide d'un exemple. Un capteur, à l'intérieur d'un Coyote de reconnaissance d'une brigade, détecte un objectif rentable et transmet cette information numérique directement au CCFA de la brigade. Ce dernier décide alors d'engager l'objectif et il avertit un tireur, autorisant ainsi une liaison directe capteur-tireur avec le Coyote, tout en détournant un véhicule aérien télépiloté (UAV) en cours de vol sur la zone de l'objectif. Le contrôle et la transmission depuis le capteur de l'UAV sont transférés au tireur puis, une fois que l'UAV a acquis l'objectif, le Coyote coupe sa liaison avec le tireur, revenant ainsi à sa surveillance générale de zone. De plus, étant donné qu'il soupçonne que l'engagement de cet objectif risque de provoquer un tir de contrebatterie, le CCFA de la brigade indique aux ressources TRILS et Q36/Q37 d'assurer la surveillance, dans la zone, des positions soupçonnées des canons et d'AO de l'ennemi. Parallèlement, le CCFA alerte une unité LRM de tir contre armes à feu, en renforcement, et il autorise une liaison capteur-tireur directe entre les LRM, le TRILS et le Q36/Q37. Quelques minutes plus tard, l'objectif est détruit ainsi qu'une batterie de 9A52 et deux détachements radar AO ennemis qui tentaient d'effectuer une mission de contrebatterie.

Ce scénario et cet argument mettent en doute l'utilité de l'OOA dans les cas où l'objectif est acquis et engagé uniquement par le recours à des capteurs. En ce qui concerne les arguments du capitaine Hammond quant au rôle de l'OOA

dans la mêlée, on doit se poser trois questions de fond, à savoir :

- \* Qui effectue le tir de réglage sur l'objectif?
- \* Qui effectue les missions de tir pour lesquelles on se sert de munitions spéciales?
- \* Qui assure la liaison, réalise les communications et offre les conseils à l'équipe de combat?

Tout d'abord, je vais aborder la question du tir de réglage. N'importe quel véhicule d'équipe de combat disposant d'un télémètre laser et d'un appareil GPS (par exemple le VBL III, le Coyote, le Léopard C1, le VBL-TUA, etc.) peut déterminer avec précision l'emplacement de l'objectif. En effet, il peut indiquer les positions droite et gauche d'un objectif linéaire, déterminer le centre de concentration des pelotons d'un centre de résistance d'une compagnie, etc. Cette information, transmise numériquement, pourrait facilement être envoyée directement au CCFA et/ou au tireur en appui direct (AD). En disposant des positions précises de l'objectif et du tireur, et en évaluant les aléas des facteurs météorologiques, nous pouvons prévoir que l'impact du premier tir sera près de l'emplacement de l'objectif ou sur celui-ci. Encore une fois, n'importe quel véhicule doté d'un télémètre laser peut tout bonnement mesurer au laser, avec précision, l'emplacement touché afin de déterminer les ajustements requis afin de déterminer la distance de l'objectif. Cette information, qui est transmise en une ou deux secondes directement au tireur, devrait

permettre invariablement un enregistrement au premier coup.

La question des missions de tir spécialisé est plus épineuse. Selon moi, les missions éclairantes tirent à leur fin. Chaque véhicule de combat étant désormais muni d'un système d'imagerie thermique (IT), sans compter les imposantes ressources d'intensification d'image/IT dont nous disposons au sol, nous avons donc la supériorité sur le plan meurtrier, la nuit, par rapport à nos ennemis éventuels. En fait, si nous éclairons le champ de bataille, nous le faisons à nos risques et périls. En outre, j'ai appris par l'expérience que dans la mêlée, il vaut mieux produire la fumée à l'aide des ressources de tir direct et employer les canons pour ce qu'ils font de mieux : tuer l'ennemi. Il reste donc la question des systèmes d'armes de détection et de destruction de blindés (SADARM) et les projectiles classiques améliorés polyvalents (DPICM). Si nous fournissons au CCFA et au tireur des détails précis sur l'objectif, avons-nous réellement besoin d'un OOA? Si cette question est pertinente aujourd'hui, le sera-t-elle encore dans 10 ans, si on tient compte des progrès technologiques qu'on aura réalisés?

La dernière question est celle de la liaison, des communications, des conseils et de la coordination. Je suis convaincu que nous pouvons réaliser les communications même sans OOA. La coordination, les conseils et la liaison devraient reléver du CCFA : je crois d'ailleurs que cela pourrait se faire dès maintenant.

Laissez-moi relater un engagement simple durant une marche à l'ennemi. Une troupe de tête est engagée par le centre de résistance d'un peloton dans une zone de sécurité de l'ennemi. Une troupe de blindés de surveillance engage l'ennemi et, en quelques secondes, transmet numériquement un compte rendu de contact (indiquant les positions de l'ennemi avec précision) à l'équipe de combat, au bataillon, au CCFA et, peut-être, au tireur AD. Conformément aux IPO, les tirs de réglage débutent immédiatement. Le commandant de l'équipe de combat dirige une reconnaissance rapide, il détermine l'attaque de flanc à favoriser puis il esquisse son plan avec ses subordonnés. Rapidement, il rédige un message d'appui-feu préalablement mis en forme (neutralisation de H-10 à H+1; tir de réglage sur l'itinéraire possible de désengagement ou de contre-attaque de l'ennemi aux coord 12345678 comme mission sur demande, etc.). Le CCFA coordonne les tireurs (dans ce cas, il s'agit de mortiers de bataillon et d'un régiment en AD) dans le cadre de l'exécution de la mission. De plus, le bataillon déplace un élément de reconnaissance, de sorte que ses capteurs portent sur la zone située à proximité des coord 1234 5678 et le CCFA autorise une liaison directe capteur-tireur avec un second régiment en AD. Lorsque l'équipe de combat traverse la ligne de départ, le terminal tactique du CCFA envoie une alerte verbale, et les dispositifs de connaissance de la situation (CS) du groupe d'assaut de l'équipe de combat renouvellent cette info (CS) aux 30 secondes. Deux minutes plus tard, constatant l'avance rapide et inattendue du

groupe d'assaut, le CCFA ordonne d'interrompre le tir. Cette mesure est accomplie avant l'intervention du commandant de la base de feu (un officier des blindés qui se penche justement à ce moment-là pour prendre le café et le sandwich au beurre d'arachides que lui tend le chargeur,) qui a également l'autorité et qui dispose d'un système de transmission de données pour commander numériquement une interruption du tir. On prend la position, puis des médailles sont remises à tous.

Je tiens à préciser que ce scénario serait beaucoup plus simple à exécuter si l'élément de reconnaissance de la brigade ou du bataillon avait identifié le contact avec l'ennemi plus tôt, ce qui aurait permis à une équipe de combat d'attaquer principalement hors de l'axe de progression, ou si l'unité avait été en position défensive. Par ailleurs, je n'aborde pas les autres capteurs qui pourraient peut-être offrir au commandant de l'équipe de combat l'information qui lui permettrait de donner des ordres en vue d'une attaque rapide tout en se trouvant encore à 20 kilomètres de la position de l'ennemi.

Ainsi, est-ce qu'on peut mettre les OOA au rancart dès aujourd'hui? Certainement pas. Ou

encore peut-on les rentabiliser en quelques années? Peut-être. Sur le plan professionnel, devons-nous discuter sérieusement de la façon dont nous pouvons l'emporter sur le champ de bataille en utilisant l'équipement dont nous nous dotons aujourd'hui? Si nous ne le faisons pas, nous n'accomplissons pas notre devoir. Rappelons-nous les derniers mots d'une organisation moribonde : « Nous n'avons jamais procédé ainsi auparavant. »

En conclusion, je souhaite remercier le capitaine Hammond pour ses commentaires convaincants et pertinents, et j'attends avec impatience sa réponse. Personne (et certainement pas moi) ne connaît la réponse à toutes les questions, mais nous avons le devoir de formuler nos opinions et nos idées dans le cadre d'une tribune professionnelle, afin de les soumettre à un examen critique essentiel à la vitalité de notre profession. Je trouve rassurant que, de tous les grades, les capitaines et les majors de l'Armée de terre relèvent ce défi.



## NOTES

<sup>1</sup> Le tir *William* consistait à concentrer toute l'artillerie disponible au sein d'une armée de campagne. Le 23 mai 1944, durant la bataille de Rome, le commandant de l'artillerie royale au quartier général de la 1re Division du Canada, le brigadier W.S. Zeigler, demandait le recours à un tir de ce type pour l'attaque contre la ville d'Aquino. Au cours des prochaines, 33 minutes, le tir était dirigé par 19 régiments d'artillerie de campagne, 9 régiments moyens et 2 régiments lourds, pour un total de 668 canons qui ont tiré 3 509 coups. Il s'agissait de la première fois qu'un tir de la sorte était dirigé par une armée alliée durant la guerre.

*Texte rédigé par le capitaine Mike Johnstone, de la Direction de la doctrine de l'Armée de terre*

Avant de plonger moi aussi dans le débat sur l'avenir de l'officier observateur avancé (OOA), je tiens à préciser d'emblée que le rôle de l'OOA ne fait aucun doute. L'OOA demeure une partie intégrante du système d'appui-feu. Sa tâche principale, telle qu'elle est énoncée dans la publication B-GL-371-002/FP-002, *Tâches du commandant de batterie et de l'observateur*, réside dans sa qualité de conseiller et de coordonnateur en matière d'appui-feu pour le commandant de l'arme appuyée, au niveau de l'équipe de combat. C'est dans cette capacité que l'OOA s'avère indispensable sur le champ de bataille, aussi bien à court qu'à long terme.

Commençons par analyser certains des propos avancés par le lieutenant-colonel Cessford, puis nous reviendrons au rôle important que doit jouer l'OOA sur le champ de bataille de l'avenir, à savoir celui de consultation ainsi que de coordination, de planification et d'exécution de l'appui-feu.

Dans sa réponse aux observations du capitaine Hammond, le lieutenant-colonel Cessford décrit un scénario selon lequel un capteur du Coyote relayerait directement une cible au centre de coordination des feux d'appui (CCFA) de la brigade. De prime abord, l'idée semble géniale! Mais une analyse plus approfondie porte à conclure que sa mise en oeuvre risque d'entraîner de graves difficultés. Dans l'exemple donné, un seul Coyote a repéré la cible et décidé de l'engager. Or, les problèmes commencent dès que d'autres capteurs perçoivent aussi des cibles et passent à l'attaque. S'agit-il de cibles individuelles? Les cibles sont-elles en mouvement? Le cas échéant, l'équipage du Coyote a-t-il pensé à compenser le mouvement des cibles pour calculer le point d'impact de son tir? À l'intérieur du secteur d'une brigade, des dizaines de capteurs sont à même de diriger le tir d'artillerie. S'ils obtiennent tous l'accès direct au système d'appui-feu de la brigade, le système de communication et de tir d'appui ne tardera pas à être surchargé. N'oubliez

pas qu'on n'a jamais assez de ressources en tir d'appui. Le nombre de demandes de missions de tir dépasse presque toujours les ressources et le temps dont on dispose. L'OOA assume alors l'importante responsabilité d'autoriser seulement les missions qui s'avèrent essentielles.

Le deuxième exemple de lien direct possible que propose le lieutenant-colonel Cessford est axé sur l'attaque rapide d'une équipe de combat. Or, le commandant d'équipe de combat doit intégrer la préparation de son plan de feux à ses autres tâches. Il doit en outre veiller à l'ajustement rapide et efficace des cibles. C'est donc dire qu'il doit avoir une très bonne idée du tir d'appui prévu et des munitions disponibles au moment de son attaque. Tout au long de l'attaque, il doit suivre le déroulement de son plan de feux et sa compagnie pour que les tirs cessent en temps opportun. L'exercice n'est pas évident sur simulateur - comme le JANUS - alors imaginez l'effort qu'il exige sur le champ de bataille, avec un ennemi qui riposte! J'ai eu l'occasion de constater, pour avoir fait partie de l'équipe d'évaluation lors de l'ex VENOM STRIKE (un exercice de tir réel pour équipe de combat et groupement tactique), que le commandant d'équipe de combat est déjà bien assez occupé sans qu'on lui demande d'assumer en plus la planification, la coordination et l'exécution d'un plan d'appui-feu.

Le lieutenant-colonel Cessford fait ensuite allusion au fait que le travail de consultation, de coordination et de liaison qui est confié à l'OOA peut être exécuté par le commandant de batterie (CB) qui se trouve au CCFA du groupement tactique. Nous touchons ici au cœur du problème. Le rôle de l'OOA ne se limite pas au lancement de missions de tir. L'OOA, c'est un conseiller! Il renseigne le commandant d'équipe de combat sur toutes les questions relatives au tir d'appui, p. ex., la meilleure façon d'utiliser l'appui aérien, ou encore comment établir et doser le plan de feux pour atteindre l'objectif du commandant.

Les renseignements pertinents doivent continuer d'être compilés tout au long du combat, mais le CB n'a ni le temps ni les moyens de suivre de près tous les détails qui influent sur chacun des éléments de manoeuvre du groupement tactique. C'est donc l'OOA qui prépare et exécute le plan de tir d'appui pour le compte du commandant d'équipe de combat. Il veille à ce que les cibles soient engagées d'une manière qui réalise l'intention du commandant d'équipe de combat. Il dresse son plan de feux selon les ressources qu'il sait pouvoir utiliser et selon la place que l'équipe de combat doit occuper dans le plan global d'appui-feu. Pendant toute l'exécution du plan établi, l'OOA surveille constamment le progrès de l'équipe de combat tout en gardant à l'œil les aspects de l'appui-feu et il se tient prêt à apporter les changements nécessaires. Lui seul, au sein de l'équipe de combat, a pour mandat de lui procurer du tir d'appui.

L'OOA accepte volontiers tout renseignement que peut lui communiquer l'équipe de combat sur les forces ennemies et leur emplacement. Dans bien des cas, l'OOA charge la personne qui l'informe d'engager la cible. Le lien ainsi établi en est un de tireur à capteur et il ne ralentit en rien le processus. De fait, il l'accélère puisque l'OOA décide alors s'il faut engager la cible et, le cas échéant, de quelle manière.

Nos alliés du Sud, malgré leurs énormes progrès technologiques, continuent d'ailleurs à intégrer des observateurs avancés à leurs compagnies de manoeuvre. À leur avis, l'appui-feu revêt une telle importance qu'il faut y affecter du personnel à l'intérieur des sous-unités.

L'idée de liens capteurs-tireurs a énormément de mérite. Il n'en demeure pas moins que, sauf dans des contextes très particuliers, elle est encore loin d'être réalisable. L'OOA reste et restera une partie intégrante du système d'appui-feu. Sans lui, le système d'appui-feu serait débordé de demandes de tir dès le contact avec l'ennemi.

